

FSM SFM

La présente étude vise à dresser, à partir des données du Panel suisse des ménages (PSM), un tableau général des modes de vie de communautés ou collectivités définies selon l'origine, et de discuter les similitudes ou différences observées entre les collectivités dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Elle montre comment une enquête nationale menée auprès des ménages peut fournir des informations intéressantes concernant l'intégration et, accessoirement, met en évidence des lacunes dans l'information disponible.

FSM
SFM

Swiss
Schweizerisches

Forum

for Migration and Population Studies
für Migrations- und Bevölkerungsstudien
suisse pour l'étude des migrations et de la population
svizzero per lo studio delle migrazioni e della popolazione

Caractéristiques de vie et d'intégration des populations issues de l'immigration

Rapport de recherche
24 / 2002



Rapport de recherche
24 / 2002

Neuchâtel
15 juillet 2002

Philippe Wanner, Anna Neubauer, Joëlle Moret

Caractéristiques de vie et d'intégration des populations issues de l'immigration

Une analyse des données
du Panel suisse des ménages 1999-2000

Etude mandatée par le Fonds national pour la recherche scientifique,
programme prioritaire «Demain la Suisse», subside no 5004-66389

Rapport de recherche
24/2002

Philippe Wanner
Anna Neubauer
Joëlle Moret

Caractéristiques de vie et d'intégration des populations issues de l'immigration.

**Une analyse des données du Panel
suisse des ménages 1999-2000**

Etude mandatée par le Fonds national pour la recherche scientifique, programme prioritaire « Demain la Suisse », subside no 5004-66389

Neuchâtel, 15 juillet 2002

Table des matières

Introduction	5
1. Eléments contextuels et théoriques	7
1.1 Eléments théoriques	7
1.2 Contexte de la migration en Suisse	9
2. Méthode	13
2.1 Données et méthodes	13
2.2 Identification des personnes selon le statut migratoire	15
2.3 Caractéristiques de vie des personnes classées selon le statut migratoire	16
2.4 Processus d'intégration et mobilité sociale	18
3. Population étrangère ou d'origine étrangère en Suisse	20
3.1 Distribution des personnes selon la nationalité et l'origine des parents	20
3.2 Principales caractéristiques socio-démographiques des personnes classées selon l'origine	22
4. Caractéristiques de vie des groupes classés selon l'origine	29
4.1 Caractéristiques d'ordre professionnel ou permettant de mesurer l'intégration professionnelle	29
4.1.1 Niveau de formation	30
4.1.2 « Participation professionnelle »	33
4.1.3 Position dans la profession	36
4.1.4 Chômage	38
4.1.5 Emploi à temps partiel	40
4.1.6 Satisfaction par rapport au travail	41
4.1.7 Conditions de travail ressenties, sécurité de l'emploi	47
4.2 Ressources disponibles	49
4.2.1 Revenu déclaré	50
4.2.2 Capacités financières	56
4.2.3 Logement	60
4.2.4 Etat de santé déclaré et observé	64
4.3 Intégration sociale ou l'assimilation culturelle	72
4.3.1 Disponibilité de réseaux sociaux et familiaux	73

4.3.2 Bénévolat et vie associative	81
4.3.3 Position par rapport à la politique	85
5. Discussion	89
5.1 Apport et limites des données	89
5.2 Portée des résultats obtenus	91
5.3 Analyse de la deuxième génération	92
Références	93

Introduction

Avec 20,5%, la Suisse figure dans le groupe de tête – derrière le Luxembourg – des pays européens présentant une proportion élevée de population étrangère, loin devant ses voisins, l'Allemagne (8,9% en 1999), la France (5,6%) ou l'Italie (1,9%). Cette proportion élevée d'étrangers, due à la fois à une très forte immigration et à une politique de naturalisation plutôt restrictive, ne signifie pas pour autant que des problèmes d'intégration sociale ou économique se posent en Suisse avec autant ou plus d'amplitude que dans d'autres pays. En revanche, la présence étrangère rend indispensable une évaluation continue des processus d'intégration des différentes collectivités.

Dans le contexte de changement du paysage culturel et politique de la Suisse, il paraît en particulier intéressant de mesurer, à l'aide de données d'enquêtes, les caractéristiques d'intégration des personnes non seulement de *nationalité* étrangère, mais aussi d'*origine* étrangère. Une telle mesure nécessite des données sur l'origine des personnes appartenant à la population, et un cadre conceptuel cernant les dimensions de l'intégration pouvant être mesurées à partir de données statistiques. Depuis quelques années, différents projets tentent en Suisse de recenser les données pouvant servir à cette problématique : on peut signaler en particulier les travaux de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le domaine des indicateurs de l'intégration (Heiniger, 2002), la discussion sur les indicateurs de l'intégration dans le cadre de la formulation d'un rapport sur l'intégration (Cattacin, 2002) ainsi que la participation de la Suisse au projet européen COMPSTAT sur les indicateurs de l'intégration (Wanner et Moret, 2002).

La présente étude vise à dresser dans ce contexte, à partir des données du Panel suisse des ménages (PSM), un tableau général des modes de vie de communautés ou collectivités¹ définies selon l'origine, et de discuter les similitudes ou différences observées entre les collectivités dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Elle montre comment une enquête nationale menée auprès

¹ Les termes « communauté » et « collectivité » sont utilisés ici pour signifier l'appartenance à une population définie par la nationalité. Ils évoquent donc simplement une origine partagée par une population, sans qu'ils n'impliquent des liens entre les membres.

des ménages peut fournir des informations intéressantes concernant l'intégration et, accessoirement, met en évidence des lacunes dans l'information disponible.

De nombreuses questions relatives aux caractéristiques de vie et aux processus d'intégration des populations issues de l'immigration restent en effet aujourd'hui sans réponse. Ceci est en partie dû au manque de données en Suisse, qui s'explique par différentes raisons. D'abord, la description des processus d'intégration se heurte aux difficultés liées au fait qu'il n'y a pas une « manière » d'intégrer ou de s'intégrer dans une population d'accueil, mais de nombreuses voies, pouvant varier selon l'individu, l'appartenance à un groupe national ou la région d'accueil. Or, pour mettre en évidence ces voies à partir d'une approche statistique et ne pas se limiter à mesurer un comportement « moyen », il convient de définir des groupes d'immigrants homogènes en terme de vécu migratoire (pays d'origine, âge à la migration, etc). Dans les statistiques « traditionnelles » ou « officielles », ce vécu ne peut cependant être que difficilement appréhendé, puisque généralement seule l'information sur la nationalité, voire le lieu de naissance, est disponible. Il devient alors difficile de former des groupes homogènes pour une analyse statistique.

Ensuite, la définition de l'intégration et la transformation de cette définition en indicateurs statistiques, sont des tâches particulièrement ardues. Il faut d'abord pouvoir recenser les conditions de l'intégration, et ensuite prendre en considération les multiples facteurs pouvant faciliter ou freiner cette intégration (Heiniger, 2002). Les études ayant eu parmi leurs objectifs de traduire le concept d'intégration en indicateurs quantitatifs aboutissent d'ailleurs à des résultats ou recommandations très variables, mais mettent toutes en évidence la diversité des domaines concernés par l'intégration (Bauböck, 1994, Cagiano de Azevedo, 1995, Conseil de l'Europe, 1997). Dans ce contexte, les données statistiques traditionnelles sont relativement « frustrantes » dans la mesure où elles ne permettent de mesurer qu'une faible partie des dimensions de l'intégration.

A ce propos, le recours aux données du Panel suisse des ménages (PSM ; cf. PSM 2001 pour une présentation de l'enquête) offre d'une part la possibilité de décrire précisément les vécus migratoires, de manière à regrouper les personnes d'origine étrangère de manière homogène, et fournit d'autre part des informations intéressantes dans des domaines très variés de la vie quotidienne. Notamment, le PSM permet de distinguer les différents groupes de personnes issues de l'immigration en tenant compte de *l'origine*, appréhendée par la nationalité des parents à la naissance. L'enquête représente alors une riche source de données pour décrire les conditions et comportements de vie des personnes de nationalité

ou d'origine étrangère par rapport aux personnes d'origine suisse, et pour discuter les changements dans les modes de vie observés d'une année à l'autre.

Le présent rapport discute donc la question des conditions de vie actuelles et des niveaux d'intégration des populations de nationalité ou d'origine étrangère en adoptant une approche comparative, qui a pour but de mettre en évidence les similitudes ou différences avec la population d'origine suisse. Il s'articule en cinq chapitres. Le premier rappelle les éléments théoriques – théorie de l'intégration – et contextuels – histoire de l'immigration en Suisse – dans lesquels l'analyse se place. Le deuxième chapitre présente les données et les méthodes utilisées, tandis que le troisième décrit la population classée selon l'origine et apporte pour la première fois des informations sur cette population. Le quatrième chapitre aborde la question des comportements de vie de la population d'origine étrangère, en comparaison avec le groupe des personnes d'origine suisse. Il repose sur des analyses de deux types : (1) l'analyse de la situation lors du premier passage de l'enquête du PSM met en évidence les caractéristiques de vie spécifiques aux populations d'origine étrangère ; (2) la comparaison des réponses du premier et de deuxième passage de l'enquête montre la mobilité sociale des populations d'origine étrangère, par rapport à la population d'origine suisse. Un cinquième et dernier chapitre discute la portée des résultats obtenus.

1. Eléments contextuels et théoriques

La théorie de l'intégration est présentée dans une première partie de ce chapitre. Le contexte très particulier de la migration en Suisse est ensuite introduit dans une deuxième partie.

1.1 Eléments théoriques

On peut qualifier de « processus d'intégration » (Vermeulen et Penninx 2000) les processus individuels et collectifs qui font suite à la migration. Le fait de mettre en évidence des ressemblances et des différences entre situation de vie des autochtones et personnes issues de la migration présente un intérêt pour l'étude de ces processus.

Selon la théorie classique, deux aspects de l'intégration² peuvent être distingués : l'insertion ou la dispersion à travers la structure de classe de la société d'accueil (en termes de types d'occupations professionnelles et de formations par exemple) est le premier aspect, généralement désigné par le terme d'« intégration structurelle ». Les transformations culturelles (modes de vie quotidienne, systèmes de valeurs, langue parlée, religion, etc.) sont désignées, selon la perspective théorique de chaque auteur, comme des processus « d'assimilation », de « transformation ethnique », « d'intégration culturelle », « d'adaptation culturelle », etc. (Cf. Alba et Nee, 1997 ; Hoffmann-Novotny, 1973). Elles représentent le deuxième aspect de l'intégration. A ces deux aspects, certains auteurs ajoutent parfois l'intégration « juridique » ou « potentielle », qui regroupe l'ensemble des conditions-cadre fixant le séjour de la personne étrangère dans le pays d'accueil.

L'intégration est généralement admise comme pouvant s'étendre sur plusieurs décennies, voire plusieurs générations : son rythme dépend à la fois des spécificités individuelles ou communautaires, de l'accueil offert par le pays d'immigration, et du domaine concerné. Au contraire de l'intégration juridique, l'intégration tant structurelle que culturelle peut se poursuivre après l'obtention d'un passeport par naturalisation. Elle peut se conclure par une assimilation totale dans le pays d'accueil ou par la formation d'une minorité ethnique. La question de savoir quelles sont les relations précises entre les aspects structurels et culturels du phénomène d'intégration est d'ailleurs au cœur du débat scientifique actuel autour du multiculturalisme dans les sociétés occidentales. On peut schématiquement distinguer quatre cas de figure :

- *l'assimilation*, cas où les immigrants ou leurs descendants ne présentent plus ni sur le plan culturel ni sur le plan structurel de spécificités par rapport à la population des autochtones ;
- *l'intégration structurelle*, cas où le maintien de spécificités culturelles plus ou moins marquées s'accompagne d'une convergence structurelle (cette situation correspond à certaines acceptations du terme « multicultural » cf. Wicker 1998) ;

² Terme générique que nous employons dans ce texte pour définir l'ensemble des processus d'assimilation culturelle et d'intégration structurelle des populations étrangères.

- *la formation de minorités ethniques*, cas où la différenciation reste forte tant au plan structurel qu'au plan culturel ;
- *la marginalisation*, cas où la différence culturelle s'estompe sans qu'une convergence structurelle ne se produise.

Une multitude de combinaisons sont possibles, et la situation observée peut varier d'une communauté étrangère à l'autre. Ces combinaisons rendent la mesure d'indicateurs synthétiques d'intégration un exercice délicat, et contestable s'il n'est pas effectué avec prudence. L'intégration n'est en rien un phénomène univoque, mais résume une évolution dans différents domaines de la société parfois corrélés les uns aux autres, ou parfois indépendants.

Le phénomène de l'intégration suscite actuellement en Suisse comme à l'étranger de nombreuses interrogations, liées en particulier aux chances qu'ont les personnes issues de la migration de rencontrer des conditions de vie proches de celles des natifs. C'est aussi dans une logique d'égalité des chances et de participation que l'intégration est appréhendée ici, bien plus qu'en termes de similitude et d'assimilation des étrangers vis-à-vis de la société d'accueil. La mesure de l'intégration peut alors se mesurer en évaluant les similitudes et écarts entre étrangers et autochtones.

On relèvera pour conclure cette introduction théorique que la question de l'intégration se réfère à une multitude de domaines d'activités quotidiennes. Que ce soit dans le domaine du recours aux soins de santé (Chimenti *et al.*, 2001), de la famille et de son fonctionnement (Wanner, 2002) de l'accès aux systèmes de formation pour les enfants d'immigrés (Mahnig *et al.*, 1999) ou de l'activité économique (OFS; 2000, Flückiger, 2000), la question de l'intégration et de l'égalité des chances entre Suisses et Etrangers se pose avec tout autant de pertinence.

1.2 Contexte de la migration en Suisse

La question de l'intégration prend une importance considérable dans un pays où plus d'une personne domiciliée sur cinq est de nationalité étrangère. Elle prend une importance encore plus grande lorsque l'on sait que, parmi les personnes de nationalité suisse, une proportion proche de 10% est d'origine étrangère et représentent une population dont on ne connaît rien des modes de vie, des normes culturelles, du niveau d'intégration et des discriminations pouvant être observées par rapport aux Suisses d'origine.

Il convient de se référer à la situation migratoire juridique (politiques migratoires) et démographique (flux migratoires) des cinquante dernières années pour comprendre la nature réelle des questions associées à l'intégration des populations étrangères en Suisse. La politique migratoire, qui repose en particulier sur la loi sur le séjour des étrangers (LSE), a longtemps provoqué la « sélection » à l'immigration d'une population présentant des caractéristiques d'intégration favorables, puisque proche des normes de vie et de la culture des Suisses d'origine.

La politique de rotation instaurée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1960 a en effet favorisé une migration essentiellement de courte durée. Par le biais d'accords bilatéraux, les travailleurs immigrés provenaient de pays géographiquement et culturellement proches de la Suisse, Italie principalement. Leur présence en Suisse, dans le cadre des permis de saisonniers ou annuels, était en règle générale limitée à quelques années. Les personnes arrivées en Suisse dans cette période, et qui sont toujours présentes sur le territoire pour des raisons familiales ou parce qu'elles ont obtenu un permis d'établissement, proviennent pour la plupart de pays limitrophes, partageant des normes culturelles proches de celles du pays d'accueil.

Dès le début des années 1970, la politique de rotation a laissé place à une politique dite de « quotas » qui a, par différents moyens, favorisé une immigration sélective également axée sur des critères culturels ou géographiques, et freiné l'immigration en provenance de pays plus éloignés. Le modèle des « trois cercles » est une illustration de cette orientation politique. L'accroissement de la pression migratoire du Sud vers le Nord et la diversification des motifs de la migration (asile, regroupement familial, migration matrimoniale, clandestine, etc.) a cependant rendu très difficile l'application du modèle de migration sélective. Dès la fin des années 1980, les flux migratoires se sont diversifiés, et des immigrés provenant de pays culturellement plus éloignés sont arrivés en grand nombre : comme l'Allemagne, la Suisse a en particulier été concernée par une très forte immigration en provenance d'ex-Yougoslavie et de Turquie, explicable en premier lieu par la situation politique en Europe.

Dans ce contexte historique, les politiques et mesures d'intégration n'ont jusqu'à récemment jamais réellement trouvé une place en Suisse. D'abord parce que la politique de rotation était justement opposée au concept d'intégration des populations étrangères, celles-ci étant supposées rester présentes dans le pays que quelques années avant de devoir retourner dans leur lieu d'origine. Pour une majorité d'étrangers, la question de l'intégration structurelle n'avait pas de fon-

nement puisque les conditions de séjour étaient provisoires, la famille domiciliée à l'étranger et les possibilités légales de rester en Suisse étant faibles. Ensuite, la plupart des étrangers domiciliés en Suisse étaient culturellement proches des natifs, ce qui favorisait leur intégration et n'incitait pas l'introduction de politiques ou mesures telles que celles progressivement mises en place dans d'autres pays. Enfin, la répartition des compétences entre communes, cantons et Confédération laisse le plus souvent les mesures d'intégration à la responsabilité des communes, ainsi qu'au domaine privé (employeurs, communautés étrangères, familles, etc.), de telle sorte qu'une politique d'intégration à l'échelle nationale a longtemps été considérée comme non justifiée. Récemment, en septembre 2000, une ordonnance sur l'intégration des étrangers est entrée en vigueur, alors qu'une commission fédérale des étrangers coordonne des projets dans le domaine de l'intégration. Ces éléments constituent une première réponse aux changements dans les flux migratoires observés depuis le début des années 1990 et à l'importance prise par la notion de l'intégration.

A cette évolution juridique qui a fixé le cadre de l'immigration étrangère, il convient d'ajouter que la Suisse, épargnée par la Deuxième Guerre mondiale, a rapidement fait appel à la main-d'œuvre étrangère pour répondre aux besoins résultant de la croissance économique de l'après-guerre. Ainsi que mentionné précédemment, les premiers flux migratoires de main-d'œuvre en direction de la Suisse concernèrent les Italiens ; plus tard, on observa l'arrivée d'Espagnols, puis de Portugais, auxquels il convient d'ajouter l'arrivée régulière d'étrangers originaires des pays limitrophes germanophones et francophones, dont le niveau de qualification est généralement élevé. De 220 000 en 1941, l'effectif de la population étrangère passa à 580 000 en 1960 et près de 1,1 million en 1970, représentant déjà 17,2% de la population. En diminution suite à la crise pétrolière du milieu des années 1970, la population étrangère reprit sa progression dès 1980, pour atteindre désormais 20%³.

Contrairement à la période 1945-1975, les décennies 1980 et 1990 furent marquées par une très forte diversification des flux migratoires. Elle s'explique d'abord par la diminution des candidats au départ dans les pays du Sud Européen, diminution provoquée par de plus nombreuses occasions d'emploi dans le lieu d'origine et par la baisse du nombre de jeunes suite à la diminution de la

³ Proportion qui varie entre 19,8% et 20,5% en fonction de la définition du « résident » étranger

natalité dans les bassins d'emploi ; la situation internationale provoquant une pression migratoire de certains pays de l'Est de l'Europe et de l'hémisphère sud contribuèrent également à ce phénomène. Pour cette raison, alors que les Italiens, Allemand et Français représentaient ensemble en 1941 quelque 89% de la population étrangère en Suisse, cette proportion a passé à 35% environ en 2000. En revanche, la collectivité ex-Yougoslave a vu son effectif croître en Suisse de manière très rapide : les personnes originaires de l'ex-Yougoslavie (Rép. Fédérale de Yougoslavie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine) représentent ensemble le plus grand groupe d'étrangers en Suisse.

Ces chiffres mettent certes en évidence la taille importante de la population de *nationalité* étrangère en Suisse et donnent une première information sur la taille encore plus importante de la population d'*origine* étrangère en Suisse, chiffre qui inclut les personnes naturalisées pouvant aussi être plus ou moins concernées par la question de l'intégration. La population issue de la migration internationale d'après-guerre représente en effet, selon des estimations récentes, entre 26% et 30% de la population domiciliée en Suisse (Wanner, 2001). Quelque 1,4 million de personnes sont aujourd'hui de nationalité étrangère, tandis qu'un demi-million approximativement ont été naturalisées, soit quelque 7% de la population totale. Une proportion difficilement estimable des personnes vivant en Suisse dispose par ailleurs de deux nationalités.

Relevons que parmi les personnes au bénéfice d'un passeport étranger, plus des trois-quarts sont nés dans un pays étranger (et peuvent de ce fait être considérés comme étant des « primo-migrants »), tandis que le quart restant est né en Suisse (étrangers de « deuxième génération »).

Les données sur les modes de vie – au sens large – de ces populations sont en règle générale assez mal connues. Certes, plusieurs études ont été menées, par exemple dans le cadre du Programme national de recherche 39 sur le thème de « migrations et relations interculturelles ». Elles reposent sur des approches souvent qualitatives. A partir des différentes enquêtes nationales (Enquête suisse sur la population active, enquête suisse sur la santé, enquête suisse sur la famille, enquête sur la consommation des ménages, par exemple), des informations sont devenues progressivement disponibles sur des aspects très divers de la vie quotidienne pour les principaux groupes d'*origine* étrangère. Cependant, dans ces enquêtes, l'information sur le statut migratoire se réfère généralement à la nationalité et au lieu de naissance, dans certains cas à la durée de résidence en Suisse. L'*origine* des parents et le statut de naturalisation en Suisse font le plus souvent défaut, ce qui limite l'analyse du processus dynamique d'intégration

structurelle ou d'assimilation culturelle. En particulier, les modes de vie des immigrés ou enfants d'immigrés ayant acquis au cours de leur vie la nationalité suisse sont peu connus, alors même que ces groupes présentent un large intérêt dans la problématique de l'intégration, dans la mesure où il s'est avéré que c'est autour des enfants de la deuxième génération que s'articule le plus souvent l'intégration, que ce soit au niveau des comportements économiques ou sociaux (Bolzman et al., 2000a et 2000b), de la langue parlée (Haug et al., 2002) ou de la formation.

Dans le même temps, vérifier, par le recours à des données d'enquêtes, des caractéristiques socio-économiques ou culturelles ou même d'éventuelles pratiques discriminatoires visant les naturalisés, représente une priorité pour la recherche dans le domaine de la migration. C'est dans ce contexte que se situe la présente étude, qui débute par une présentation des méthodes utilisées.

2. Méthode

La présente recherche repose donc sur les données du Panel suisse des ménages qui sont décrites dans une première section. Elle s'articule autour de trois volets : 1. L'identification et la description des groupes de personnes issues de la migration, en fonction du statut migratoire (né à l'étranger, né en Suisse), de la nationalité actuelle et de celle des parents ; 2. La description des caractéristiques de vie de ces personnes selon une approche comparative, les Suisses d'origine représentant le groupe de référence ; 3. La mesure de l'évolution de leurs conditions de vie entre deux années, dans le but de saisir le degré de mobilité sociale, toujours en comparaison avec la population des Suisses d'origine.

2.1 Données et méthodes

Le *Panel suisse des ménages*, enquête intitulée aussi « Vivre en Suisse », a été organisée dans le cadre des activités du Programme Prioritaire « Demain la Suisse ». Le Panel est une enquête nationale, représentative de la population résidente en Suisse, menée à passages répétés d'intervalles d'une année durant une période de cinq ans. Le premier passage qui a été réalisé en 1999 et le deuxième qui concerne l'année 2000 ont été inclus dans cette analyse. La première enquête a inclus 5074 ménages et 7799 personnes interrogées. Le deuxième passage a inclus 7071 de ces 7799 personnes, appartenant à 4425 ménages. Ces ménages

et les membres interrogés seront donc suivis dans le temps jusqu'à la fin de l'enquête.

Le choix des variables incluses dans le PSM a été effectué de manière à couvrir un large champ d'investigations. On se référera à PSM (2001) pour des informations complémentaires concernant cette enquête.

Les analyses statistiques effectuées reposent essentiellement sur des modèles de régressions de type logistique sur des variables binaires ou ordinaires ordonnées (modèles de type polytomique). Il s'agit de mesurer à l'aide de ces modèles, pour les variables et indicateurs concernant les domaines mentionnés ci-dessus, si les personnes issues de l'immigration s'écartent des réponses recueillies auprès du groupe de référence des Suisses d'origine. Par exemple, de mesurer si les personnes naturalisées atteignent, à âge et niveau de formation égal, les mêmes postes professionnels que les personnes d'origine suisse, après contrôle des facteurs de confusion (Cf. Cox et Snell, 1989).

Les facteurs de confusion sont des facteurs étant identifiés a priori comme pouvant intervenir sur les liens entre la variable étudiée et l'origine. Ils sont alors introduits dans le modèle afin d'obtenir des résultats après prise en compte de ces facteurs, c'est-à-dire après contrôle de leur effet. Ces facteurs sont :

- l'âge, considéré sous une forme continue ;
- le sexe ;
- l'âge à l'arrivée en Suisse, distribué en quatre modalités (né en Suisse, arrivé en Suisse entre 0 et 9 ans, entre 10 et 19 ans, ou après l'âge de 20 ans) ;
- le niveau de formation, en trois modalités selon la typologie classique (formation primaire, formation secondaire, formation tertiaire). Dans le cas où le modèle s'intéressait à la mesure du niveau de formation achevée, cette variable devient la variable dépendante. On a alors considéré le niveau de formation des parents comme variable contrôlant l'origine sociale ;
- le lieu de domicile, en trois catégories définies en fonction de la langue parlée (région alémanique, région romande, Tessin) ;
- pour les analyses relatives au confort du logement, la taille de la famille a également été incluse comme variable de confusion.

Chacun des modèles a été élaboré sur l'ensemble de l'échantillon d'une part, et sur le sous-échantillon composé des personnes nées en Suisse ou arrivées avant l'âge de 10 ans d'autre part (« deuxième génération »). Le choix de l'âge de 10 ans a été effectué de manière à inclure dans ce groupe les enfants ayant passé la moitié de leur scolarité en Suisse. La comparaison entre les deux modèles informe sur les spécificités des primo-migrants par rapport à la deuxième génération née ou scolarisée en Suisse.

Dans les modèles, la population des « Suisses d'origine » (Suisses dont les deux parents sont de nationalité suisse à la naissance) est considérée comme la modalité de référence. Les risques, exprimés sous forme de risques relatifs pour l'un ou l'autre groupe, s'expriment par rapport à la modalité de référence. Un risque supérieur à l'unité (par exemple égal à 2) signifie que la probabilité pour une personne du groupe considéré de présenter la caractéristique étudiée est supérieure que pour une personne du groupe de référence (par exemple le risque est double), après contrôle des autres variables dites de confusion. Dans les tableaux de résultats figurent également les paramètres pour ces variables de confusion, qui peuvent également être interprétés : par exemple, un risque relatif de 0,5 pour une femme traduit une diminution de moitié de la probabilité de présenter la caractéristique étudiée, par rapport à un homme, après prise en compte des autres variables incluses dans le modèle.

2.2 Identification des personnes selon le statut migratoire

Le premier objectif de cette recherche est essentiellement descriptif, puisqu'il a pour but d'estimer le nombre de personnes classées en fonction de l'origine et du statut migratoire, en prenant en considération l'origine des parents. Cette estimation est possible dans la mesure où le Panel suisse des ménages a inclus dans l'enquête une question sur la nationalité des parents à la naissance. A partir de cette information, les effectifs de personnes issues de la migration sont estimés, en fonction du statut migratoire et de la nationalité actuelle de la personne interrogée et de ses parents.

Différentes catégories de personnes issues de l'immigration ont été créées : Etrangers classés selon la nationalité, Suisses dont les deux parents sont d'origine étrangère (« deuxième génération » naturalisée ou dont les parents ont été naturalisés avant la naissance), Suisses dont un parent est d'origine étrangère (enfants de mariages mixtes), par opposition à la catégorie des Suisses d'origine

(personnes dont les parents sont de nationalité suisse depuis leur naissance). Cette distinction donne une indication de l'origine des personnes formant la population suisse.

2.3 Caractéristiques de vie des personnes classées selon le statut migratoire

Le deuxième volet de l'étude vise à évaluer et discuter les conditions de vie des personnes issues de la migration, par rapport à la population des « Suisses d'origine ». Les thèmes abordés dans ce volet sont essentiellement dictés par la disponibilité ou non de données, mais couvrent la plupart des champs suggérés lors d'approches théoriques sur les dimensions de l'intégration (Cf. par exemple la classification proposée par Heiniger, 2002).

Par une approche statistique reposant sur des modèles de régression logistique, il s'agira de mettre en évidence des comportements spécifiques et des caractéristiques de vie des personnes issues de la migration, définies selon le statut migratoire.

Les thèmes abordés peuvent être distingués en deux groupes, en référence à la théorie de l'intégration. Les facteurs d'intégration structurelle et ceux d'intégration culturelle. Parmi les facteurs d'intégration structurelle, on distinguerà cependant l'intégration professionnelle (y compris la formation) faisant référence à l'égalité des chances, et la question des ressources (revenu, habitat, ressource de santé) nécessaires à garantir une intégration réussie.

En ce qui concerne *l'intégration professionnelle*, on s'intéressera d'abord à l'éventuel déficit de formation de la personne étrangère ou naturalisée, par rapport aux Suisses d'origine. Puis, aux discriminations dont elle pourrait être victime, discriminations appréhendées par différentes informations sur le statut dans l'entreprise. Enfin, on s'intéressera à ce qui a trait aux conditions de travail (possibilités de promotion, souplesse de l'activité professionnelle). L'objectif est de mettre en évidence certaines caractéristiques propres à l'un ou l'autre groupe, après contrôle des variables de confusion. Les variables utilisées seront, en particulier :

- Le niveau de formation atteint ;
- Le statut d'activité ;
- La position dans la profession ;

- Le chômage ;
- Le déroulement de l'activité professionnelle (type de travail, flexibilité du temps de travail) ;
- La satisfaction au travail, les possibilités de promotion ;
- Les conditions générales de travail.

Les *ressources de vie*, au sens large du terme, constitueront donc le deuxième aspect. Elles dépendent très étroitement de l'activité professionnelle, mais ont aussi une influence sur l'intégration sociale des étrangers en constituant les ressources disponibles pour réussir une intégration. Seront traitées dans cette question les dimensions suivantes :

- Les revenus et ressources financières, appréhendées selon différents indicateurs (revenu déclaré, niveau du loyer, 3^e pilier) ;
- La gestion des charges financières (difficultés à payer les factures, possibilité de s'offrir certains biens, tels des vacances, des sorties, etc.) ;
- Le logement (statut de propriété, type de logement, loyers, opinions concernant le logement), qui fait aussi référence aux conditions de vie ;
- La santé (auto-évaluation de la santé, état d'anxiété, év. prévalence de certains problèmes de santé).

En ce qui concerne les facteurs relatifs aux modes de vie – se référant à *l'intégration sociale ou l'adaptation culturelle* – il s'agit de mettre en évidence les différentiels dans les domaines des réseaux sociaux, de la participation associative et des opinions. Les variables utilisées sont donc :

- Réseaux sociaux (support pratique et émotionnel de la part de la famille, des amis, des voisins) ;
- Travail volontaire dans une organisation de bénévoles, participation associative selon le type d'associations (sportive, culturelle, défense des intérêts de locataires, etc.) ;
- Opinions concernant la politique (intérieure et extérieure), la position concernant l'échelle des valeurs, l'intérêt pour la politique, la satisfaction de la démocratie, etc.

Les réponses apportées par les personnes issues de la migration seront systématiquement comparées avec celles des personnes de nationalité suisse. Relevons que les Suisses d'origine suisse, comme d'ailleurs les autres groupes d'origine étrangère, ne peuvent pas être considérés comme formant un groupe homogène, car ils présentent une structure très diversifiée en ce qui concerne l'âge, la position dans le cycle de vie, le lieu de vie, la classe sociale, etc. La catégorisation en sous-groupes homogènes est cependant difficile dans le cadre d'une enquête, car les effectifs des différentes catégories sont vite réduits si l'on devait tenir compte de variables telles que le statut professionnel, le niveau de formation, l'origine linguistique et d'autres facteurs. Cependant, l'hétérogénéité du groupe sera prise en compte au moment de la modélisation des analyses. En particulier, l'introduction de certains des facteurs mentionnés ci-dessus dans les modèles statistiques permet de contrôler une grande partie des effets de ces facteurs.

2.4 Processus d'intégration et mobilité sociale

Le troisième volet du projet utilise les deux premiers passages de l'enquête pour mieux comprendre la mobilité sociale et professionnelle des personnes issues de la migration, et pour comparer cette mobilité avec celle des Suisses. Il semble certes difficile, voire illusoire, à l'aide de deux passages du panel distants d'une année, de mesurer le rythme du processus d'intégration qui se mesure en règle générale en dizaines d'années. Nous nous intéressons plutôt à repérer, grâce aux données du PSM, des caractéristiques de la *mobilité* professionnelle et des conditions générales de vie spécifiques à l'un ou l'autre des différents groupes étudiés ; en particulier, nous estimerons si, entre les deux premiers passages, les comportements de vie des personnes issues de la migration évoluent plus rapidement que la population de référence (Suisses d'origine).

L'hypothèse justifiant à cette analyse est que certaines populations issues de la migration pourraient présenter une plus grande mobilité dans de nombreux domaines de vie. C'est le cas par exemple de l'emploi, où une plus forte précarité est suspectée (Flückiger, 2000), pouvant entraîner certaines périodes de chômage, mais aussi concernant les logements, où la mobilité résidentielle des étrangers paraît montrer quelques spécificités dans les rythmes de mobilité (Charton et Wanner, 2001).

La mobilité est également testée par des modèles de régression logistique, mesurant la probabilité, exprimée par un risque relatif par rapport au groupe de

référence, d'observer un changement pour la variable considérée entre les deux années de l'enquête. Les données qui servent à cette analyse sont les mêmes que celles servant à l'analyse de la situation des groupes d'origine étrangère en 1999 (section 2.3). Afin d'éviter des redites, la mobilité, pour les différents domaines, sera considérée dans le même chapitre que la situation de vie en 1999 (Chapitre 4).

3. Population étrangère ou d'origine étrangère en Suisse

3.1 Distribution des personnes selon la nationalité et l'origine des parents

Au total, 7799 personnes réparties en 5074 ménages ont été interrogées lors du 1^{er} passage du panel qui a eu lieu en 1999. Le Tableau 1 distribue les individus ayant répondu à cette enquête selon la nationalité actuelle et selon la nationalité des parents à la naissance. En ce qui concerne la nationalité actuelle, après pondération, les chiffres indiquent que 81,8% des personnes interrogées sont de nationalité suisse : parmi ce chiffre, on compte 6,4% de personnes déclarant posséder une deuxième nationalité et 75,4% de personnes ne déclarant que la nationalité suisse. Selon les données de l'enquête, le nombre de personnes de plus de 15 ans vivant en ménage privé et disposant de deux nationalités peut être estimé à quelque 380 000 personnes pour l'ensemble de la Suisse. Les 19,2% d'étrangers se répartissent en fonction de la nationalité : l'Italie, la Péninsule ibérique et le reste de l'Europe communautaire sont les nationalités ou groupes de nationalités les plus représentées en Suisse.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITÉ ACTUELLE ET CELLE DES PARENTS À LA NAISSANCE

	Nationalité actuelle		Nationalité du père à la naissance		Nationalité de la mère à la naissance	
	En %	N	En %	N	En %	N
Suisse	75.4	6361	64.1	5394	61.4	5153
Double national (Suisse + autre)	6.4	566	1.5	120	4.0	335
Italien	5.9	277	7.8	461	7.6	447
Espagnol, Portugais	2.7	136	2.7	153	2.8	155
Autre nationalité de la CE / AELE	5.9	273	9.9	619	10.6	684
Autre nationalité de l'Europe	2.6	125	3.2	187	3.2	188
Reste du Monde	1.2	61	1.9	134	1.9	130
Inconnu	8.9	731	8.6	707
Ensemble	100.0	7799	100.0	7799	100.0	7799
Les proportions sont pondérées						

Le paysage national est différent lorsque l'on s'intéresse à la nationalité des parents à la naissance, puisque la proportion de pères, respectivement mères de nationalité suisse est de 64,1%, resp. 61,4%. Quelque 1,9 million de personnes

dans la population âgée de 15 ans et plus vivant en ménage privé ont une mère de nationalité étrangère à la naissance, tandis que 1,75 million de personnes ont un père de nationalité étrangère à la naissance. Ces chiffres sont légèrement supérieurs aux estimations qui sont pour l'instant disponibles, estimations qui se limitent à la migration ayant suivi la Deuxième Guerre mondiale (Wanner, 2001). Ils doivent cependant être considérés en tenant compte du fait que plus de 8% des personnes interrogées ne connaissent ou n'ont pas déclaré la nationalité des parents à la naissance.

Ces premières informations permettent une classification des personnes selon le statut d'origine. Nous pouvons en particulier distinguer les Suisses dont les deux parents sont de nationalité suisse à la naissance – groupe majoritaire avec 5395 personnes interrogées représentant, après extrapolation, 3,77 millions de personnes parmi les 5,91 millions d'adultes appartenant au plan d'échantillonnage ; les Suisses ou doubles nationaux⁴ dont l'un des parents était de nationalité étrangère à la naissance et l'autre de nationalité suisse (823 cas, soit 570 000 personnes dans la population des adultes vivant en ménage privé) ; les Suisses ou doubles nationaux dont les deux parents étaient de nationalité étrangère (personnes naturalisées ou enfants de naturalisés, 709 cas, soit 500 000 personnes dans cette population)⁵ ; les étrangers répartis en cinq groupes (Italiens – 277 cas, ressortissants de la péninsule ibérique – 136 cas, ressortissants du reste de l'Europe communautaire – 273 cas, du reste de l'Europe – 125 cas et du reste du Monde – 61 cas, au total 1,7 millions).

Aucune estimation n'existe jusqu'à ce jour sur le nombre de personnes de nationalité suisse dont les parents sont d'origine étrangère. Pour cette raison, les chiffres mentionnés ci-dessus ne peuvent être validés par une comparaison avec d'autres sources. Ils semblent cependant cohérents avec ce que l'on peut attendre, compte tenu de l'évolution de la migration et du nombre de mariages mixtes au cours du 20^e siècle.

⁴ Les doubles nationaux sont assimilés aux Suisses d'origine étrangère et ne forment pas dans notre étude une catégorie à part, car leur statut de double national dépend plus fréquemment des possibilités juridiques de conserver la deuxième nationalité au moment de la naturalisation que d'une volonté individuelle.

⁵ On définira par le terme de « personnes d'origine étrangère » ces deux derniers groupes

Les données du PSM ne permettent pas, faute d'information sur la nationalité de l'interrogé à la naissance, de connaître le nombre de personnes ayant été naturalisées en Suisse. Quelques estimations ont permis d'articuler le chiffre de 500 000 à 600 000 personnes naturalisées résidant dans la population suisse (Wanner, 2001) : selon le Recensement fédéral de la population de 2000, qui posait pour la première fois la question sur la nationalité à la naissance, environ 510 000 personnes seraient naturalisées (Haug et al., 2002). Selon l'enquête suisse sur la population active, en 1995, 425 000 personnes vivant en Suisse étaient naturalisées. Comparées aux chiffres de 500 000 personnes de 15 ans et plus vivant en ménage privé dont les 2 parents sont étrangers à la naissance, ces estimations permettent de déduire que la plupart des adultes de la 2^e génération ont été naturalisées au cours de leur vie.

3.2 Principales caractéristiques socio-démographiques des personnes classées selon l'origine

Les caractéristiques socio-démographiques des personnes classées selon le statut d'origine sont présentées dans les tableaux 2 à 6. Alors que la population d'origine suisse (nationalité suisse, les deux parents nés Suisses) présente une répartition selon le sexe relativement équilibrée, les personnes suisses dont les deux parents sont étrangers à la naissance ont une structure beaucoup plus féminine (68% de femmes). Cela est dû essentiellement à la politique de la nationalité qui, jusqu'en 1991, a favorisé la naturalisation des femmes, grâce à l'acquisition automatique du passeport suisse au moment du mariage avec un conjoint suisse. Toute femme mariée avec un ressortissant suisse avant le 1^{er} janvier 1992 obtenait en effet automatiquement un passeport suisse, tandis que ce n'était pas le cas pour les hommes.

En revanche, les Européens interrogés sont en majorité de sexe masculin, à l'exception des Espagnols et Portugais. Ces proportions d'hommes et de femmes, proches de celles observées par les sources administratives (registres des étrangers, cf. OFS 2000 et 2001), traduisent la forte féminisation des flux migratoires observée au cours des trente dernières années (Wanner et Fibbi, 2002). La migration primaire d'actifs était à l'origine fortement masculine, elle est devenue progressivement féminine avec l'arrivée de conjointes et d'enfants au bénéfice d'un regroupement familial.

TABLEAU 2 : CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES CLASSÉES SELON L'ORIGINE, 1999.

Statut d'origine	Sexe		Age				Etat civil		
	Masculin	Féminin	14-19 ans	20-39 ans	40-59 ans	60 ans et +	Célibataire	Marié	Ex-Marié
Suisse	48.3	51.7	9.6	30.2	35.8	24.5	28.8	57.7	13.5
Suisse, 1 parent étranger	47.0	53.0	0.9	41.2	32.9	24.9	27.2	56.2	16.6
Suisse, les 2 parents étrangers	32.3	67.8	9.2	27.2	34.5	29.1	19.7	59.8	20.5
Italien	59.4	40.6	8.4	48.8	31.3	11.5	27.5	61.1	11.4
Espagnol / Portugais	48.7	51.3	10.9	55.5	29.7	3.9	32.2	57.4	10.4
Ressortissant de la CEE/AELE	54.9	45.1	1.9	40.4	34.3	23.4	25.2	61.3	13.5
Ressortissant du reste de l'Europe	54.7	45.3	17.1	60.9	20.0	2.0	30.3	61.1	8.7
Ressortissant du reste du Monde	46.5	53.5	12.0	50.6	35.2	2.2	29.4	60.6	10.0

Source : PSM, effectifs pondérés.

Bien que la structure par âge observée soit parfois difficile à commenter en raison de la petite taille des échantillons de nationalité étrangère, qui peut entraîner des variabilités dans les résultats, on peut observer une proportion élevée de jeunes actifs parmi la plupart des groupes d'étrangers, résultat qui est aussi confirmé par les données du Registre central des étrangers (OFS, 2001). La migration reste un phénomène concernant les jeunes, et les structures par âge des étrangers sont généralement caractérisées par un niveau de vieillissement moins élevé. Seuls les pays d'Europe communautaire, à l'exception de l'Europe du Sud, montrent un niveau de vieillissement assez élevé, les ressortissants de ces pays appartenant à des flux migratoires plus anciens.

Les Suisses dont un parent est étranger à la naissance sont sous-représentés dans le groupe des adolescents (15-19 ans), et sur-représentés dans le groupe des jeunes adultes ; il est difficile d'estimer s'il s'agit d'un effet d'échantillonnage (les effectifs étant relativement faibles) ou non. Les Suisses dont les deux parents sont étrangers présentent une structure par âge marquée par une proportion élevée de personnes âgées. Ce groupe ne peut pour cette raison pas être considéré comme représentatif de la « deuxième génération » des migrants récents en provenance de Turquie ou d'ex-Yougoslavie, fortement médiatisée dans le débat sur l'intégration. Ceux-ci représentent une minorité parmi les personnes interrogées dans l'enquête. On remarquera que plus de la moitié des personnes appartenant à cette catégorie des Suisses dont les deux parents sont étrangers ont des parents allemands, français, italiens ou autrichiens et vivent en Suisse depuis plusieurs décennies. Le fait que les Suisses d'origine étrangère présentent les proportions les plus élevées de personnes âgées de 60 ans et plus est intéressant, dans la mesure où aucun chiffre n'était pour l'instant disponible concernant ces populations.

Les structures par âge des différents groupes ont bien sûr des répercussions sur la répartition des groupes selon l'état civil, puisque l'on dénombre une pro-

portion plus faible de célibataires chez les personnes suisses d'origine étrangère, celles-ci étant plus avancées dans le cycle de vie et une proportion généralement élevée de personnes ex-mariées (divorcées ou veuves) parmi les Suisses (Tableau 2). Les étrangers, quelle que soit leur nationalité, présentent par ailleurs une faible proportion d'ex-mariés.

Il est difficile de mettre en évidence des différences significatives concernant le type de famille pour des populations de taille limitée, présentant par ailleurs des structures par âges très variables. Il apparaît cependant clairement que, par rapport aux Suisses d'origine, une plus forte proportion de personnes vivant en couple avec enfant s'observe pour les communautés de l'Europe du Sud (Tableau 3), confirmant le fait que la migration devient de plus en plus une affaire de famille. C'est parmi les ressortissants du reste de l'Europe communautaire que l'on observe une proportion élevée de couples sans enfant, et parmi les ressortissants du reste du Monde que l'on observe la plus forte proportion de personnes vivant en ménage monoparental. Par rapport à ces schémas généraux, bien documentés et confirmés par d'autres analyses reposant sur des données du recensement (Goy, 1996) ou d'enquêtes diverses (Wanner, 2002), il est intéressant de décrire les caractéristiques des ménages pour les personnes de nationalité suisse dont l'origine est étrangère. Les personnes suisses dont les deux parents sont étrangers à la naissance se caractérisent en particulier par une structure familiale proche de celle des Suisses d'origine ; comme nous l'avons vu plus haut, ce groupe présente une structure par âge proche de celle des Suisses, et ce n'est donc pas surprenant que des similitudes s'observent en matière de type de ménage. Cette proximité des comportements familiaux s'explique aussi par le fait qu'une partie de ces personnes proviennent fréquemment de pays ayant toujours eu des comportements proches de ceux observés en Suisse. En revanche, les personnes suisses issues d'un mariage mixte se caractérisent par une forte proportion de personnes vivant seules et une plus faible proportion de personnes vivant en couple avec enfants, résultat probablement dû à la forte proportion de jeunes adultes dans cette population.

TABLEAU 3 : CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES DES PERSONNES CLASSÉES SELON L'ORIGINE, 1999.

Statut d'origine	Seul	Monoparental	Couple sans enfant	Couple avec enfant	Autre
Suisse	18.2	4.6	31.7	43.1	2.5
Suisse, 1 parent étranger	23.8	5.4	29.1	37.8	3.9
Suisse, les 2 parents étrangers	19.0	6.5	30.0	42.2	2.3
Italien	14.4	3.6	24.4	56.8	0.8
Espagnol / Portugais	12.5	8.3	22.2	57.1	0.0
Ressortissant de la CEE/AELE	24.0	5.9	33.9	34.6	1.6
Ressortissant du reste de l'Europe	15.6	3.7	13.5	64.0	3.2
Ressortissant du reste du Monde	10.9	13.4	28.8	45.5	1.5

Source : PSM, effectifs pondérés.

La question du niveau de formation des personnes de nationalité étrangère, en particulier des enfants des immigrés, donne lieu depuis plusieurs décennies à de nombreuses discussions (Fibbi et Nieri, 1979 ; Borkowski, 1991). Certaines populations immigrées, notamment celles originaires de la région du Sud de l'Europe et des Balkans, sont arrivées en Suisse pour exercer des activités ne nécessitant pas de formation élevée. Elles présentent alors, par rapport au groupe des Suisses d'origine, des niveaux de formations inférieurs. Dans le même temps, pour ces populations, la réussite scolaire des enfants représente un instrument de mobilité sociale et un facteur qui prend une place importante pour la réussite du projet migratoire. Le niveau de formation peut alors être un indicateur d'intégration très utile.

Le statut de formation (niveau de formation atteint) des étrangers présente selon les données du PSM de très fortes disparités selon l'origine (Tableau 4). Les étrangers originaires des pays d'Europe du sud et du reste de l'Europe présentent une forte proportion de personnes de formation primaire, tandis que les ressortissants du reste de l'Europe communautaire présentent une proportion élevée de personnes à niveau de formation élevé. Compte tenu des faibles effectifs, nous n'avons pas « contrôlé » dans le tableau le lieu dans lequel la personne a été scolarisée et il est probable que les informations sur la formation des collectivités du Sud de l'Europe et du reste de l'Europe, si elles étaient limitées à la deuxième génération, montreraient une image différente (Fibbi et al., 2002).

Les ressortissants non européens se caractérisent pour leur part par une proportion élevée de personnes de formation primaire, mais aussi de formation tertiaire : ce modèle bipolaire s'explique très certainement par le fait que les politiques migratoires favorisent l'immigration de personnes à niveau de formation élevé, à laquelle s'ajoute également une immigration de personnes à niveau de

formation primaire, arrivées en Suisse pour des motifs autres que l'exercice d'une activité (migration matrimoniale, de regroupement familial, d'asile en particulier). Nous aurons l'occasion, dans le chapitre suivant, d'analyser et de discuter plus en détail les caractéristiques de formation selon l'origine.

TABLEAU 4 : CARACTÉRISTIQUES DE FORMATION (FORMATION ACHEVÉE) DES PERSONNES CLASSÉES SELON L'ORIGINE, 1999.

Statut d'origine	Statut de formation		
	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Suisse	25.9	56.3	17.9
Suisse, 1 parent étranger	18.5	59.7	21.8
Suisse, les 2 parents étrangers	28.6	47.4	24.0
Italien	45.1	46.5	8.4
Espagnol / Portugais	56.7	35.5	7.8
Ressortissant de la CEE/AELE	13.4	47.7	38.8
Ressortissant du reste de l'Europe	37.0	48.0	15.0
Ressortissant du reste du Monde	37.2	30.2	32.6

Source : PSM, effectifs pondérés

Le statut d'occupation est également influencé par les structures par âge parfois très différentes observées selon l'origine (Tableau 5). En raison de la présence élevée d'adolescents dans cette population, la proportion de ressortissants du reste de l'Europe ou du reste du Monde qui sont toujours en formation est relativement élevée, avec respectivement 14,5% et 17,5%, contre 11,7% pour les Suisses d'origine. La part des étrangers qui sont actifs est également plutôt élevée en comparaison avec les Suisses d'origine, ce qui s'explique aisément par les différentiels de structure par âge. Le chômage est plus important parmi les étrangers et, semble-t-il, parmi les Suisses d'origine étrangère (2,4% d'entre eux déclarent être au chômage, contre 1,1% pour les Suisses dont les parents sont d'origine suisse). C'est parmi les Suisses d'origine suisse ou étrangère que l'on observe la plus grande proportion de retraités. Ces tendances très générales seront affinées plus loin en tenant compte des facteurs de confusion pouvant expliquer une partie ou la totalité des différences en fonction de l'origine.

TABLEAU 5 : STATUT D'OCCUPATION DES PERSONNES CLASSEES SELON L'ORIGINE, 1999.

Statut d'origine	Occupé à plein temps	Occupé à temps partiel	En formation	Autre activité	Au chômage	A la maison	A la retraite	Autre	Sans réponse
Suisse	37.6	16.5	11.7	1.5	1.1	9.9	21.1	0.5	0.1
Suisse, 1 parent étranger	41.6	17.0	6.9	1.3	0.9	10.6	21.3	0.2	0.2
Suisse, les 2 parents étrangers	31.0	17.9	10.3	0.9	2.4	11.8	24.1	1.7	0.0
Italien	53.3	15.6	8.1	0.6	2.3	9.6	9.8	0.7	0.0
Espagnol / Portugais	56.7	15.5	10.7	0.0	5.8	6.7	3.1	1.5	0.0
Ressortissant de la CEE/AELE	49.7	18.6	4.4	0.0	3.0	7.4	15.9	0.6	0.4
Ressortissant du reste de l'Europe	52.8	12.4	14.5	0.8	5.2	8.0	4.6	1.8	0.0
Ressortissant du reste du Monde	45.9	18.9	17.5	0.0	1.4	14.9	0.0	0.0	1.4

Source : PSM, effectifs pondérés.

La nationalité du conjoint informe finalement sur le statut d'inter-ethnicité du mariage. Le Tableau 6 distribue les deux conjoints des couples inclus dans l'enquête en fonction du statut d'origine. Il met en évidence le très fort taux de mariages intra-ethniques dans l'échantillon. Un Suisse dont les parents sont de nationalité suisse à la naissance est marié, dans 80% des cas, avec une Suissesse dont les parents sont également d'origine suisse. Un Italien a pour conjoint, dans plus d'un cas sur deux, une italienne. L'union intra-ethnique concerne également près de 8 Espagnols / Portugais sur 10 et près de 9 européens non communautaires sur 10. Seuls les ressortissants de l'Europe communautaire – excepté Europe du Sud – présentent un faible niveau d'unions intra-ethniques, puisque de nombreuses personnes sont en couple avec un Suisse. C'est le cas par exemple de 37% des hommes de ce groupe national.

Concernant les Suisses de nationalité, l'origine des parents paraît jouer un rôle sur le choix du partenaire. Chez les hommes, 80% des Suisses dont les deux parents sont Suisses vivent en couple avec une Suissesse du même statut. En revanche, 70% des Suisses dont un parent est étranger, et 49% des Suisses dont les deux parents sont étrangers, vivent avec une Suissesse dont les deux parents sont suisses. Les différences dans ces pourcentages s'expliquent par l'intra-ethnicité de l'union, qui peut survenir soit avant la naturalisation (deux personnes étrangères se mettent en couple puis se naturalisent), soit après (deux personnes naturalisées de la même origine se mettent en couple).

TABLEAU 6 : STATUT D'ORIGINE DE L'HOMME ET DE LA FEMME, PARMI LES COUPLES RENCONTRÉS DURANT L'ENQUÊTE, 1999

Statut d'origine de l'homme	Statut d'origine de la femme									Effectif non pondéré
	Suisse	Suisse, 1 parent étranger	Suisse, les 2 parents étrangers	Italien	Espagnol / Portugais	Ressortissant de la CEE/AELE	Ressortissant du reste de l'Europe	Ressortissant du reste du Monde	Ensemble	
Suisse	80.2	6.9	8.9	0.7	0.3	1.1	0.6	1.3	100.0	1590
Suisse, 1 parent étranger	70.3	8.4	18.6	0.0	1.2	1.1	0.0	0.4	100.0	233
Suisse, les 2 parents étrangers	49.3	12.7	29.4	1.4	1.4	2.2	2.1	1.4	100.0	135
Italien	22.1	5.7	3.7	57.1	7.3	3.2	0.0	0.9	100.0	98
Espagnol / Portugais	7.8	5.1	5.5	2.8	78.8	0.0	0.0	0.0	100.0	37
Ressortissant de la CEE/AELE	37.1	12.2	9.3	2.0	0.0	35.2	1.0	3.2	100.0	99
Ressortissant du reste de l'Europe	5.5	2.8	0.0	0.0	0.0	2.7	89.1	0.0	100.0	35
Ressortissant du reste du Monde	35.4	12.9	7.3	6.4	0.0	0.0	7.4	30.6	100.0	16

Source : PSM, effectifs pondérés. Note de lecture : le tableau présente la distribution de l'origine des conjointes (mariées ou non) en fonction de l'origine de l'homme. Par exemple, 29,4% des Suisses dont les 2 parents sont étrangers vivent en couple avec une Suisse du même statut, tandis que 1,4% vivent en couple avec une Italienne.

4. Caractéristiques de vie des groupes classés selon l'origine

On distingue dans ce chapitre, conformément à ce qui a été présenté plus haut, les caractéristiques de l'intégration structurelle en terme d'abord de formation et profession et ensuite de ressources, et celles de l'intégration ou adaptation culturelle. Les thèmes abordés sont essentiellement dictés par la disponibilité des données. Certains domaines de l'intégration culturelle (criminalité, comportements démographiques, dispositions et perspectives par rapport à la naturalisation ou au retour dans le pays, etc.) ne sont ainsi pas couverts, soit parce que l'enquête n'apporte pas d'informations pertinentes sur le sujet, soit parce qu'elle ne se prête pas à leur analyse.

4.1 Caractéristiques d'ordre professionnel ou permettant de mesurer l'intégration professionnelle

Parmi les questions qui sont posées de manière récurrente concernant l'égalité des chances, celle de l'intégration professionnelle prend une place importante. L'intégration sur le marché du travail signifie pour les étrangers de pouvoir bénéficier d'un même accès aux structures de l'emploi que les autochtones (Werner, 1998). Dans la réalité, il est probable que les personnes issues de l'immigration rencontrent des difficultés fréquentes au niveau de leur vie professionnelle et se trouvent par exemple plus souvent au chômage en cas de crise conjoncturelle ainsi que l'indiquent les statistiques du chômage (OFS, 2001). D'autres aspects intéressants du processus d'intégration sur le marché du travail ont été relevés au cours des dernières années. Différentes études soupçonnent en particulier des pratiques discriminatoires à l'égard des étrangers de la part des employeurs (Flückiger, 2000 ; De Coulon et Flückiger, 2000), qu'il convient de documenter.

La situation des étrangers sur le marché du travail et les inégalités observées peuvent être expliquées en partie par des motifs juridiques, notamment par le fait que le statut du séjour impose certaines limites, telle qu'une mobilité professionnelle freinée pour les personnes au bénéfice d'un permis annuel. La position des étrangers sur le marché du travail est également influencée par les caracté-

ristiques migratoires. En Suisse, l'accès au permis de séjour est longtemps resté très étroitement associé à la pratique d'une activité et, pour cette raison, la population étrangère est marquée par une participation professionnelle élevée, mais aussi par une implication importante dans les secteurs d'activité ayant fait massivement appel à de la main-d'œuvre étrangère. Les caractéristiques des personnes de nationalité ou d'origine étrangère sur le marché du travail peuvent aussi être expliquées par les « ressources », en termes de niveau de formation ou d'expérience par exemple, que les personnes peuvent mettre à profit pour accéder à une position professionnelle favorable. Enfin, des effets structurels peuvent expliquer la position très particulière de certains groupes d'étrangers vis-à-vis du marché du travail : le fait que certaines populations immigrées sont surreprésentées dans certains secteurs d'activité ayant souffert de la crise économique des années 1990 peut contribuer à expliquer les forts niveaux de chômage observés dans ces populations. Une fois ces différents phénomènes contrôlés, on peut alors finalement suspecter, bien qu'aucune donnée chiffrée ne le confirme pour l'instant, une discrimination fondée sur la nationalité ou l'origine à l'égard de certains groupes d'étrangers, que ce soit en matière d'accès au marché du travail, d'accès aux postes à responsabilités, ou encore en matière de rémunération salariale.

On le voit, les pistes sont nombreuses pour l'interprétation des caractéristiques d'emploi des étrangers. Le domaine des comportements d'ordre professionnel est très large, et les données disponibles ne permettent pas de couvrir l'ensemble de ces questions. Nous limiterons l'analyse aux domaines suivants, suggérés par Werner (1998) : le niveau de formation, la position vis-à-vis du marché professionnel, la position dans l'entreprise, le chômage, la flexibilité du travail exercé, les satisfactions concernant l'activité professionnelle, et les conditions générales de travail. A l'exception du niveau de formation qui est appelé à rester identique pour la plus grande part de l'échantillon, chacun de ces domaines est analysé de manière transversale pour l'année 1999, et de manière longitudinale en tenant compte de l'évolution observée entre 1999 et 2000.

4.1.1 *Niveau de formation*

Le Tableau 7 présente les résultats des modèles logistiques visant à déterminer le rôle du statut d'origine sur le niveau de formation. Le premier modèle décrit la probabilité d'avoir accédé à un niveau de formation tertiaire en fonction de l'origine, après contrôle des variables de confusion. Le deuxième modèle teste le niveau de formation, classé selon une variable ordonnée (niveaux pri-

maire, secondaire et tertiaire), et indique quelle est la probabilité d'avoir un niveau plutôt élevé. Par rapport au premier modèle, il inclut donc les différences pouvant être observées dans la répartition entre niveau primaire et niveau secondaire. Les deux derniers modèles reconduisent ces analyses mais en se limitant aux personnes nées ou scolarisées en Suisse.

TABLEAU 7 : PROBABILITÉ D'ACCÉDER À UN NIVEAU DE FORMATION SUPÉRIEURE, SELON L'ORIGINE. PERSONNES DE 25 ANS ET PLUS, 1999.

Modalité	Accès à la formation supérieure			Niveau de formation (ordonné, 3 niveaux)			Accès à la formation supérieure (2e génération)			Niveau de formation (ordonné, 3 niveaux, 2e génération)		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.19	{0.94 -1.49}		1.09	{0.93 -1.28}		1.19	{0.94 -1.49}		1.07	{0.91 -1.26}	
Suisse, deux parents étrangers	2.09	{1.62 -2.70} ***		1.58	{1.31 -1.91} ***		2.15	{1.64 -2.83} ***		1.63	{1.33 -1.99} ***	
Italien	0.55	{0.31 -0.99} *		0.41	{0.29 -0.60} ***		1.13	{0.55 -2.31}		0.67	{0.41 -1.10}	
Espagnol / Portugais	0.84	{0.41 -1.72}		0.31	{0.18 -0.52} ***		1.15	{0.32 -4.17}		0.28	{0.09 -0.83} *	
Autre CEE/AELE	1.89	{1.22 -2.92} **		1.28	{0.92 -1.79}		0.70	{0.21 -2.33}		0.59	{0.26 -1.33}	
Autre Europe	1.05	{0.54 -2.06}		0.73	{0.45 -1.18}		1.32	{0.14 -12.80}		0.22	{0.03 -1.63}	
Autre monde	1.93	{0.92 -4.03}		1.06	{0.59 -1.92}		1.18	{0.11 -13.21}		0.31	{0.04 -2.56}	
Age	0.99	{0.98 -1.00} ***		0.99	{0.99 -0.99} ***		0.99	{0.99 -1.00} *		0.99	{0.99 -1.00} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.32	{0.27 -0.37} ***		0.46	{0.41 -0.51} ***		0.29	{0.24 -0.34} ***		0.43	{0.39 -0.48} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.53	{0.26 -1.09}		0.89	{0.56 -1.43}		0.54	{0.26 -1.15}		0.96	{0.59 -1.59}	
Arrivé à 10-19 ans	0.61	{0.33 -1.12}		0.83	{0.55 -1.25}							
Arrivé à 20 ans ou +	1.51	{1.05 -2.16} *		1.95	{1.49 -2.55} ***							
<i>Père</i>												
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	3.42	{2.70 -4.34} ***		3.24	{2.69 -3.91} ***		3.53	{2.74 -4.55} ***		3.26	{2.68 -3.97} ***	
Formation tertiaire	3.93	{3.32 -4.66} ***		3.32	{2.91 -3.79} ***		4.09	{3.40 -4.91} ***		3.31	{2.88 -3.81} ***	
<i>Mère</i>												
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	2.14	{1.77 -2.60} ***		2.13	{1.84 -2.48} ***		2.11	{1.72 -2.60} ***		2.08	{1.77 -2.44} ***	
Formation tertiaire	3.93	{2.83 -5.47} ***		3.71	{2.77 -4.98} ***		3.57	{2.48 -5.13} ***		3.42	{2.49 -4.69} ***	
	Score de Ward	<0.001		Score de Ward	<0.001		Score de Ward	<0.001		Score de Ward	<0.001	
	Formation supérieure	1063		Formation supérieure	1063		Formation supérieure	876		Formation supérieure	876	
	Formation primaire ou sec.	5568		Formation secondaire	1677		Formation primaire	4945		Formation secondaire	1472	
				Formation primaire	3891		Formation primaire ou sec.			Formation primaire	3473	

* : P < 0.05 ; ** : P < 0.01 *** : P < 0.001

Globalement, parmi les personnes âgées de 25 ans et plus *quel que soit leur lieu de scolarisation*, on note un déficit de formation parmi les Italiens, ainsi que chez les Espagnols/Portugais (modèle polytomique uniquement), comparativement aux Suisses. Le niveau de formation est en revanche particulièrement élevé parmi les personnes originaires du reste de l'Europe communautaire (lorsque l'on considère le modèle binaire uniquement), ainsi que parmi les personnes de nationalité suisse dont les deux parents sont d'origine étrangère.

Haug (1995) avait relevé cette sur-représentation, par rapport à la population suisse, des étrangers titulaires d'une formation élémentaire d'une part, et ceux titulaires d'une formation universitaire d'autre part, au détriment de ceux titulaires d'une formation intermédiaire. Ces caractéristiques bimodales s'expliquent par la nature des flux migratoires en direction de la Suisse, qui favorise l'immigration de personnes soit très fortement qualifiées, soit non qualifiées.

Le niveau de formation plutôt faible chez les Européens du Sud s'explique principalement par les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre concernant ces populations (secteur du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration, à faible niveau de formation nécessaire). Le faible niveau de qualification requis pour une part importante du marché de l'emploi dévolu à la population étrangère est généralement bien documenté (cf. par exemple Bürgenmeier 1992 ; Berset 2000). Les différences dans les niveaux de formation, mises en évidence dans le Tableau 7, se réfèrent ainsi avant tout aux spécificités migratoires, c'est-à-dire à la formation suivie dans le pays d'origine.

Pour sa part, le niveau élevé de formation parmi les personnes du reste de l'Europe communautaire s'explique par le fait que les ressortissants de ces pays arrivés en Suisse pour y exercer une activité professionnelle sont fréquemment des cadres supérieurs envoyés par leur entreprise, mais aussi d'anciens étudiants universitaires ou des hautes écoles, arrivés en Suisse en fin de scolarité pour y poursuivre une formation spécialisée, et restées en Suisse pour des raisons privées ou professionnelles. On peut donc aussi lier en partie ce résultat à la formation suivie dans le pays d'origine.

Le niveau de formation élevé des Suisses dont les deux parents sont d'origine étrangère apporte une information intéressante dans le débat sur le niveau de formation de la deuxième génération. Ce résultat est d'ailleurs confirmé lorsque le modèle se limite aux personnes scolarisées en Suisse (modèles 3 et 4). On insistera cependant sur le fait que, ainsi que mentionné ci-dessus, la population des Suisses dont les deux parents sont d'origine étrangère est caractérisée par une structure par âge proche de celle des Suisses, en d'autres termes figurent dans l'échantillon des personnes ayant été scolarisées en Suisse il y a plusieurs décennies (personnes issues des flux de proximité ayant immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale). Il est pour cette raison difficile d'interpréter ces chiffres en se référant à la question souvent débattue de l'adéquation du système de formation aux nouveaux flux migratoires.

Dans le cadre des réflexions sur le lien migration-formation, un des aspects les plus intéressants est d'ailleurs la question de l'égalité des chances d'accès à une formation de type supérieure en Suisse pour les migrants ou les jeunes de deuxième génération. Il est généralement admis que les enfants de migrants doivent composer avec un sentiment plus ou moins fort d'attachement au pays d'origine et avec l'intention plus ou moins déclarée de la part des enfants de rentrer un jour au pays, qui peut avoir un effet négatif sur la réussite de formation (Lanfranchi, 1989). Le niveau de formation de la deuxième génération pourrait

également être freiné par les difficultés résultant d'une maîtrise partielle de la langue locale de la part des parents, ainsi que, dans un domaine où les tendances à la reproduction des clivages sociaux sont bien connues, du niveau de formation souvent élémentaire des parents. D'un autre côté, la formation des enfants représente un facteur de mobilité sociale important, et les familles migrantes mettent parfois en place les structures nécessaires (cours de langues, cours d'appui, etc.) afin de permettre aux enfants d'atteindre un niveau de formation élevé.

Les résultats obtenus à partir des données du PSM, lorsque l'on se limite à la population née ou scolarisée en Suisse, doivent être commentés en tenant compte de ce contexte. L'absence de différences significatives observées entre les différentes communautés étrangères et le groupe de référence – si l'on fait abstraction des Suisses d'origine étrangère – va en particulier à l'encontre des résultats d'autres études. Travaillant sur la deuxième génération d'Italiens et de Turcs, Hämmig (2000) et Lischer et al. (1997) avaient en particulier mis en évidence une différence scolaire très nette entre ces collectivités et les Suisses, au détriment des étrangers. Ces résultats sont confirmés par la statistique des écoliers (OFS, 2001). Bolzman et al. (2000a) avaient cependant obtenu des résultats variables en fonction du sexe, parmi la deuxième génération des Italiens. Ces études n'avaient pas contrôlé totalement les caractéristiques de formation des parents, au contraire de notre modèle. Celui-ci semble ainsi indiquer qu'à origine sociale égale, les étrangers nés en Suisse ou arrivés avant leur dixième anniversaire ne s'en sortent pas moins bien que les Suisses d'origine en ce qui concerne le niveau de formation. Il semble donc que le constat généralement observé d'un déficit de formation des étrangers scolarisés en Suisse doit être pondéré, car il pourrait surtout traduire un fort effet d'origine sociale. Lischer et al. (1997) relevaient d'ailleurs que l'enfant dont les parents ont suivi une formation universitaire aura 13 fois plus de chances d'entrer à l'université par rapport à un enfant dont les parents n'ont suivi aucune formation post-obligatoire.

4.1.2 « *Participation professionnelle* »

Pour sa part, le modèle concernant la participation professionnelle (probabilité d'exercer une activité rémunérée) ne permet pas de mettre en évidence des disparités selon la nationalité (Tableau 8). Seul le groupe des Européens non communautaires présente une participation professionnelle légèrement moins élevée, en raison peut-être de leur statut de séjour plus précaire – certaines personnes du domaine de l'asile ayant parfois de la difficulté à accéder à un poste

de travail – et d'un risque de chômage plus élevé. Lorsque le modèle est testé sur l'échantillon né ou ayant été scolarisé en Suisse, les différences s'estompent entre Suisses d'origine et groupe des autres européens (Tableau 9).

En fait, et conformément à ce qui est attendu, d'autres facteurs interviennent sur l'activité professionnelle. D'abord, l'âge et le sexe, mais aussi le niveau de formation : plus la formation achevée est élevée, plus la participation professionnelle est importante. Des différences s'observent également au niveau des régions, et traduisent des différentiels de taux de chômage. Le rôle de la nationalité apparaît dans ce contexte assez accessoire, et il est à noter que l'âge à l'arrivée en Suisse ne semble pas être un facteur déterminant significativement la probabilité d'être professionnellement actif.

La nature de la participation professionnelle des hommes et femmes étrangères apparaît pourtant plus complexe que ne semble l'indiquer le modèle. En effet, ainsi que mentionné préalablement, une part importante des migrations est motivée par des motifs professionnels et l'insertion sur le marché du travail a longtemps constitué la condition pour rester en Suisse. D'un autre côté, les personnes de nationalité étrangère au bénéfice d'un permis C – pouvant rester en Suisse même en l'absence de travail – sont confrontées à des taux de chômage plus importants que les Suisses et ce phénomène est de nature à diminuer la probabilité d'exercer une activité professionnelle. Bolzman (2001) notait également une forte sortie précoce du marché du travail parmi les populations étrangères vieillissantes du Sud de l'Europe ayant exercé des activités pénibles. La complexité des mécanismes intervenant sur la probabilité d'exercer un emploi est encore augmentée chez les femmes étrangères, en particulier pour celles provenant de pays du Sud de l'Europe et de l'Europe non communautaire, pour qui la participation professionnelle peut être freinée par des normes familiales bien établies – la femme étant dévolue à des tâches domestiques et d'éducation. Dans ce contexte, l'absence de résultats significatifs peut probablement vouloir dire que les effets positifs ou négatifs se balancent, mais ne permet certainement pas d'affirmer que la situation vis-à-vis de l'activité professionnelle est égale quelle que soit la nationalité. Ce résultat sera en particulier confirmé par l'analyse d'autres dimensions de l'activité professionnelle, à commencer par la position dans la profession.

TABLEAU 8 : PROBABILITÉS ASSOCIÉES À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, SELON L'ORIGINE, 1999.

Modalité	Exercer une activité professionnelle			Exercer une fonction dirigeante			Etre au chômage			Travailler à plein temps		
	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.02	{0.83 -1.24}		1.02	{0.81 -1.29}		0.80	{0.38 -1.68}		1.27	{0.99 -1.62}	
Suisse, deux parents étrangers	0.86	{0.68 -1.08}		0.85	{0.63 -1.14}		2.58	{1.43 -4.64} **		1.26	{0.94 -1.69}	
Italien	1.09	{0.72 -1.64}		0.74	{0.47 -1.16}		1.45	{0.55 -3.84}		1.11	{0.70 -1.76}	
Espagnol / Portugais	1.00	{0.57 -1.75}		1.18	{0.66 -2.12}		3.19	{1.17 -8.71} *		1.81	{0.96 -3.41}	
Autre CEE/AELE	1.07	{0.69 -1.66}		1.62	{1.01 -2.61} *		2.71	{1.05 -6.97} *		1.54	{0.93 -2.54}	
Autre Europe	0.42	{0.24 -0.75} **		0.32	{0.13 -0.77} *		5.14	{1.78 -14.82} **		2.18	{1.07 -4.42} *	
Autre monde	0.63	{0.30 -1.35}		0.56	{0.23 -1.39}		1.44	{0.17 -11.85}		1.00	{0.41 -2.45}	
Age	0.92	{0.91 -0.92} ***		1.03	{1.02 -1.03} ***		1.01	{1.00 -1.03}		0.97	{0.96 -0.97} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.27	{0.23 -0.31} ***		0.37	{0.32 -0.43} ***		1.34	{0.92 -1.96}		0.05	{0.04 -0.06} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.78	{0.45 -1.35}		0.82	{0.45 -1.51}		1.49	{0.55 -4.10}		0.61	{0.33 -1.13}	
Arrivé à 10-19 ans	1.23	{0.77 -1.95}		0.40	{0.22 -0.75} ***		0.99	{0.38 -2.61}		0.88	{0.52 -1.50}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.12	{0.81 -1.55}		0.71	{0.48 -1.05}		0.93	{0.43 -1.99}		0.91	{0.61 -1.35}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.44	{1.24 -1.66} ***		2.93	{2.48 -3.46} ***		0.50	{0.30 -0.83} **		1.04	{0.87 -1.24}	
Formation tertiaire	2.01	{1.65 -2.44} ***		5.05	{4.14 -6.16} ***		0.58	{0.34 -1.01}		0.64	{0.51 -0.79} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.71	{0.62 -0.82} ***		1.11	{0.95 -1.29}		1.58	{1.06 -2.36} *		1.34	{1.13 -1.60} ***	
Tessin	0.44	{0.33 -0.59} ***		1.06	{0.69 -1.62}		1.52	{0.59 -3.91}		1.73	{1.12 -2.69} *	
	Score de Ward	1459.3 <0.001		Score de Ward	556.24 <.0001		Score de Ward	54.725 <0.001		Score de Ward	1036.5 <0.001	
	Actif	4631		Dirigeant, responsable	1402		Au chômage	117		Plein temps	3062	
	Non actif	2274		Production, autre	2393		Actif occupé	4629		Temps partiel	1466	

* : P < 0.05 ; ** : P < 0.01 *** : P < 0.001

TABLEAU 9 : PROBABILITÉS ASSOCIÉES À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, SELON L'ORIGINE. PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS, 1999.

Modalité	Exercer une activité professionnelle			Exercer une fonction dirigeante			Etre au chômage			Travailler à plein temps		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.99	{0.81 -1.21}		1.02	{0.80 -1.28}		0.76	{0.34 -1.67}		1.22	{0.95 -1.57}	
Suisse, deux parents étrangers	0.82	{0.63 -1.05}		0.94	{0.68 -1.29}		2.53	{1.33 -4.83} **		1.37	{0.99 -1.90}	
Italien	0.94	{0.50 -1.78}		0.84	{0.48 -1.48}		1.91	{0.56 -6.57}		1.14	{0.61 -2.14}	
Espagnol / Portugais	0.52	{0.18 -1.48}		0.94	{0.34 -2.58}		10.79	{3.30 -35.31} ***		1.03	{0.33 -3.23}	
Autre CEE/AELE	0.60	{0.21 -1.68}		1.38	{0.52 -3.63}		10.28	{3.12 -33.83} ***		1.25	{0.38 -4.04}	
Autre Europe	1.18	{0.14 -9.80}		3.97	{0.73 -21.69}	
Autre monde	1.01	{0.10 -10.62}		2.07	{0.15 -28.60}	
Age	0.92	{0.91 -0.92} ***		1.03	{1.02 -1.04} ***		1.01	{0.99 -1.03}		0.96	{0.96 -0.97} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.27	{0.23 -0.31} ***		0.36	{0.31 -0.42} ***		1.18	{0.77 -1.81}		0.05	{0.04 -0.06} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.83	{0.46 -1.50}		0.84	{0.44 -1.60}		0.94	{0.31 -2.80}		0.63	{0.32 -1.23}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.48	1.263 1.723 ***		2.97	{2.49 -3.53} ***		0.47	{0.26 -0.86} *		0.99	0.818 1.2	
Formation tertiaire	2.09	{1.69 -2.58} ***		4.69	{3.79 -5.81} ***		0.81	{0.45 -1.45}		0.62	{0.49 -0.79} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.93	{0.81 -1.07}		1.09	{0.93 -1.29}		0.97	{0.62 -1.53}		1.12	{0.94 -1.33}	
Tessin	0.43	0.312 0.603 ***		1.26	{0.80 -2.00}		0.76	{0.18 -3.21}		2.07	1.239 3.448 **	
	Score de Ward	2105 <.0001		Score de Ward	475.19 <.0001		Score de Ward	49.192 <.0001		Score de Ward	931.58 <.0001	
	Actif	4053		Dirigeant, responsable	1251		Au chômage	90		Plein temps	2664	
	Non actif	2024		Production, autre	2058		Actif occupé	4051		Temps partiel	1289	

* : P < 0.05 ; ** : P < 0.01 *** : P < 0.001

4.1.3 *Position dans la profession*

Plus intéressante dans la problématique de l'intégration est la position dans la profession et l'accès à un poste de dirigeant ou à responsabilité. Les résultats observés mettent en évidence, pour l'ensemble de l'échantillon, une sur-représentation dans les positions dirigeantes des personnes originaires des pays de la CEE/AELE hors Europe du Sud. Ce résultat confirme que la migration de l'Europe de l'Ouest en direction de la Suisse est avant tout une migration de travailleurs qualifiés. En revanche, les personnes provenant de l'Europe non communautaire présentent une probabilité très fortement diminuée d'avoir une position dirigeante dans l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Contrairement à ce qui était attendu suite à la lecture de travaux d'auteurs tels Bolzman (2001), mettant en évidence une sous-représentation des communautés du Sud de l'Europe dans les postes à responsabilités, les Italiens et Espagnols/Portugais ne montrent pas un risque significativement inférieur, par rapport aux Suisses, d'accéder à une position dirigeante. Cela s'explique très certainement par le fait que le modèle contrôle le rôle du niveau de formation (les personnes de formation tertiaire ayant cinq fois plus de chances d'accéder à une position dirigeante que les personnes de formation primaire), l'âge et le sexe (les femmes ayant un accès divisé par trois, par rapport aux hommes). En d'autres termes, après prise en compte de ces variables, il n'est pas démontré par le modèle que des discriminations s'observent concernant l'accès aux positions à responsabilité à âge, sexe et compétences égales, entre Suisses et étrangers de l'Europe du Sud.

L'âge à la migration semble jouer un rôle dans l'accès à des positions élevées. En effet, parmi les personnes arrivées entre 10 et 19 ans, l'accès à de tels postes est significativement limité par rapport aux personnes nées en Suisse.

On notera que des résultats très similaires s'observent quant aux risques d'accès à des postes à responsabilité lorsque l'on ne retient dans l'analyse que les personnes nées ou ayant été scolarisées en Suisse (Tableau 9).

La *mobilité professionnelle* a été appréhendée en fonction des réponses fournies en 1999 et 2000 concernant la position dans l'entreprise (Tableau 10). On s'est intéressé aux personnes présentant un poste à un niveau de production en 1999 et l'on a calculé la probabilité d'avoir atteint un poste à responsabilité ou de direction l'année suivante ; de la même manière, on a mesuré la probabilité, pour des personnes non dirigeantes en 1999, d'atteindre un poste de direction en 2000.

TABLEAU 10 : PROBABILITÉS D'ACCÉDER À UN STATUT À RESPONSABILITÉ OU D'ACCÉDER À UN STATUT DE DIRIGEANT ENTRE 1999 ET 2000, SELON L'ORIGINE.

Modalité	Atteindre un statut de dirigeant ou responsable entre 1999 et 2000			Atteindre un statut de dirigeant entre 1999 et 2000		
	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P
Suisse d'origine	1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.05	{0.67 -1.65}		2.02	{1.08 -3.77} *	
Suisse, deux parents étrangers	1.45	{0.86 -2.45}		1.14	{0.45 -2.89}	
Italien	1.74	{0.82 -3.72}		4.58	{1.48 -14.11} **	
Espagnol / Portugais	0.52	{0.11 -2.44}		2.56	{0.46 -14.15}	
Autre CEE/AELE	0.60	{0.21 -1.73}		1.41	{0.32 -6.20}	
Autre Europe	0.74	{0.19 -2.89}		1.89	{0.19 -18.69}	
Autre monde
Age	1.01	{1.00 -1.03}		1.01	{0.99 -1.03}	
Homme	1.00			1.00		
Femme	0.58	{0.44 -0.77} ***		0.66	{0.41 -1.08}	
Né en Suisse	1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.139	0.389 3.336		0.31	{0.04 -2.72}	
Arrivé à 10-19 ans	0.32	0.089 1.148	
Arrivé après 20 ans	0.80	{0.38 -1.68}		0.89	{0.28 -2.81}	
Formation primaire	1.00			1.00		
Formation secondaire	1.94	{1.39 -2.70} ***		2.63	1.436 4.816 **	
Formation tertiaire	5.22	3.563 7.657 ***		5.88	3.264 10.591 ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00		
Suisse romande	0.90	{0.66 -1.22}		1.39	0.863 2.24	
Tessin	0.84	0.375 1.869		0.39	0.052 2.908	
	Score de Ward	100.79	<.0001	Score de Ward	52.838	<.0001
	Statut augmente	248		Devient dirigeant	77	
	Reste au même niveau	1487		Reste non dirigeant	2417	

* : P < 0.05 ; ** : P < 0.01 *** : P < 0.001

Il est clairement démontré à partir du modèle que la formation et le sexe (pour l'accès à un poste à responsabilité) jouent de nouveau un rôle essentiel sur la mobilité professionnelle (cf. Bühler, 2002). Le rôle de la nationalité s'observe quant à lui uniquement en ce qui concerne l'accès à un poste de direction, qui est significativement plus important parmi les personnes de nationalité italienne (risque relatif de 4,58**) et parmi les Suisses dont un parent est de nationalité étrangère (RR 2,02*). Les résultats concernant les Italiens, imputables à la deuxième génération, devraient être confirmés par d'autres données, par exemple celles recueillies entre les 2^e et 3^e passages ; dans l'attente, l'interprétation de

cet accès favorisé est difficile. La forte probabilité de promotion des Italiens et des Suisses d'origine étrangère n'était donc pas anticipée.

On relèvera qu'en 1999, une question avait été posée sur les chances de promotions au cours des prochains mois, et qu'aucune différence n'avait été observée en fonction de la nationalité concernant cette question (cf. Tableau 14, section 4.1.7).

4.1.4 Chômage

Le taux plus élevé de chômage parmi les étrangers a de nombreuses fois été mis en évidence et se reflète parfaitement dans les données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA, 2001) et du SECO, confirmant les observations effectuées dans d'autres pays européens (Werner, 1998). Le taux de chômage est jusqu'à trois fois plus élevé parmi les étrangers que parmi les Suisses, la période de chômage est plus longue, et le risque de devenir chômeur en fin de droit plus élevé que pour les Suisses. Le risque augmenté de chômage parmi les étrangers est observé alors même que, pour un certain nombre de personnes étrangères au bénéfice d'un permis annuel (permis B), la perte de l'emploi implique généralement un retour dans le pays d'origine. Pour les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C, soit plus des deux tiers des étrangers en Suisse – OFS, 2001), la perte de l'emploi n'entraîne en revanche pas la perte de l'autorisation de séjour.

Plusieurs facteurs pouvant expliquer le risque augmenté de chômage parmi les étrangers doivent être mentionnés. En période de restructuration et de crise économique, le faible niveau de qualification des membres de certaines collectivités étrangères les expose particulièrement au risque de perdre leur emploi. Les caractéristiques d'emploi des étrangers – une forte proportion d'entre eux travaillent dans des secteurs sensibles à la conjoncture, comme le bâtiment ou le tourisme – pourrait aussi expliquer ce phénomène, tandis que des discriminations sur le marché du travail au moment de l'entrée en emploi ou en cas de licenciement peuvent parfois être suspectées, ainsi que mentionné au chapitre 4.1.2.

Le modèle présenté au Tableau 8 mesure ce lien entre chômage et nationalité, en calculant le risque relatif, parmi les personnes actives, d'être au chômage en tenant compte des caractéristiques pouvant intervenir, tels que le niveau de formation, le sexe, l'âge, la région de résidence et l'âge à l'arrivée en Suisse. Il apparaît alors que les niveaux de chômage sont effectivement plus élevés parmi

l'ensemble des collectivités étrangères, mais de manière non significative parmi les Italiens et les ressortissants non européens⁶. Par rapport aux Suisses d'origine, on observe également un risque significativement accru de chômage parmi les personnes dont les deux parents sont étrangers, puisque la probabilité d'être sans emploi est multipliée par 2,6.

En limitant le modèle aux personnes nées en Suisse ou arrivées avant l'âge de 10 ans, les risques relatifs d'être au chômage sont encore plus significativement supérieurs à ceux des Suisses d'origine parmi les collectivités étrangères, tout en restant non significatifs pour les Italiens. Parmi la deuxième génération des Espagnols, des Portugais, et des Ressortissants du reste de l'Europe, le risque de chômage est multiplié par dix par rapport aux Suisses d'origine. Il convient cependant de noter que ces risques sont calculés à partir d'un nombre limité de cas.

L'accroissement des risques de chômage lorsque l'on focalise l'analyse sur la deuxième génération, par rapport à l'ensemble des étrangers, peut s'expliquer par le fait que, comme le note Poglia Milet (1999), contrairement à leurs parents, les enfants d'immigrés ne sont pas toujours prêts à accepter n'importe quel travail et n'importe quel traitement. Alors que l'intégration de leurs parents était d'abord une intégration par le travail, les jeunes migrants de deuxième génération sont généralement intégrés socialement et culturellement avant de l'être forcément par le travail. Ayant grandi et ayant été scolarisés en Suisse, ils devraient présenter les mêmes profils que les Suisses du même âge, après contrôle des niveaux de formation. Le fait qu'ils aient un risque très augmenté de chômage, pour la deuxième génération d'Espagnols et de Portugais, ne signifie cependant pas forcément une discrimination visible à l'égard de ces communautés. Dans la recherche effectuée par Poglia Milet (1999) auprès de jeunes italiens, espagnols et portugais, il apparaît d'ailleurs que les personnes interrogées ne ressentent pas de discrimination par rapport à leur nationalité d'origine au niveau de l'emploi.

Entre 1999 et 2000, 20 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont perdu leur emploi, tandis que 51 personnes (légèrement plus de 50%) au chômage en 1999 étaient devenues actives occupées en 2000. Ces effectifs sont trop

⁶ Seuls 117 personnes s'étaient déclarées au chômage au moment de l'enquête, la signification des résultats s'en trouve alors diminuée.

faibles pour autoriser une analyse longitudinale des facteurs intervenant sur la mobilité professionnelle concernant le chômage.

En définitive, si le risque élevé de se retrouver au chômage est confirmé parmi les étrangers, en particulier lorsqu'on limite l'analyse à la deuxième génération, le modèle montre des situations différentes en fonction de la nationalité, avec un risque moindre parmi les Italiens que parmi les autres communautés européennes. Le fait que les Suisses dont les deux parents sont étrangers montrent également des risques de chômage élevés est également un résultat intéressant, mais difficile à expliquer compte tenu du caractère plutôt hétérogène de cette population⁷.

4.1.5 *Emploi à temps partiel*

L'accès à un emploi à temps partiel est parfois considéré comme un progrès qu'offre notre société, en particulier pour les femmes et les hommes désirant concilier vie familiale et vie professionnelle. La proportion de personnes travaillant à temps partiel en Suisse augmente, mais reste encore limitée le plus souvent aux personnes occupant des positions administratives. D'un autre côté, en raison de lacunes dans la juridiction, la pratique du temps partiel peut parfois entraîner des conditions de travail difficiles (travail sur appel, etc.) pour l'employé, face à un employeur utilisant le temps partiel pour diminuer ses coûts de main-d'œuvre (Byrne-Sutton, 2001). Sans entrer dans cette problématique complexe, il paraît intéressant de mesurer la probabilité de travailler à temps partiel, parmi les personnes actives, en fonction de la nationalité.

Dans l'ensemble, peu de différences ne s'observent entre le groupe de référence et les groupes cibles. Bien que non significatifs (à l'exception des personnes du reste de l'Europe), les résultats du modèle montrent que les personnes de nationalité étrangère exercent plus souvent leur activité à plein temps⁸. On observa que ces tendances ont déjà été mises en évidence dans le cadre de l'enquête ESPA (Wanner et al., 2002). Bolzman et Fibbi avaient montré pour

⁷ Ce résultat ne s'observe pas lorsque l'analyse logistique est menée à partir des données du Panel 2000.

⁸ Ces résultats sont confirmés dans le cadre de l'enquête 2000 où l'emploi à temps plein vs temps partiel est significativement plus élevé parmi les Espagnols / Portugais et les Européens non communautaires.

leur part, dans le cadre d'une étude portant sur deux groupes nationaux (Espagnols et Italiens), que la proportion de travailleurs à plein temps différait selon le sexe. S'agissant de la population masculine, 91% des jeunes d'origine espagnole/italienne et 88% des autochtones sont dans cette situation, alors que c'est le cas que de 68% des femmes d'origine étrangère et de 72% des femmes originaire de la Suisse. Le modèle montre que ce sont surtout, outre le sexe, les caractéristiques de formation qui interviennent.

Relevons finalement qu'au cours de l'année comprise entre les passages 1999 et 2000 de l'enquête, 85 personnes actives à temps plein en 1999 ont diminué leur taux d'activité, et 71 autres ont stoppé complètement leur activité. L'appartenance à une nationalité d'origine n'est pas un facteur intervenant de manière significative sur la modification du taux d'activité ou sur la cessation de celle-ci, au contraire de l'âge ou du sexe.

4.1.6 Satisfaction par rapport au travail

Le PSM, par des questions concernant la satisfaction au travail, offre des possibilités d'analyse des conditions dans lequel se déroule le travail. On peut distinguer d'une part la satisfaction par rapport au travail en général, qui est traitée dans cette section, d'autre part les conditions dans lequel l'activité professionnelle se déroule et les sentiments par rapport à la sécurité au travail, qui seront discutés dans la section suivante.

Six questions portant sur la satisfaction sur le lieu de travail ont été considérées : satisfaction concernant l'activité professionnelle en général, le revenu, l'intérêt des tâches à accomplir, les conditions de travail, le montant de travail à accomplir et l'atmosphère sur le lieu de travail. Ces différents indicateurs ne permettent pas de juger les conditions *effectives* de travail, mais plutôt, de manière beaucoup plus générale, le sentiment *subjectif* des personnes classées selon la nationalité, par rapport aux différents aspects intervenant dans l'activité professionnelle. L'« offre » d'un travail intéressant n'intervient donc pas uniquement dans la réponse apportée, la question de la satisfaction faisant également intervenir les attentes individuelles. En particulier, ainsi que le mentionne Poglia Miletì (1999), les attentes par rapport au travail peuvent varier en fonction du vécu migratoire et ne sont en particulier pas les mêmes pour les primo-migrants actifs – pour qui l'activité est très certainement mieux acceptée puisque étant un des principaux facteurs motivant la migration – que pour la deuxième génération.

TABLEAU 11 : PROBABILITÉS D'ÊTRE SATISFAIT DE LA CONDITION DE TRAVAIL, SELON L'ORIGINE.

Modalité	Travail en général			Salaire			Intérêt du travail			Conditions dans lequel le travail s'effectue			Montant de travail à effectuer			Atmosphère de travail		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.99	{0.83 -1.17}		0.98	{0.83 -1.17}		0.97	{0.82 -1.16}		0.99	{0.84 -1.18}		0.87	{0.73 -1.03}		0.95	{0.80 -1.14}	
Suisse, deux parents étrangers	0.94	{0.75 -1.17}		0.78	{0.63 -0.97}	*	0.80	{0.65 -1.00}	*	0.93	{0.75 -1.15}		0.89	{0.71 -1.10}		0.84	{0.67 -1.06}	
Italien	1.01	{0.73 -1.38}		0.87	{0.64 -1.19}		0.73	{0.53 -1.00}		0.93	{0.68 -1.27}		1.04	{0.76 -1.42}		0.98	{0.71 -1.36}	
Espagnol / Portugais	1.04	{0.67 -1.62}		0.45	{0.29 -0.69}	***	0.88	{0.57 -1.36}		0.86	{0.56 -1.33}		0.69	{0.45 -1.07}		0.86	{0.55 -1.35}	
Autre CEE/AELE	1.11	{0.78 -1.58}		0.69	{0.49 -0.98}		0.99	{0.70 -1.41}		1.00	{0.71 -1.42}		0.93	{0.65 -1.32}		1.16	{0.81 -1.68}	
Autre Europe	1.17	{0.72 -1.91}		0.60	{0.37 -0.97}		0.73	{0.45 -1.18}		0.79	{0.49 -1.28}		0.81	{0.50 -1.31}		1.35	{0.82 -2.22}	
Autre monde	0.58	{0.31 -1.09}		0.52	{0.28 -0.96}		0.64	{0.34 -1.20}		1.03	{0.55 -1.93}		0.97	{0.52 -1.81}		0.66	{0.35 -1.26}	
Age	1.03	{1.02 -1.03}	****	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.15	{1.03 -1.28}	*	1.07	{0.96 -1.19}		0.92	{0.82 -1.02}		1.36	{1.22 -1.51}	***	1.13	{1.02 -1.26}	*	1.23	{1.10 -1.37}	***
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.29	{0.84 -2.00}		1.20	{0.78 -1.83}		1.18	{0.77 -1.82}		1.47	{0.95 -2.25}		1.22	{0.80 -1.87}		1.14	{0.73 -1.77}	
Arrivé à 10-19 ans	0.79	{0.54 -1.15}		0.60	{0.42 -0.87}	**	0.99	{0.68 -1.44}		0.86	{0.59 -1.25}		0.87	{0.60 -1.26}		0.67	{0.45 -0.99}	*
Arrivé à 20 ans ou +	0.77	{0.58 -1.03}		0.93	{0.70 -1.24}		0.89	{0.66 -1.18}		0.90	{0.68 -1.20}		1.00	{0.75 -1.34}		0.65	{0.48 -0.88}	**
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.94	{0.82 -1.06}		1.10	{0.97 -1.25}		1.32	{1.17 -1.51}	***	0.98	{0.87 -1.11}		0.79	{0.70 -0.90}	***	0.95	{0.83 -1.08}	
Formation tertiaire	0.86	{0.74 -0.99}	*	1.18	{1.02 -1.37}	*	1.41	{1.21 -1.63}	***	0.99	{0.86 -1.15}		0.70	{0.61 -0.81}	***	0.78	{0.67 -0.91}	**
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.89	{0.79 -1.01}		0.92	{0.81 -1.03}		0.82	{0.72 -0.92}	**	0.97	{0.85 -1.09}		0.85	{0.75 -0.96}	***	0.87	{0.77 -0.99}	*
Tessin	0.96	{0.72 -1.30}		0.85	{0.63 -1.15}		0.83	{0.62 -1.13}		0.91	{0.68 -1.23}		0.75	{0.55 -1.00}		0.93	{0.68 -1.27}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001
0 Insatisfait	21	0 Insatisfait	61	0 Insatisfait	23	0 Insatisfait	25	0 Insatisfait	33	0 Insatisfait	19							
1	6	1	30	1	7	1	9	1	11	1	4							
2	20	2	84	2	24	2	24	2	54	2	15							
3	35	3	91	3	33	3	52	3	116	3	24							
4	58	4	169	4	51	4	105	4	148	4	28							
5	222	5	474	5	250	5	332	5	456	5	136							
6	212	6	344	6	198	6	337	6	344	6	124							
7	590	7	690	7	494	7	642	7	613	7	379							
8	1403	8	1227	8	1115	8	1229	8	1208	8	1003							
9	590	9	422	9	705	9	537	9	400	9	805							
10 Satisfait	1202	10 Satisfait	750	10 Satisfait	1457	10 Satisfait	1054	10 Satisfait	952	10 Satisfait	1562							

Il est intéressant de constater (Tableau 11) que les personnes de nationalité ou d'origine étrangère ne sont généralement pas moins satisfaites des conditions de travail que les personnes d'origine suisse. La satisfaction générale par rapport au travail est même légèrement plus élevée, mais de manière non significative pour les différentes collectivités étrangères, excepté pour les personnes du reste du Monde. Parmi les différents indicateurs proposés, le seul qui montre des résultats très significatifs concerne la satisfaction en matière du revenu professionnel. Les salariés Espagnols et Portugais, ainsi que les Suisses dont les parents sont de nationalité étrangère déclarent une moindre satisfaction du revenu⁹, alors que, ainsi que cela sera mis en évidence par la suite, les Suisses d'origine étrangère ne gagnent pas moins que le groupe de référence.

Lorsqu'on limite l'analyse aux personnes nées ou scolarisées en Suisse (Tableau 12), les résultats ne montrent pas plus de spécificités selon l'origine vis-à-vis de la satisfaction du travail. Il semble surtout que c'est l'âge qui joue un rôle dans le degré de satisfaction par rapport au travail, la satisfaction augmentant à mesure que l'âge augmente, ce qui reflète à la fois des adaptations professionnelles accordées par l'employeur et des attentes moindres de la part de l'employé. De même, le niveau de formation joue un rôle très important par rapport à cette satisfaction, puisque l'intérêt du travail semble plus élevé pour les personnes de formation secondaire et tertiaire que pour les personnes de formation primaire, alors que la charge de travail à effectuer paraît plus importante chez les personnes de formation primaire.

Les données de 1999 peuvent être comparées avec celles recueillies en 2000 afin de mesurer quelles variables peuvent être associées à une éventuelle diminution ou augmentation de la satisfaction entre 2 passages de l'enquête concernant l'activité professionnelle. Trois des six indicateurs de satisfaction initiaux ont été recueillis dans l'enquête 2000 (satisfaction concernant le salaire, les conditions générales de travail et l'atmosphère de travail).

⁹ Ces résultats sont confirmés par les réponses apportées au cours de l'enquête 2000.

TABLEAU 12 : PROBABILITÉS D'ÊTRE SATISFAIT DE LA CONDITION DE TRAVAIL, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS).

Modalité	Travail en général			Salaire			Intérêt du travail			Conditions dans lequel le travail s'effectue			Montant de travail à effectuer			Atmosphère de travail		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.00	{0.84 -1.19}		0.97	{0.81 -1.15}		0.98	{0.82 -1.16}		1.01	{0.85 -1.20}		0.88	{0.74 -1.05}		0.98	{0.82 -1.18}	
Suisse, deux parents étrangers	0.90	{0.71 -1.15}		0.78	{0.61 -0.99}	*	0.80	{0.63 -1.01}		0.88	{0.70 -1.12}		0.85	{0.67 -1.08}		0.85	{0.66 -1.09}	
Italien	1.23	{0.81 -1.86}		1.21	{0.80 -1.82}		0.77	{0.51 -1.16}		1.13	{0.75 -1.70}		1.43	{0.94 -2.16}		1.08	{0.70 -1.66}	
Espagnol / Portugais	0.66	{0.31 -1.41}		0.47	{0.23 -1.00}	*	0.90	{0.42 -1.90}		0.73	{0.35 -1.55}		0.58	{0.27 -1.22}		0.87	{0.41 -1.87}	
Autre CEE/AELE	2.11	{0.97 -4.55}		0.55	{0.26 -1.16}		1.66	{0.77 -3.58}		0.97	{0.46 -2.05}		0.90	{0.43 -1.90}		1.64	{0.75 -3.60}	
Autre Europe	1.61	{0.53 -4.87}		0.41	{0.14 -1.21}		0.65	{0.22 -1.93}		1.20	{0.40 -3.58}		0.77	{0.26 -2.27}		3.51	{1.00 -12.37}	
Autre monde	0.03	{0.01 -0.18}	***	0.19	{0.03 -1.04}		0.11	{0.02 -0.63}	*	0.19	{0.03 -1.08}		0.06	{0.01 -0.33}	**	0.31	{0.04 -2.30}	
Age	1.03	{1.02 -1.03}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***	1.02	{1.01 -1.02}	***
Homme																		
Femme	1.19	{1.06 -1.33}	**	1.06	{0.94 -1.19}		0.93	{0.83 -1.04}		1.38	{1.23 -1.55}	***	1.15	{1.03 -1.29}	*	1.27	{1.12 -1.43}	***
Né en Suisse																		
Arrivé à 0-9 ans	1.23	{0.78 -1.95}		1.16	{0.74 -1.82}		1.13	{0.72 -1.79}		1.42	{0.90 -2.24}		1.18	{0.75 -1.86}		0.98	{0.61 -1.57}	
Arrivé à 10-19 ans																		
Arrivé à 20 ans ou +																		
0.93	{0.81 -1.06}			1.12	{0.98 -1.27}		1.38	{1.20 -1.57}	***	0.98	{0.86 -1.12}		0.79	{0.69 -0.90}	***	0.95	{0.83 -1.09}	
Formation primaire	0.87	0.742	1.02	1.15	{0.98 -1.34}		1.40	1.197	1.648 ***	1.00	0.851	1.166	0.70	{0.60 -0.82}	***	0.78	0.66	0.916 **
Formation secondaire																		
Formation tertiaire																		
	0.87	{0.76 -0.99}	*	0.95	{0.83 -1.08}		0.81	{0.71 -0.93}	**	0.98	{0.86 -1.12}		0.87	{0.76 -0.99}	*	0.87	{0.76 -1.00}	*
Suisse alémanique	0.85	0.607	1.182	0.82	{0.59 -1.15}		0.72	0.514	1.003	0.82	0.588	1.136	0.72	{0.52 -1.01}		0.84	0.593	1.174
Suisse romande	0.89	{0.79 -1.01}		0.92	{0.81 -1.03}		0.82	{0.72 -0.92}	**	0.97	{0.85 -1.09}		0.85	{0.75 -0.96}	***	0.87	{0.77 -0.99}	*
Tessin	0.96	{0.72 -1.30}		0.85	{0.63 -1.15}		0.83	{0.62 -1.13}		0.91	{0.68 -1.23}		0.75	{0.55 -1.00}		0.93	{0.68 -1.27}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald		<.0001	Score de Wald		<.0001	Score de Wald		<.0001	Score de Wald		<.0001	Score de Wald		<.0001	Score de Wald		<.0001
0 Insatisfait			15	0 Insatisfait		41	0 Insatisfait		17	0 Insatisfait		22	0 Insatisfait		30	0 Insatisfait		12
1			6	1		25	1		7	1		8	1		10	1		4
2			16	2		71	2		18	2		23	2		45	2		11
3			31	3		76	3		28	3		45	3		96	3		19
4			46	4		142	4		42	4		94	4		126	4		22
5			180	5		394	5		216	5		278	5		400	5		106
6			183	6		283	6		173	6		293	6		301	6		106
7			513	7		598	7		417	7		546	7		518	7		312
8			1233	8		1105	8		967	8		1081	8		1066	8		884
9			530	9		389	9		636	9		474	9		355	9		718
10 Satisfait			1058	10 Satisfait		671	10 Satisfait		1288	10 Satisfait		934	10 Satisfait		845	10 Satisfait		1402

TABLEAU 13 : PROBABILITÉ DE VOIR DIFFÉRENTES SATISFACTIONS AUGMENTER OU DIMINUER ENTRE 1999 ET 2000.

Modalité	Salaire: satisfaction augmentée			Salaire: satisfaction diminuée			Conditions de travail : satisfaction augmentée			Conditions de travail : satisfaction diminuée			Atmosphère de travail: satisfaction augmentée			Atmosphère de travail: satisfaction diminuée		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.03	{0.83 -1.29}		1.06	{0.86 -1.30}		0.92	{0.74 -1.14}		0.94	{0.76 -1.16}		1.14	{0.90 -1.44}		0.87	{0.70 -1.09}	
Suisse, deux parents étrangers	0.89	{0.67 -1.17}		1.30	{1.02 -1.66}	*	0.89	{0.68 -1.16}		1.20	{0.93 -1.54}		0.87	{0.64 -1.19}		1.01	{0.77 -1.32}	
Italien	1.12	{0.74 -1.69}		1.10	{0.75 -1.61}		0.84	{0.55 -1.28}		1.30	{0.88 -1.91}		0.92	{0.58 -1.46}		1.16	{0.78 -1.74}	
Espagnol / Portugais	1.59	{0.92 -2.77}		0.76	{0.43 -1.32}		0.96	{0.54 -1.74}		1.26	{0.73 -2.17}		1.46	{0.81 -2.65}		0.73	{0.40 -1.33}	
Autre CEE/AELE	1.01	{0.64 -1.62}		1.01	{0.66 -1.56}		0.90	{0.56 -1.44}		1.22	{0.79 -1.88}		0.92	{0.55 -1.54}		1.10	{0.69 -1.73}	
Autre Europe	0.68	{0.35 -1.33}		0.74	{0.41 -1.32}		0.68	{0.36 -1.28}		0.97	{0.54 -1.74}		0.74	{0.37 -1.47}		0.76	{0.41 -1.41}	
Autre monde	1.55	{0.72 -3.37}		0.42	{0.16 -1.06}		0.91	{0.40 -2.10}		0.86	{0.38 -1.95}		2.20	{1.00 -4.84}		0.60	{0.25 -1.48}	
Age	1.00	{1.00 -1.01}		0.99	{0.99 -1.00}	**	0.99	{0.99 -1.00}	*	1.00	{0.99 -1.00}		1.00	{0.99 -1.00}		1.00	{0.99 -1.00}	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.13	{0.99 -1.29}		0.98	{0.86 -1.11}		0.86	{0.75 -0.98}	*	1.00	{0.88 -1.14}		0.95	{0.82 -1.10}		0.98	{0.86 -1.13}	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.96	{0.55 -1.70}		1.29	{0.77 -2.14}		0.84	{0.47 -1.49}		1.00	{0.59 -1.70}		1.11	{0.61 -2.00}		0.88	{0.50 -1.56}	
Arrivé à 10-19 ans	1.26	0.781 2.032		0.86	{0.54 -1.37}		1.26	0.779 2.022		0.69	0.425 1.128		1.05	{0.61 -1.80}		0.84	0.504 1.386	
Arrivé à 20 ans ou +	0.92	{0.63 -1.36}		1.09	{0.76 -1.55}		0.81	{0.55 -1.20}		1.11	{0.78 -1.59}		1.05	{0.69 -1.60}		1.21	{0.83 -1.77}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.20	{1.02 -1.41}	*	0.82	{0.70 -0.95}	**	1.22	{1.05 -1.42}	*	0.97	{0.83 -1.13}		1.08	{0.90 -1.28}		1.00	{0.85 -1.17}	
Formation tertiaire	1.32	1.095 1.591	**	0.85	{0.71 -1.02}		1.27	1.055 1.519	*	0.96	0.801 1.154		1.18	{0.96 -1.44}		1.05	0.866 1.26	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.08	{0.93 -1.25}		0.87	{0.76 -1.00}	*	0.87	{0.76 -1.01}		0.95	{0.83 -1.09}		0.83	{0.70 -0.97}	*	1.07	{0.93 -1.24}	
Tessin	1.05	{0.72 -1.52}		1.07	{0.76 -1.51}		1.01	{0.71 -1.44}		1.16	{0.82 -1.63}		1.02	{0.69 -1.52}		1.73	{1.23 -2.44}	**
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ;	Score de Wald	21.795	0.1499	Score de Wald	34.113	0.0052	Score de Wald	32.818	0.0078	Score de Wald	14.248	0.5803	Score de Wald	21.58	0.1573	Score de Wald	20.162	0.213
*** p < 0.001.	Augmente			1140	Diminue		1455	Augmente		1258	Diminue		1321	Augmente		920	Diminue	
	N'augmente pas			3382	Ne diminue pas		3067	N'augmente pas		3309	Ne diminue pas		3246	N'augmente pas		3311	Ne diminue pas	

Dans l'ensemble, la mobilité observée d'une année à l'autre concernant le niveau de satisfaction est assez importante et le nombre de personnes modifiant leur avis sur la satisfaction professionnelle est élevé, ce qui peut paraître normal compte tenu du fait que cette mesure repose sur des éléments très subjectifs pouvant évoluer rapidement. On ne trouve pas cependant d'association très nette entre évolution favorable ou défavorable du niveau de satisfaction et nationalité (Tableau 13). On peut donc conclure, au terme de cette section consacrée à la satisfaction dans le travail, que le ressenti subjectif est proche quelle que soit la nationalité.

4.1.7 Conditions de travail ressenties, sécurité de l'emploi

Un dernier chapitre relatif à la situation professionnelle porte sur différents indicateurs des conditions de travail. Ces indicateurs se réfèrent en particulier au risque subjectivement déclaré de chômage, aux horaires généraux de l'activité professionnelle et aux chances de promotion déclarées par la personne enquêtée (Tableaux 14 et 15).

TABLEAU 14 : NIVEAU DE SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL, POSSIBILITÉS DE PROMOTION, SELON L'ORIGINE., 1999.

Modalité	Se sent en sécurité vis-à-vis du risque de chômage			Travail le soir			Travail le samedi ou dimanche			Travail sur appel			Chances de promotion limitées		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.15	{0.97 -1.37}		0.82	{0.54 -1.25}		0.75	{0.54 -1.03}		0.72	{0.54 -0.96} *		0.81	{0.55 -1.18}	
Suisse, deux parents étrangers	0.80	{0.65 -0.98}		0.79	{0.48 -1.32}		0.91	{0.64 -1.31}		1.00	{0.71 -1.41}		1.19	{0.80 -1.79}	
Italien	0.67	{0.49 -0.92} *		0.64	{0.24 -1.70}		0.57	{0.27 -1.19}		0.75	{0.38 -1.47}		1.25	{0.56 -2.80}	
Espagnol / Portugais	0.66	{0.43 -1.01}			0.51	{0.17 -1.46}		1.27	{0.50 -3.21}		0.44	{0.09 -2.11}	
Autre CEE/AELE	0.95	{0.67 -1.35}		1.07	{0.42 -2.71}		0.74	{0.36 -1.53}		1.47	{0.73 -2.95}		0.89	{0.36 -2.17}	
Autre Europe	1.00	{0.63 -1.58}		0.90	{0.24 -3.37}		0.75	{0.27 -2.11}		1.57	{0.57 -4.34}		1.96	{0.63 -6.07}	
Autre monde	0.88	{0.48 -1.61}		1.79	{0.31 -10.41}		3.14	{0.70 -14.11}		2.60	{0.59 -11.58}		3.92	{0.80 -19.19}	
Age	1.01	{1.01 -1.02} ***		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{1.00 -1.01}		1.00	{0.99 -1.01}	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.07	{0.96 -1.19}		0.38	{0.29 -0.49} ***		0.43	{0.34 -0.53} ***		0.80	{0.65 -0.99} *		0.71	{0.55 -0.91} **	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.38	{0.90 -2.12}		0.80	{0.16 -3.99}		0.88	{0.30 -2.62}		0.46	{0.17 -1.22}		0.88	{0.26 -2.98}	
Arrivé à 10-19 ans	0.69	{0.48 -0.99} *		1.61	{0.52 -5.04}		1.49	{0.64 -3.51}		1.02	{0.45 -2.28}		1.38	{0.54 -3.55}	
Arrivé à 20 ans ou +	0.93	{0.70 -1.24}		1.20	{0.56 -2.58}		1.20	{0.69 -2.09}		0.73	{0.43 -1.23}		0.75	{0.39 -1.45}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.89	{0.79 -1.01}		1.09	{0.81 -1.48}		1.33	{1.05 -1.67} *		0.83	{0.67 -1.04}		0.97	{0.73 -1.28}	
Formation tertiaire	1.01	{0.87 -1.17}		0.97	{0.64 -1.48}		2.16	{1.55 -3.00} ***		1.17	{0.85 -1.62}		1.01	{0.68 -1.49}	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.74	{0.65 -0.83} ***		0.83	{0.62 -1.11}		0.76	{0.61 -0.95} *		0.85	{0.69 -1.05}		0.73	{0.56 -0.96} *	
Tessin	1.35	{1.00 -1.84}		1.01	{0.58 -1.78}		0.84	{0.54 -1.32}		1.07	{0.71 -1.63}		0.87	{0.52 -1.46}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	0.0483	Score de Wald	0.1352							
Forte sécurité	2612	Oui	703	Oui	1016		382	O - pas de promotion	2703						
1	480	Non	1171	Non	859		1490	1	131						
2	583							2	165						
3	285							3	139						
4	130							4	85						
5	432							5	397						
6	80							6	102						
7	114							7	140						
8	115							8	137						
9	25							9	20						
Forte insécurité	116							10 - promotion certaine	142						

TABLEAU 15 : NIVEAU DE SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL, POSSIBILITÉS DE PROMOTION, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS), 1999.

Modalité	Se sent en sécurité vis-à-vis du risque de chômage			Travail le soir			Travail le samedi ou dimanche			Travail sur appel			Chances de promotion limitées		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.14	{0.96 -1.36}		0.72	{0.52 -1.00}		0.73	{0.54 -0.98}		0.83	{0.57 -1.22}		0.88	{0.71 -1.08}	
Suisse, deux parents étrangers	0.79	{0.63 -0.99} *		0.94	{0.64 -1.38}		1.05	{0.73 -1.51}		1.10	{0.71 -1.70}		1.18	{0.89 -1.57}	
Italien	0.81	{0.54 -1.22}		1.07	{0.35 -3.21}		0.75	{0.26 -2.15}		2.30	{0.73 -7.27}		0.85	{0.54 -1.33}	
Espagnol / Portugais	0.68	{0.33 -1.37}			1.28	{0.21 -7.79}			0.92	{0.42 -1.99}	
Autre CEE/AELE	0.89	{0.43 -1.85}		0.31	{0.03 -3.49}		0.24	{0.02 -2.41}			1.02	{0.43 -2.42}	
Autre Europe	1.13	{0.42 -3.03}			5.02	{0.27 -9.24}		0.94	{0.30 -2.99}	
Autre monde	0.69	{0.14 -3.47}			1.31	{0.11 -16.31}	
Age	1.01	{1.01 -1.02} ***		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{1.00 -1.01}		1.00	{1.00 -1.01}		1.04	{1.03 -1.05} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.07	{0.96 -1.20}		0.42	{0.34 -0.53} ***		0.79	{0.63 -0.99} *		0.75	{0.57 -0.98} *		2.06	{1.79 -2.37} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.31	{0.83 -2.07}		1.00	{0.28 -3.64}		0.58	{0.18 -1.86}		0.62	{0.13 -2.87}		0.62	{0.38 -1.03}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.87	{0.76 -0.99} *		1.38	{1.08 -1.76} *		0.82	{0.64 -1.03}		0.85	{0.63 -1.15}		0.77	{0.65 -0.90} **	
Formation tertiaire	0.99	{0.85 -1.17}		2.22	{1.55 -3.17} ***		1.24	{0.87 -1.77}		1.07	{0.71 -1.61}		0.63	{0.52 -0.76} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.73	{0.64 -0.83} ***		0.75	{0.59 -0.96} *		0.85	{0.68 -1.06}		0.76	{0.57 -1.01}		1.10	{0.94 -1.28}	
Tessin	1.21	{0.87 -1.69}		0.83	{0.51 -1.34}		1.01	{0.64 -1.60}		0.83	{0.47 -1.46}		1.50	{0.97 -2.32}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	0.0483	Score de Wald	0.1352							
Forte sécurité	2340	Oui	628	Oui	911		344	O - pas de promotion	2403						
1	439	Non	1043	Non	761		1326	1	119						
2	527							2	152						
3	251							3	124						
4	115							4	75						
5	366							5	349						
6	66							6	88						
7	94							7	110						
8	99							8	114						
9	19							9	19						
Forte insécurité	93							10 - promotion certaine	120						

Comme c'est le cas pour la satisfaction vis-à-vis du travail, peu de différences ne s'observent entre Suisses d'origine et autres groupes en matière de sécurité vis-à-vis du chômage et de chances de promotions. Une majorité des personnes actives déclarent en effet que la sécurité du poste de travail en matière de chômage est grande ; de même, la promotion professionnelle est généralement considérée comme peu probable pour une majorité de personnes bien installées dans leur position professionnelle. Ces indicateurs n'apportent donc pas d'informations complémentaires dans le cadre du débat sur les conditions de travail des personnes d'origine étrangère.

La question de l'horaire du travail (travail effectué le soir, le samedi ou le dimanche, ou sur appel) mérite en revanche un commentaire, même si l'on ne retrouve pas de différences significatives en fonction de l'origine. D'autres données statistiques disponibles mettent généralement en évidence des spécificités dans l'activité des étrangers par rapport aux Suisses (voir par ex. OFS, 2001 ; Flückiger, 2000), et l'idée selon laquelle certains étrangers, en particulier les primo-migrants provenant des pays du Sud de l'Europe, rencontrent des conditions de travail très difficile a été suspectée. Selon les données du PSM, ces spécificités ne semblent pas concerner l'horaire de travail, qui dépend plutôt du sexe et du niveau de formation. Ce sont en effet surtout les hommes qui travaillent le soir ou le week-end, en partie en raison des législations en vigueur. Concernant le travail le week-end, les personnes de formation secondaire ou tertiaire déclarent plus fréquemment travailler le samedi ou le dimanche.

En conclusion, nous pouvons constater que les indicateurs disponibles ne reflètent certainement pas le caractère pénible du travail, qu'aucun indicateur disponible dans le PSM ne permet d'appréhender, mais plutôt les législations fédérales et les conventions collectives concernant l'horaire du travail. Les différences en fonction de la nationalité sont faibles sinon inexistantes pour ce qui est des variables incluses dans l'enquête. La mobilité professionnelle observée à propos des conditions ressenties de travail durant la période couverte par les deux premiers passages du Panel est faible, et n'est pour cette raison pas discutée ici.

4.2 Ressources disponibles

Par ce terme, nous entendons les ressources que les personnes sont susceptibles de réunir pour mener leur vie dans les meilleures conditions. Ces ressources peuvent être acquises soit avant, soit après la migration. Les ressources peuvent

s'exprimer en termes de niveau de formation, nécessaire en particulier pour la parfaite réalisation de l'activité professionnelle répondant aux attentes individuelles (cf. ci-dessus). Elles peuvent aussi être exprimées en termes de revenu du ménage, qui représente le premier élément considéré ici, selon deux angles. Le premier angle est relatif au *revenu déclaré*, indicateur qui est généralement soumis à des limites importantes dans ce type d'enquêtes. Pour cette raison, le second angle d'approche, qui se réfère à la capacité de payer des factures et d'effectuer différentes dépenses, apporte une information complémentaire.

Les conditions de logement représentent un troisième élément considéré dans ce chapitre consacré aux ressources. Elles ne sont pas seulement le reflet de ressources financières que les individus et les ménages interrogés peuvent mobiliser pour vivre dans un environnement favorable, mais aussi, ainsi que nous le décrirons plus loin, des stratégies concernant l'épargne.

Finalement, la question de la santé représente un autre axe important dans le domaine des ressources. Les personnes atteintes dans leur santé auront bien sûr plus de peine à mener leur vie convenablement et à évoluer au sein de la société. Une santé déficiente peut représenter, pour une personne d'origine étrangère, un obstacle avant d'atteindre un niveau de vie égal à celui des Suisses, mais aussi dans la réalisation du projet migratoire.

Ces quatre éléments sont étudiés dans le présent chapitre.

4.2.1 *Revenu déclaré*

Quelle que soit l'enquête, la question du revenu est difficile à appréhender dans des sociétés où il représente encore souvent un sujet tabou du domaine de la sphère privée. Les réponses apportées à cette question sont pour cette raison soumises à certaines limites, d'une part en raison de la gêne ou de l'absence de motivation à annoncer son revenu professionnel exact pour un certain nombre de personnes, d'autre part en raison de la difficulté à appréhender correctement le montant du revenu, en particulier pour des personnes dont le statut d'emploi varie. De même, l'appréciation des revenus accessoires (disponibilité d'une voiture de fonction, etc.) peut varier d'une personne à l'autre. Dans ce contexte, la confrontation de différents indicateurs et variables traduisant directement ou indirectement le revenu et les ressources financières est utile. Nous en avons défini 4 : revenu du ménage tel qu'il a été déclaré, loyer, disponibilité d'un troisième pilier et satisfaction du revenu.

Le PSM, à partir de la question sur les revenus, propose un indicateur du revenu équivalent du ménage, qui limite les biais inhérents à la situation du ménage. Il s'agit d'un revenu total pour l'ensemble des membres du ménage, tenant compte de la structure de celui-ci, et permettant donc des comparaisons après prise en considération du nombre de personnes appartenant au ménage, et de l'âge respectif des membres du ménage. Outre le fait qu'il est un indicateur général des conditions d'habitation, le niveau du loyer est également un indicateur intéressant du revenu. La disponibilité ou non d'un troisième pilier dans le cadre de la prévoyance vieillesse paraît également être un indicateur très fidèle des ressources financières, alors que la satisfaction du revenu apporte aussi, malgré le fait qu'il soit indépendant du niveau de revenu en raison du ressenti individuel très différent, une riche information dans le domaine. Ces quatre indicateurs sont présentés aux Tableau 16 (ensemble de l'échantillon) et 17 (personnes nées en Suisse ou arrivées avant l'âge de 10 ans). Ne sont retenus dans les tableaux que les personnes de référence de chaque ménage.

Revenu équivalent

Des différences significatives dans le revenu équivalent du ménage s'observent en fonction des caractéristiques individuelles. En particulier, ainsi que de nombreuses fois relevé, à niveau de formation égale, les femmes à la tête du ménage gagnent moins que les hommes ($RR = 0.56^{***}$). D'après Haug, le sexe est un facteur plus important que la nationalité pour expliquer les différences de salaire puisque les hommes étrangers gagnent plus que les femmes suisses : « ce sont [...] les hommes suisses qui gagnent le mieux leur vie, devant les hommes étrangers et les femmes suisses. Les étrangères ont les revenus les plus bas » (Haug 1995, p.20). Le niveau de formation joue aussi un rôle très évident, tandis que l'on observe également un effet de la région de résidence.

Une fois ces facteurs pris en compte par le modèle, des caractéristiques contradictoires sont obtenus en fonction de la nationalité. Les personnes de nationalité italienne et d'Europe non communautaire paraissent en effet gagner significativement moins que les Suisses d'origine. Le modèle semble vérifier l'observation selon laquelle, après contrôle du niveau de formation, du sexe et de l'âge, un niveau de disparité important subsiste concernant le revenu des groupes d'étrangers de l'Europe non communautaire et de l'Italie. Les mêmes tendances s'observent pour les personnes de nationalité ibérique et du reste du Monde, mais de manière non significative.

En revanche, les personnes d'une nationalité de la Communauté européenne autre que le Sud de l'Europe gagnent mieux leur vie que les Suisses, à niveau de

formation et à âge égal. Ainsi que mentionné précédemment, ce sont souvent des personnes issues de migrations de personnes qualifiées, présentant une position élevée dans l'entreprise, et donc au bénéfice d'un revenu professionnel élevé. Comme observé dans le cas de la formation, les étrangers se retrouvent donc bien représentés aux deux extrêmes de l'échelle des salaires.

TABLEAU 16 : NIVEAU DE REVENU ET SATISFACTION DU REVENU, SELON L'ORIGINE, 1999.

Modalité	Niveau du revenu équivalent			Niveau du loyer			Disponibilité d'un troisième pilier			Satisfait de son revenu		
	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.02	{0.85 -1.23}		0.96	{0.81 -1.14}		0.85	{0.70 -1.02}		0.96	{0.82 -1.13}	
Suisse, deux parents étrangers	0.97	{0.78 -1.20}		1.22	{0.99 -1.50}		0.82	{0.66 -1.03}		0.66	{0.54 -0.79}	***
Italien	0.58	{0.40 -0.84}	**	0.97	{0.68 -1.38}		0.67	{0.46 -0.98}	*	0.53	{0.38 -0.73}	***
Espagnol / Portugais	0.69	{0.43 -1.11}		0.62	{0.39 -0.97}	*	0.43	{0.26 -0.73}	**	0.37	{0.24 -0.56}	***
Autre CEE/AELE	1.74	{1.18 -2.56}	**	1.08	{0.75 -1.57}		0.84	{0.56 -1.25}		0.86	{0.61 -1.20}	
Autre Europe	0.34	{0.20 -0.57}	***	0.40	{0.25 -0.65}	***	0.34	{0.19 -0.58}	***	0.40	{0.25 -0.63}	***
Autre monde	0.71	{0.32 -1.58}		0.74	{0.36 -1.50}		0.54	{0.25 -1.18}		0.61	{0.31 -1.20}	
Age	0.99	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	1.02	{1.02 -1.02}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.56	{0.49 -0.63}	***	1.08	{0.96 -1.21}		1.02	{0.90 -1.15}		1.22	{1.10 -1.36}	***
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.20	{0.74 -1.96}		1.18	{0.74 -1.88}		0.62	{0.37 -1.02}		0.77	{0.50 -1.19}	
Arrivé à 10-19 ans	0.99	{0.65 -1.52}	*	1.03	{0.69 -1.53}		0.74	{0.48 -1.14}		0.61	{0.42 -0.88}	***
Arrivé à 20 ans ou +	0.73	{0.54 -1.00}	*	1.06	{0.79 -1.41}		0.94	{0.69 -1.29}		0.65	{0.50 -0.85}	***
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.76	{1.54 -2.02}	***	1.29	{1.14 -1.47}	***	1.28	{1.11 -1.47}	***	1.38	{1.22 -1.55}	***
Formation tertiaire	3.36	{2.83 -4.00}	***	2.20	{1.86 -2.59}	***	1.54	{1.28 -1.84}	***	1.84	{1.58 -2.15}	***
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.71	{0.62 -0.81}	***	0.51	{0.45 -0.58}	***	0.65	{0.57 -0.74}	***	0.62	{0.55 -0.69}	***
Tessin	0.50	{0.38 -0.67}	***	0.37	{0.28 -0.49}	***	0.62	{0.47 -0.83}	**	0.50	{0.39 -0.65}	***
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001	
	1 Très élevé	829		Très élevé	810		Avec	2868		0 Très satisfait	1234	
	2 Elevé	985		Elévé	1636		Sans	1973		1	413	
	3 Moyen	1414		Moyen	1206					2	1225	
	4 Bas	791		Faible	695					3	748	
										4	374	
										5	557	
										6	133	
										7	85	
										8	48	
										9	9	
										10 pas satisfait	81	

Le fait d'être Suisse d'origine étrangère ne modifie pour sa part pas le niveau de revenu équivalent par rapport aux Suisses d'origine. De même, lorsque l'on ne considère que la deuxième génération, les disparités s'estompent et aucun résultat significatif n'est obtenu concernant le niveau du revenu équivalent en fonction de la nationalité. Ce résultat va dans le sens d'une disparition des discriminations salariales dès la deuxième génération (Hämmig, 2000).

L'âge à l'arrivée en Suisse joue également un rôle sur le revenu équivalent, puisque les personnes arrivées dans le pays après l'âge de 20 ans présentent un revenu équivalent significativement plus faible que celles nées en Suisse ou arrivées avant l'âge de 20 ans. La ségrégation salariale des étrangers concerne sur-

tout les immigrés aux âges d'exercer une activité au moment de l'entrée en Suisse.

TABLEAU 17 : NIVEAU DE REVENU ET SATISFACTION DU REVENU, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS), 1999.

Modalité	Niveau du revenu équivalent			Niveau du loyer			Disponibilité d'un troisième pilier			Satisfait de son revenu		
	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P	RR	Intervalle de confiance	P
Suisse d'origine	1.00	{0.83 -1.20}		1.00	{0.80 -1.14}		1.00	{0.69 -1.02}		1.00	{0.81 -1.12}	
Suisse, un parent étranger	1.00	{0.79 -1.26}		0.95	{0.99 -1.55}		0.84	{0.63 -1.02}		0.96	{0.52 -0.78}	***
Suisse, deux parents étrangers	1.00	{0.79 -1.26}		1.24	{0.99 -1.55}		0.80	{0.63 -1.02}		0.63	{0.52 -0.78}	***
Italien	1.03	{0.61 -1.75}		0.92	{0.56 -1.52}		1.04	{0.59 -1.82}		0.82	{0.52 -1.31}	
Espagnol / Portugais	0.73	{0.32 -1.65}		0.65	{0.29 -1.42}		0.34	{0.14 -0.85}	*	0.46	{0.22 -0.96}	*
Autre CEE/AELE	1.31	{0.56 -3.03}		0.94	{0.40 -2.22}		0.58	{0.24 -1.42}		0.81	{0.37 -1.76}	
Autre Europe	1.02	{0.23 -4.54}		0.65	{0.18 -2.38}		0.10	{0.01 -0.83}	*	0.38	{0.11 -1.32}	
Autre monde	0.72	{0.14 -3.66}		0.74	{0.17 -3.25}		0.33	{0.06 -1.85}		0.81	{0.20 -3.39}	
Age	0.99	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	1.02	{1.02 -1.02}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.54	{0.47 -0.61}	***	1.06	{0.94 -1.20}		0.97	{0.85 -1.11}		1.25	{1.11 -1.39}	***
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.95	{0.56 -1.61}		1.16	{0.70 -1.92}		0.63	{0.37 -1.09}		0.66	{0.41 -1.05}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.82	{1.57 -2.09}	***	1.29	{1.13 -1.49}	***	1.30	{1.12 -1.51}	***	1.43	{1.26 -1.62}	***
Formation tertiaire	3.28	2.717	3.957 ***	2.21	1.846	2.646 ***	1.39	1.142	1.692 ***	1.72	{1.46 -2.04}	***
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.69	{0.60 -0.80}	***	0.51	{0.45 -0.59}	***	0.64	{0.56 -0.74}	***	0.62	{0.55 -0.71}	***
Tessin	0.55	0.397	0.751 ***	0.31	0.228	0.423 ***	0.65	0.474	0.896 **	0.52	{0.40 -0.68}	***
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001		Score de Wald	<.0001	
1 Très élevé	746			Très élevé	717		Avec	2582		0 Très satisfait	1148	
2 Elevé	887			Elévé	1434		Sans	1685		1	380	
3 Moyen	1226			Moyen	1051					2	1111	
4 Bas	678			Faible	601					3	656	
										4	315	
										5	447	
										6	110	
										7	56	
										8	34	
										9	6	
										10 Pas satisfait	60	

Deux études récentes démontrent l'existence des discriminations salariales envers les migrants de première génération. De Coulon en 1998, puis Golder en 2000 se fondent tous deux sur les résultats de l'Enquête suisse sur la population active menée en 1995 par l'OFS pour montrer que les revenus plus bas des étrangers, et plus particulièrement des Européens du Sud, sont moins dûs à l'engagement personnel (« *personal endowment* ») qu'à des critères de sélection discriminatoire. Selon ces deux auteurs, la formation et l'expérience professionnelle du travailleur étranger ont un poids moindre que celles du travailleur suisse. Une partie seulement de cet état de fait peut être expliquée par les questions de reconnaissance transnationales des formations ou des expériences (Golder, 2000). De Coulon (1998) nuance cependant cette affirmation en relevant le fait que la discrimination n'est pas la même pour tous les étrangers, elle change selon la nationalité et touche moins les étrangers qui ont fait toutes leurs écoles en Suisse, observations qui rejoignent les résultats obtenus par nos modèles.

Autres indicateurs du revenu

Le coût du loyer paraît être un indicateur traduisant les ressources disponibles, mais aussi les choix dans l'allocation de ces ressources. Si le coût du loyer est significativement plus faible pour les Espagnols, Portugais et les ressortissants du Reste de l'Europe, par rapport aux Suisses d'origine, cela peut être du au fait que ces personnes n'ont pas les moyens d'accéder à des logements présentant un certain confort de vie ; cela peut aussi vouloir dire que ces personnes, résidant souvent en Suisse de manière non définitive, préfèrent limiter leurs dépenses de logement afin de pouvoir constituer des économies qui seront utilisées dans le pays d'origine. On peut penser par exemple aux nombreux étrangers du Sud de l'Europe, qui parce qu'ils ont la ferme intention de rentrer cher eux à l'âge de la retraite, n'investissent pas leur argent dans un logement de standing auquel ils auraient droit en Suisse ou tout simplement un logement en propriété. C'est ce qui permet à Arendt (1986, p.182) de dire que les étrangers sont des locataires volontaires.

La possibilité de cotiser à un troisième pilier (assurance vie) est un autre indicateur des ressources disponibles. La fréquence d'un troisième pilier est généralement plus faible parmi les personnes de nationalité étrangère par rapport aux Suisses. Ici aussi, il convient de se méfier des effets que peut entraîner le désir plus ou moins fort du retour dans le pays d'origine : pour un certain nombre d'étrangers désirant rentrer au pays, le troisième pilier ne présente pas les mêmes avantages que pour un Suisse.

La satisfaction du revenu peut être mise en relation avec ces résultats, et l'on observe effectivement une relation inverse entre niveau de revenu équivalent et degré de satisfaction. Par rapport aux Suisses d'origine, les personnes de nationalité étrangère, mais aussi les Suisses d'origine étrangère, déclarent être peu satisfaites de leur revenu. Les étrangers arrivés en Suisse dans leur jeunesse sont globalement moins satisfaits de leur revenu par rapport aux personnes nées en Suisse, alors qu'ils ont également un niveau de revenu globalement identique, après contrôle des facteurs de confusion.

Pour l'ensemble de ces indicateurs, lorsque l'on sélectionne uniquement les personnes nées en Suisse ou arrivées avant l'âge de 10 ans, les caractéristiques selon la nationalité s'estompent: elles restent réelles uniquement concernant la satisfaction du revenu, plus faible parmi les Suisses dont les deux parents sont de nationalité étrangère.

Mobilité du revenu

La mobilité entre l'enquête de 1999 et celle de 2000 pour ce qui est du revenu déclaré et du loyer doit être considérée en gardant à l'esprit le fait que l'appréciation du revenu par les personnes interrogées ne correspond pas toujours fidèlement à la réalité. On a considéré que le changement du revenu et le changement du loyer payé tout en étant conscient du fait qu'une partie de la mobilité déclarée fait référence à des appréciations différentes de la situation d'une année à l'autre ou peut être due à de modestes adaptations. Le Tableau 18 présente le risque relatif, par rapport à la catégorie de référence, d'avoir une augmentation ou une diminution dans le revenu équivalant déclaré ou dans le loyer du logement.

TABLEAU 18 : MOBILITÉ CONCERNANT LE REVENU ET LE LOYER, ENTRE 1999 ET 2000.

Modalité	Revenu augmente			Revenu diminue			Loyer augmente			Loyer diminue		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.94	{0.75 -1.19}		1.18	{0.93 -1.50}		0.89	{0.70 -1.14}		1.02	{0.77 -1.37}	
Suisse, deux parents étrangers	1.11	{0.91 -1.36}		1.05	{0.84 -1.32}		0.90	{0.72 -1.12}		1.08	{0.83 -1.42}	
Italien	0.93	{0.67 -1.30}		1.09	{0.76 -1.55}		1.26	{0.92 -1.72}		0.79	{0.50 -1.26}	
Espagnol / Portugais	1.13	{0.74 -1.71}		0.41	{0.21 -0.78}	**	0.29	{0.14 -0.60}	***	0.38	{0.16 -0.90}	*
Autre CEE/AELE	0.76	{0.51 -1.13}		0.89	{0.57 -1.36}		0.67	{0.43 -1.05}		1.71	{1.08 -2.70}	*
Autre Europe	0.57	{0.34 -0.95}	*	0.61	{0.35 -1.08}		1.74	{1.18 -2.57}	**	1.13	{0.65 -1.98}	
Autre monde	0.75	{0.41 -1.38}		0.72	{0.36 -1.43}		0.76	{0.40 -1.47}		0.86	{0.38 -1.99}	
Age	1.00	{0.99 -1.00}	*	1.00	{1.00 -1.01}	*	1.00	{1.00 -1.00}		1.01	{1.01 -1.01}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.01	{0.90 -1.13}		0.92	{0.81 -1.04}		0.97	{0.86 -1.09}		1.04	{0.89 -1.20}	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.08	{0.71 -1.65}		1.07	{0.66 -1.74}		0.50	{0.29 -0.88}	*	1.84	{1.13 -2.99}	*
Arrivé à 10-19 ans	0.78	{0.48 -1.25}		1.01	{0.62 -1.67}		0.84	{0.53 -1.33}		0.74	{0.40 -1.36}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.06	{0.78 -1.44}		1.09	{0.77 -1.53}		0.99	{0.71 -1.38}		0.77	{0.51 -1.18}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.07	{0.92 -1.24}		1.05	{0.89 -1.24}		1.27	{1.09 -1.47}	**	0.81	{0.67 -0.99}	*
Formation tertiaire	0.98	{0.81 -1.19}		1.04	{0.85 -1.27}		0.87	{0.70 -1.07}		0.67	{0.51 -0.87}	**
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.01	{0.90 -1.14}		0.94	{0.82 -1.07}		1.03	{0.91 -1.16}		0.86	{0.73 -1.01}	
Tessin	0.83	0.622	1.115	1.23	{0.92 -1.63}		1.25	0.946	1.654	0.63	0.406	0.984 *

* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.

	Score de Wald	22.534	0.1268	Score de Wald	28.527	0.0273	Score de Wald	55.663	<.0001	Score de Wald	63.012	<.0001
Augmente		1571		Diminue		1195	Augmente		1335	Diminue		785
N'augmente pas		6616		Ne diminue pas		6992	N'augmente pas		7652	Ne diminue pas		8202

Peu de résultats significatifs ne s'observent concernant la mobilité du revenu en fonction de l'origine. Par rapport aux Suisses d'origine, la probabilité que le revenu augmente entre deux passages est cependant plus faible pour les personnes originaires de l'Europe non communautaire. D'un autre côté, la probabilité que le revenu diminue est plus faible parmi les Espagnols et Portugais. La faible mobilité dans un sens ou dans un autre pour les membres actifs de ces deux communautés peut très certainement être expliquée par la position occupée sur le marché du travail. Ces communautés se caractérisent en effet par une forte

participation dans les activités manuelles, où les possibilités d'accroissement du revenu sont faibles, mais où les risques de diminution de revenu sont également faibles.

Les Espagnols et Portugais présentent dans le domaine des loyers aussi une mobilité réduite. Cette stabilité, comparativement aux autres groupes, s'explique très certainement par des attentes différentes concernant le logement dans une optique de migration temporaire, ainsi que précisé précédemment. En revanche, la mobilité à la hausse vis-à-vis du loyer est relativement forte pour les personnes de l'Europe non communautaire, qui peut peut-être s'expliquer par un accès progressif à des conditions de vie en augmentation.

4.2.2 *Capacités financières*

Une autre manière d'aborder la question des ressources disponibles se réfère aux difficultés rencontrées pour payer les factures ou pour acquérir certains biens. Les indicateurs recueillis ne se réfèrent alors pas uniquement au revenu disponible, mais aussi au choix de priorité concernant le confort de vie de la part du ménage et aux stratégies en matière de dépenses. Les données portant sur ces aspects concernent d'abord les problèmes observés dans le paiement des factures, puis sur les problèmes rencontrés pour les dépenses suivantes : des vacances, un repas au restaurant chaque mois, une voiture, mettre de côté 100 francs, un troisième pilier, le dentiste, un ordinateur personnel et une connexion internet. Ces questions ont été posées aux chefs de ménage¹⁰ uniquement.

On note que les personnes du reste du Monde sont celles qui rencontrent le plus fréquemment des difficultés à payer leurs factures, mais ces difficultés s'observent également de manière significativement accrue, par rapport au groupe de référence, parmi les Suisses d'origine étrangère et les Italiens. En revanche, les Espagnols et Portugais, les ressortissants des autres pays d'Europe communautaire ou non communautaire, ne déclarent pas avoir une plus grande difficulté à payer les facteurs que le groupe de référence des Suisses d'origine (Tableau 19).

¹⁰ Le « chef de ménage » étant défini comme la personne de référence, personne qui dans l'enquête répond au questionnaire concernant l'ensemble du ménage.

TABLEAU 19 : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES OBSERVÉES, SELON L'ORIGINE.

Modalité	Problème pour payer les factures			S'offrir des vacances			S'offrir le restaurant chaque mois			S'offrir une voiture			Mettre 100 francs de côté		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.06	{0.78 -1.43}		1.06	{0.40 -2.82}		0.85	{0.63 -1.16}		1.23	{0.79 -1.92}		1.04	{0.79 -1.36}	
Suisse, deux parents étrangers	1.59	{1.15 -2.19} **		0.50	{0.10 -2.38}		1.18	{0.86 -1.62}		1.60	{0.99 -2.56}		1.23	{0.92 -1.65}	
Italien	1.63	{1.01 -2.64} *		0.96	{0.16 -5.78}		1.57	{0.96 -2.56}		0.92	{0.36 -2.37}		1.77	{1.10 -2.85} *	
Espagnol / Portugais	1.25	{0.67 -2.32}		0.51	{0.04 -5.81}		1.56	{0.85 -2.86}		1.59	{0.61 -4.17}		1.36	{0.73 -2.56}	
Autre CEE/AELE	1.29	{0.73 -2.25}		0.46	{0.04 -5.15}		0.72	{0.40 -1.30}		0.64	{0.24 -1.72}		0.99	{0.57 -1.73}	
Autre Europe	1.36	{0.68 -2.71}			2.89	{1.55 -5.40} ***		2.02	{0.75 -5.43}		2.39	{1.23 -4.63} **	
Autre monde	4.53	{1.94 -10.57} ***		4.93	{0.71 -34.39}		0.97	{0.31 -2.98}		5.65	{1.98 -16.08} **		1.82	{0.69 -4.80}	
Age	0.96	{0.96 -0.97} ***		0.96	{0.94 -0.99} **		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{0.99 -1.01}		1.02	{1.01 -1.02} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.93	{0.77 -1.13}		0.81	{0.42 -1.56}		1.91	{1.56 -2.34} ***		1.59	{1.16 -2.19} **		1.50	{1.25 -1.80} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.79	{1.00 -3.19} *		1.27	{0.13 -12.06}		1.14	{0.58 -2.26}		1.01	{0.33 -3.06}		1.73	{0.95 -3.15}	
Arrivé à 10-19 ans	1.32	{0.77 -2.25}		1.15	{0.11 -12.23}		1.33	{0.77 -2.32}		1.30	{0.54 -3.16}		0.96	{0.55 -1.67}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.14	{0.74 -1.76}		1.95	{0.38 -10.00}		1.91	{1.26 -2.88} **		1.49	{0.80 -2.79}		1.13	{0.76 -1.69}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.63	{0.50 -0.79} ***		1.09	{0.55 -2.17}		0.60	{0.48 -0.75} ***		1.02	{0.73 -1.42}		0.69	{0.56 -0.84} ***	
Formation tertiaire	0.51	{0.38 -0.69} ***		0.12	{0.02 -0.94}		0.33	{0.23 -0.46} ***		0.89	{0.58 -1.39}		0.51	{0.38 -0.68} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	2.07	{1.70 -2.51} ***		2.35	{1.21 -4.56} *		1.66	{1.38 -2.01} ***		1.15	{0.85 -1.56}		2.03	{1.70 -2.41} ***	
Tessin	1.77	{1.16 -2.69} **		1.67	{0.37 -7.48}		1.02	{0.65 -1.60}		0.30	{0.09 -0.94} *		1.54	{1.05 -2.25} *	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.		Score de Wald	<.0001	Wald	0.023		Wald	<.0001		Wald	<.0001		Wald	<.0001	
Oui		552		Oui	39		Oui	612		Oui	210		Oui	710	
Non		4356		Non	4869		Non	4286		Non	4699		Non	4191	

Modalité	S'offrir un troisième pilier			Se payer le dentiste			Avoir un PC personnel			Avoir une connection internet		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.08	{0.81 -1.44}		0.98	{0.55 -1.75}		1.36	{0.88 -2.09}		1.04	{0.68 -1.57}	
Suisse, deux parents étrangers	1.48	{1.09 -2.01} *		1.83	{1.07 -3.13} *		1.49	{0.92 -2.41}		1.36	{0.88 -2.10}	
Italien	1.26	{0.75 -2.10}		1.50	{0.63 -3.58}		1.84	{0.92 -3.68}		1.56	{0.81 -3.01}	
Espagnol / Portugais	1.79	{0.98 -3.25}		2.76	{1.12 -6.80} *		2.36	{1.08 -5.17} *		2.30	{1.12 -4.70} *	
Autre CEE/AELE	0.91	{0.51 -1.61}		1.56	{0.64 -3.80}		1.77	{0.84 -3.72}		0.85	{0.39 -1.82}	
Autre Europe	3.21	{1.74 -5.92} ***		5.95	{2.41 -14.66} ***		7.34	{3.46 -15.57} ***		4.25	{2.05 -8.79} ***	
Autre monde	3.47	{1.49 -8.12} **		1.96	{0.41 -9.31}		2.20	{0.60 -8.16}		5.82	{2.29 -14.79} ***	
Age	1.00	{0.99 -1.00}		1.00	{0.99 -1.02}		0.99	{0.98 -1.00} *		0.99	{0.98 -0.99} **	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.36	{1.12 -1.65} **		0.96	{0.69 -1.34}		1.48	{1.10 -1.99} *		1.68	{1.28 -2.23} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.54	{0.83 -2.83}		2.97	{1.27 -6.91} *		0.86	{0.33 -2.23}		0.61	{0.22 -1.65}	
Arrivé à 10-19 ans	1.39	{0.81 -2.37}		1.21	{0.50 -2.92}		1.69	{0.85 -3.35}		1.77	{0.92 -3.40}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.34	{0.89 -2.02}		1.53	{0.79 -2.96}		1.79	{1.02 -3.16} *		2.02	{1.20 -3.40} **	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.79	{0.64 -0.97} *		0.78	{0.53 -1.16}		0.64	{0.46 -0.89} **		0.81	{0.61 -1.08}	
Formation tertiaire	0.54	{0.40 -0.73} ***		0.60	{0.36 -1.01}		0.20	{0.11 -0.37} ***		0.43	{0.27 -0.67} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.83	{1.52 -2.20} ***		2.06	{1.47 -2.88} ***		1.99	{1.50 -2.63} ***		1.97	{1.53 -2.54} ***	
Tessin	1.32	{0.87 -2.00}		1.64	{0.80 -3.38}		1.09	{0.55 -2.15}		0.77	{0.38 -1.57}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.		Wald	<.0001	Wald	<.0001		Wald	<.0001		Wald	<0.001	
Oui		603		Oui	162		Oui	245		Oui	297	
Non		4275		Non	4745		Non	4662		Non	4584	

TABLEAU 20 : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES OBSERVÉES, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS), 1999.

Modalité	Problème pour payer les factures			S'offrir des vacances			S'offrir le restaurant chaque mois			S'offrir une voiture			Mettre 100 francs de côté		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.09	{0.80 -1.47}		1.17	{0.44 -3.09}		0.87	{0.64 -1.18}		1.29	{0.83 -2.01}		1.07	{0.81 -1.40}	
Suisse, deux parents étrangers	1.60	{1.13 -2.27} **		0.42	{0.06 -3.16}		1.17	{0.83 -1.66}		1.65	{0.99 -2.74}		1.20	{0.87 -1.65}	
Italien	1.25	{0.64 -2.43}		1.40	{0.16 -11.94}		1.04	{0.47 -2.28}		0.83	{0.19 -3.68}		1.03	{0.47 -2.29}	
Espagnol / Portugais	1.36	{0.52 -3.59}		2.64	{0.23 -30.68}		0.67	{0.17 -2.59}		0.94	{0.11 -7.92}		0.89	{0.26 -2.98}	
Autre CEE/AELE	1.06	{0.33 -3.44}			0.65	{0.14 -3.02}		2.48	{0.52 -11.88}		1.38	{0.43 -4.43}	
Autre Europe	1.05	{0.19 -5.63}			0.76	{0.09 -6.85}			2.24	{0.40 -12.44}	
Autre monde	2.00	{0.32 -12.34}			2.89	{0.50 -16.87}	
Age	0.96	{0.95 -0.97} ***		0.96	{0.94 -0.99} **		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{0.99 -1.01}		1.02	{1.02 -1.03} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.93	{0.75 -1.14}		0.81	{0.40 -1.64}		1.92	{1.53 -2.41} ***		1.58	{1.11 -2.25} *		1.56	{1.28 -1.91} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.98	{1.05 -3.71} *		0.83	{0.07 -9.82}		1.74	{0.82 -3.69}		1.23	{0.37 -4.03}		2.11	{1.08 -4.12} *	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.59	{0.46 -0.76} ***		0.92	{0.44 -1.95}		0.58	{0.46 -0.74} ***		0.88	{0.61 -1.28}		0.62	{0.49 -0.77} ***	
Formation tertiaire	0.52	0.371	0.729 ***		0.37	{0.25 -0.55} ***		0.93	{0.57 -1.52}		0.53	{0.39 -0.73} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	2.28	{1.84 -2.82} ***		2.30	{1.14 -4.61} *		1.69	{1.37 -2.07} ***		1.20	{0.86 -1.68}		2.03	{1.68 -2.45} ***	
Tessin	2.02	1.267	3.233 **	1.10	{0.14 -8.38}		1.20	{0.73 -1.99}		0.14	{0.02 -0.97}		1.50	{0.97 -2.32}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001		Wald	0.2677		Wald	<.0001		Wald	0.1335		Wald	<.0001	
	Oui	455		Oui	34		Oui	489		Oui	172		Oui	599	
	Non	3871		Non	4291		Non	3825		Non	4153		Non	3719	

Modalité	S'offrir un troisième pilier			Se payer le dentiste			Avoir un PC personnel			Avoir une connection internet		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.11	{0.83 -1.48}		1.05	{0.59 -1.87}		1.41	{0.91 -2.18}		1.11	{0.73 -1.69}	
Suisse, deux parents étrangers	1.46	{1.05 -2.03} *		1.73	{0.95 -3.15}		1.36	{0.78 -2.38}		1.26	{0.76 -2.07}	
Italien	0.67	{0.27 -1.65}		1.20	{0.32 -4.52}		2.82	{1.12 -7.08} *		1.79	{0.68 -4.73}	
Espagnol / Portugais	1.22	{0.41 -3.69}		2.99	{0.78 -11.48}		2.10	{0.43 -10.29}		2.74	{0.72 -10.45}	
Autre CEE/AELE	1.45	{0.45 -4.62}		2.39	{0.47 -12.08}		7.13	{2.18 -23.26} **		2.40	{0.53 -10.93}	
Autre Europe	3.52	{0.76 -16.26}		7.65	{1.25 -46.97} *		10.21	{1.74 -60.10} *		3.53	{0.39 -32.20}	
Autre monde	6.02	{1.13 -31.95} *			13.05	{2.12 -80.28} **	
Age	1.00	{0.99 -1.00}		1.00	{0.99 -1.01}		0.99	{0.98 -1.00}		0.99	{0.98 -1.00} **	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.39	{1.12 -1.72}		0.92	{0.62 -1.35}		1.65	{1.15 -2.36} **		1.91	{1.37 -2.66} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.75	{0.88 -3.47}		2.91	{1.10 -7.72} *		0.66	{0.23 -1.89}		0.48	{0.16 -1.48}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.72	{0.57 -0.91} **		0.57	{0.35 -0.94} *		0.50	{0.33 -0.74} ***		0.70	{0.50 -0.99} *	
Formation tertiaire	0.67	{0.49 -0.92} *		0.70	{0.39 -1.26}		0.22	{0.10 -0.48} ***		0.53	{0.32 -0.88} *	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.81	{1.48 -2.22} ***		2.15	{1.47 -3.15} ***		2.10	{1.53 -2.88} ***		1.96	{1.47 -2.61} ***	
Tessin	1.12	{0.67 -1.86}		1.09	{0.39 -3.08}		0.73	{0.26 -2.04}		0.57	{0.21 -1.58}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald	<.0001		Wald	<.0001		Wald	< 0.001		Wald	<.0001	
	Oui	488		Oui	119		Oui	175		Oui	217	
	Non	3814		Non	4207		Non	4150		Non	4084	

Lorsque l'on limite l'analyse à la deuxième génération (Tableau 20), on observe que les Suisses dont les deux parents sont d'origine étrangère représentent le seul groupe qui annonce des difficultés à payer les factures. Les difficultés préalablement observées chez les ressortissants italiens et du reste du Monde s'estompent. Relevons finalement que cette variable est fortement dépendante de l'âge, du niveau de formation et de la région de domicile.

Les résultats pour les différents biens de consommation montrent un certain nombre de priorités par rapport aux biens de « loisirs », puisqu'un nombre limité

(39) de personnes dans l'échantillon déclarent ne pas pouvoir s'offrir de vacances, tandis qu'un nombre plus important (612) de personnes de référence ne peuvent s'offrir un repas au restaurant chaque mois. Entre ces deux extrêmes on trouve entre 200 et 300 personnes ne pouvant avoir, pour des raisons financières, une voiture, un ordinateur personnel ou une connexion internet à la maison. Les restrictions sont plus importantes concernant le troisième pilier (603 personnes évoquent des difficultés financières pour expliquer son absence) et la constitution d'économies (710 personnes disent ne pouvoir mettre 100 francs de côté par mois). Enfin, 162 personnes – chefs du ménage – dans l'échantillon déclarent ne pas pouvoir s'offrir le dentiste pour des raisons financières.

Les différences observées en fonction de l'origine des personnes interrogées montrent quelques spécificités, avec en particulier les difficultés pour les étrangers du reste de l'Europe et du reste du Monde à s'offrir un repas mensuel au restaurant ($RR = 2.89^{***}$ pour les ressortissants du reste de l'Europe) ou une voiture ($RR = 5.65^{**}$ pour les ressortissants du reste du Monde), ou encore à mettre de l'argent de côté ($RR = 2.39^{**}$ pour les ressortissants du reste de l'Europe). Mais ce sont surtout en matière de troisième pilier, voire de dentiste, et d'équipement informatique que les différences les plus nettes s'observent entre ressortissants de l'Europe non communautaire, du reste du Monde, voire Espagnols et Portugais d'une part, et ressortissants suisses d'origine ou par naturalisation, Italiens ou du reste de l'Europe communautaire d'autre part.

On relèvera par ailleurs que les personnes résidant en Suisse romande déclarent plus fréquemment que celles d'autres régions de la Suisse rencontrer des difficultés financières pour accéder à ces différents biens ou loisirs, et que le niveau de formation joue un rôle très clair sur cette accessibilité.

Pour l'ensemble de ces dimensions, les différences significatives observées tendent à disparaître lorsque l'on ne retient que la deuxième génération (Tableau 20), signalant clairement que les spécificités dans ces domaines concernent en priorité les primo-migrants, et que la situation s'équilibre pour la deuxième génération, comparativement aux Suisses d'origine.

La question de l'amélioration ou de la détérioration des conditions de vie peut être appréhendée en comparant les réponses apportées à ces questions entre

les 1^{er} et 2^e passages. Globalement, on n'observe pas de résultats significatifs concernant cette mobilité¹¹.

4.2.3 *Logement*

Après le revenu, le logement représente un deuxième domaine d'indicateurs traduisant les ressources à disposition. Les liens entre les deux domaines sont étroits, et nous avons déjà considéré la question du coût du logement dans la section relative au revenu. Dans ce chapitre, d'autres indicateurs du logement sont étudiés : d'abord le statut de location / propriété, ensuite le fait de vivre dans une maison individuelle ou dans une maison à plusieurs logements, puis le nombre de pièces, enfin quatre indicateurs d'insatisfaction vis-à-vis du logement (logement jugé trop petit, dans un environnement pollué, dans un environnement avec du vandalisme et niveau d'insatisfaction générale du logement).

L'accès à la propriété n'est pas seulement un indicateur de confort financier, mais peut aussi traduire des opportunités offertes par exemple au moment de la succession. Cet indicateur est aussi très fortement associé aux lois en matière d'accès à la propriété, très défavorables pour les étrangers. Ainsi que l'indiquent les résultats, les personnes de nationalité étrangère sont bien plus fréquemment locataires de leur logement (RR passant de 1,84** pour les ressortissants de l'Europe communautaire hors Europe du Sud à près de 12*** pour les Espagnols, Portugais et Européens non communautaires), par rapport aux Suisses chez qui on trouve une proportion assez importante de propriétaires. La probabilité d'être locataire d'un logement pour les Espagnols et Portugais, ainsi que pour les ressortissants d'autre Europe, est en particulier très forte par rapport à celle des Suisses d'origine.

¹¹ Résultats qui ne sont pour cette raison pas présentés ici.

TABLEAU 21 : INDICATEURS DES CONDITIONS DE LOGEMENT, SELON L'ORIGINE, 1999.

Modalité	Locataire de son appartement			Vivre dans une maison individuelle			Vivre dans un logement de grande taille			Vivre dans un logement jugé trop petit			Vit dans un environnement jugé pollué			Vit dans un environnement avec vandalisme			Insatisfaction générale du logement		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.43	{1.18 -1.73}	***	0.71	{0.58 -0.87}	***	0.77	{0.65 -0.91}	**	1.08	{0.82 -1.43}		1.05	{0.81 -1.34}		1.29	{1.00 -1.67}		1.05	{0.89 -1.24}	
Suisse, deux parents étrangers	1.42	{1.13 -1.78}	**	0.72	{0.56 -0.92}	**	0.87	{0.72 -1.06}		1.30	{0.95 -1.79}		1.12	{0.84 -1.50}		1.47	{1.10 -1.95}	**	1.21	{1.00 -1.48}	
Italien	2.74	{1.75 -4.29}	***	0.19	{0.12 -0.32}	***	0.47	{0.34 -0.68}	***	1.53	{0.94 -2.49}		1.71	{1.07 -2.72}	*	2.32	{1.47 -3.67}	***	1.61	{1.16 -2.25}	**
Espagnol / Portugais	11.81	{4.15 -33.57}	***	0.10	{0.04 -0.25}	***	0.39	{0.25 -0.61}	***	2.68	{1.49 -4.80}	***	1.37	{0.73 -2.60}		2.38	{1.33 -4.26}	**	2.48	{1.60 -3.83}	***
Autre CEE/AELE	1.84	{1.19 -2.85}	**	0.85	{0.54 -1.35}		1.01	{0.71 -1.43}		1.25	{0.72 -2.19}		1.23	{0.73 -2.06}		1.19	{0.70 -2.03}		1.31	{0.93 -1.87}	
Autre Europe	11.92	{4.14 -34.35}	***	0.09	{0.04 -0.22}	***	0.17	{0.11 -0.28}	***	3.22	{1.73 -5.99}	***	2.35	{1.23 -4.50}	**	0.98	{0.43 -2.22}		2.34	{1.47 -3.73}	***
Autre monde	8.38	{1.93 -36.39}	**	0.08	{0.02 -0.37}	**	0.26	{0.13 -0.52}	***	3.21	{1.36 -7.59}	**	2.29	{0.92 -5.74}		1.83	{0.69 -4.84}		1.98	{0.99 -3.95}	
Age	0.97	{0.97 -0.98}	***	1.03	{1.02 -1.03}	***	1.04	{1.03 -1.04}	***	0.96	{0.96 -0.97}	***	1.00	{1.00 -1.01}		1.01	{1.01 -1.02}	***	0.97	{0.96 -0.97}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.87	{0.76 -0.98}	*	1.01	{0.88 -1.15}	*	0.98	{0.88 -1.09}		1.08	{0.90 -1.31}		1.31	{1.10 -1.55}	**	1.10	{0.92 -1.31}		0.83	{0.75 -0.93}	**
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.84	{0.46 -1.53}		1.12	{0.58 -2.16}		1.16	{0.74 -1.80}		1.23	{0.68 -2.22}		0.90	{0.47 -1.71}		1.42	{0.78 -2.58}		1.13	{0.73 -1.76}	
Arrivé à 10-19 ans	0.98	{0.59 -1.65}		1.02	{0.59 -1.79}		0.79	{0.54 -1.16}		0.43	{0.23 -0.82}	*	0.68	{0.38 -1.20}		1.56	{0.95 -2.58}		0.88	{0.60 -1.28}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.03	{0.73 -1.46}		1.03	{0.71 -1.50}		0.66	{0.50 -0.87}	**	1.09	{0.71 -1.65}		0.93	{0.63 -1.39}		0.84	{0.56 -1.26}		1.16	{0.88 -1.53}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	0.82	{0.71 -0.95}	**	1.09	{0.93 -1.27}		1.20	{1.06 -1.36}	**	1.15	{0.94 -1.41}		0.87	{0.72 -1.06}		1.07	{0.88 -1.30}		1.08	{0.96 -1.23}	
Formation tertiaire	0.90	{0.75 -1.07}		1.34	{1.11 -1.62}	**	1.96	{1.68 -2.29}	***	1.09	{0.84 -1.41}		0.83	{0.65 -1.06}		1.02	{0.80 -1.31}		1.06	{0.91 -1.24}	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.33	{1.16 -1.53}	***	0.77	{0.67 -0.89}	***	0.68	{0.60 -0.76}	***	1.32	{1.09 -1.60}	**	1.19	{1.00 -1.41}		2.16	{1.82 -2.57}	***	1.14	{1.02 -1.28}	*
Tessin	0.65	{0.48 -0.89}	**	1.56	{1.14 -2.13}	*	0.60	{0.46 -0.77}	***	1.52	{1.02 -2.27}	*	1.30	{0.90 -1.87}		1.13	{0.75 -1.70}		0.76	{0.58 -1.00}	*
Taille du ménage				1.81	{1.72 -1.91}	***	2.65	{2.53 -2.77}	***	1.21	{1.14 -1.28}		0.88	{0.83 -0.93}	***	0.98	{0.92 -1.05}		0.90	{0.86 -0.93}	***
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	
0	2864	Maison individuelle	1848	7pièces et +	382	Appt trop petit	631	Oui		770	Oui		692	0 Insatisfait		24					
1	2019	Immeuble collectif	2879	6-6.5 pièces	468	Appt pas trop petit	4278	Non		4132	Non		4204	1		4					
				5.5-5 pièces	948												2		13		
				4-4.5 pièces	1323												3		31		
				3.3-3 pièces	1176												4		44		
				2-2.5 pièces	492												5		233		
				1-1.5 pièces	120												6		198		
																	7		527		
																	8		1123		
																	9		602		
																	10 Satisfait		2104		

TABLEAU 22 : INDICATEURS DES CONDITIONS DE LOGEMENT, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS), 1999.

Modalité	Locataire de son appartement			Vivre dans une maison individuelle			Vivre dans un logement de grande taille			Vivre dans un logement jugé trop petit			Vit dans un environnement jugé pollué			Vit dans un environnement avec vandalisme			Insatisfaction générale du logement			
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Suisse, un parent étranger	1.43	(1.18 -1.74) ***		0.71	(0.58 -0.88) **		0.75	(0.63 -0.88) ***		1.05	(0.79 -1.40)		1.07	(0.83 -1.38)		1.31	(1.01 -1.70) *		1.04	(0.88 -1.23)		
Suisse, deux parents étrangers	1.42	(1.11 -1.82) **		0.66	(0.51 -0.86) **		0.86	(0.70 -1.07)		1.27	(0.90 -1.79)		1.03	(0.75 -1.42)		1.39	(1.02 -1.90) *		1.21	(0.98 -1.50)		
Italien	2.02	(1.07 -3.83) *		0.36	(0.18 -0.73) **		0.56	(0.35 -0.91) *		1.59	(0.85 -2.97)		1.93	(1.02 -3.68) *		2.19	(1.13 -4.24) *		1.29	(0.80 -2.06)		
Espagnol / Portugais	3.14	(0.90 -11.05) *		0.63	(0.29 -1.37)		1.79	(0.68 -4.73)		1.73	(0.60 -4.97)		2.80	(1.08 -7.25) *		1.97	(0.93 -4.18)		
Autre CEE/AELE	1.48	(0.55 -3.97)		1.28	(0.45 -3.63)		1.05	(0.47 -2.35)		2.30	(0.84 -6.35)		1.08	(0.31 -3.79)		1.50	(0.48 -4.73)		1.50	(0.69 -3.30)		
Autre Europe	0.30	(0.03 -2.80)		0.36	(0.10 -1.32)		2.30	(0.51 -10.45)		11.93	(2.38 -59.90) **		3.10	(0.58 -16.53)		0.51	(0.14 -1.85)		
Autre monde	2.76	(0.31 -24.54)		0.26	(0.02 -3.40)		0.57	(0.13 -2.52)		5.50	(1.04 -29.19) *		7.39	(1.40 -39.04) *		1.39	(0.15 -12.72)		1.49	(0.35 -6.34)		
Age	0.97	(0.97 -0.98) ***		1.03	(1.02 -1.03) ***		1.04	(1.03 -1.04) ***		0.96	(0.96 -0.97) ***		1.00	(1.00 -1.01)		1.01	(1.01 -1.02) ***		0.97	(0.96 -0.97) ***		
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Femme	0.88	(0.77 -1.01)		0.97	(0.84 -1.12)		0.93	(0.83 -1.05)		1.09	(0.89 -1.34)		1.32	(1.10 -1.58) **		1.14	(0.94 -1.38)		0.86	(0.76 -0.96)		
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Arrivé à 0-9 ans	1.04	(0.56 -1.94)		0.91	(0.45 -1.82)		0.94	(0.59 -1.52)		1.25	(0.66 -2.36)		0.67	(0.32 -1.41)		1.31	(0.68 -2.50)		1.37	(0.86 -2.20)		
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Formation secondaire	0.81	(0.70 -0.94) **		1.10	(0.93 -1.29)		1.20	(1.05 -1.36) **		1.07	(0.86 -1.33)		0.90	(0.74 -1.10)		1.06	(0.86 -1.31)		1.10	(0.96 -1.25)		
Formation tertiaire	0.96	(0.79 -1.16)		1.22	(0.99 -1.50)		1.99	(1.68 -2.35) ***		1.16	(0.87 -1.53)		0.94	(0.72 -1.22)		1.13	(0.87 -1.48)		1.15	(0.97 -1.37)		
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Suisse romande	1.34	(1.16 -1.55) ***		0.77	(0.66 -0.90) **		0.65	(0.58 -0.74) ***		1.30	(1.06 -1.61) *		1.28	(1.06 -1.54) **		2.30	(1.91 -2.76) ***		1.10	(0.97 -1.24)		
Tessin	0.70	(0.50 -0.96) *		1.56	(1.11 -2.18) *		0.57	(0.43 -0.75) ***		1.85	(1.20 -2.83) **		1.45	(0.98 -2.16)		1.34	(0.85 -2.09)		0.73	(0.54 -0.98)		
Taille du ménage				1.85	(1.74 -1.95) **		2.66	(2.54 -2.80) ***		1.20	(1.13 -1.29) ***		0.87	(0.81 -0.93) ***		0.98	(0.91 -1.05)		0.86	(0.84 -0.91)		
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001	Score de Wald	<.0001		
	0	2426	Maison individuelle	1702	7 pièces et +	357	Appt trop petit	524	Oui	667	Oui	583	0 Insatisfait	15								
	1	1874	Immeuble collectif	2464	6-6.5 pièces	437	Appt pas trop petit	3801	Non	3654	Non	3734	1	3								
					5.5-5 pièces	867							2	9								
					4-4.5 pièces	1156							3	20								
					3.3-3 pièces	997							4	37								
					2-2.5 pièces	420							5	177								
					1-1.5 pièces	92							6	163								
													7	458								
													8	1005								
													9	533								
													10 Satisfait	1903								

On peut noter que les risques relatifs mesurés entre Suisses et étrangers concernant la location du logement diminuent très rapidement lorsque l'on considère la deuxième génération, sans pour autant que l'on puisse mentionner une parfaite égalité des chances de devenir propriétaire. Parmi les Espagnols et Portugais de la deuxième génération, par exemple, le risque relatif d'être locataire passe de 11,8 à 3,1 d'une génération à l'autre.

Des différences significatives s'observent par ailleurs parmi les Suisses en fonction de l'origine nationale. Un Suisse dont un ou les deux parents sont étrangers à la naissance aura une probabilité augmentée d'être propriétaire, par rapport à un Suisse dont les parents sont d'origine suisse. Ce résultat traduit probablement le rôle des successions dans les comportements en matière de propriété.

Dans l'ensemble, les personnes de nationalité étrangère, mais aussi les naturalisés, vivent plus souvent dans un logement situé dans un immeuble comprenant plusieurs appartements. Pour les ressortissants de l'Europe communautaire hors pays du Sud, les différences ne sont cependant pas significatives. C'est surtout pour les personnes du Sud de l'Europe, de l'Europe non communautaire et du reste du Monde que la différence est très marquée. Ces résultats sont obtenus après contrôle du niveau de formation – les personnes d'un niveau tertiaire accédant plus fréquemment à la maison individuelle –, de la région linguistique et de la taille du ménage. Après limitation de l'analyse aux personnes nées ou ayant grandi en Suisse, les différences entre Suisses et étrangers s'estompent légèrement, et ne sont pas significatives, excepté pour les Italiens.

La taille du logement est par ailleurs fortement dépendante de l'origine, même après contrôle de la taille du ménage. Ces résultats, déjà mis en évidence à partir des données de l'enquête suisse sur la population active (Wanner, 2002), se caractérisent aussi par des spécificités en fonction du lieu d'origine. Les Européens de l'Europe communautaire (excepté pays du Sud) ne montrent pas une situation différente des Suisses d'origine quant au choix ou à l'accès de logements de grande taille. Ce sont surtout les Européens non communautaires et les ressortissants du reste du Monde qui présentent le plus grand déficit dans la taille du logement, par rapport aux Suisses d'origine. Pour cet indicateur aussi, une fois retenues les personnes nées ou ayant grandi en Suisse uniquement, les différences tendent à s'estomper, montrant un processus d'équilibrage des ressources disponibles.

S'il est avéré que les conditions de logement sont en règle générale moins favorables pour les personnes de nationalité ou d'origine étrangère, les sentiments par rapport à la taille du logement se rapprochent cependant de ceux des Suisses. Certes, les Européens non communautaires et les personnes originaires de la péninsule ibérique mettent en exergue le fait que le logement est trop petit, et déclarent une satisfaction générale du logement plutôt faible par rapport aux Suisses d'origine. Ce n'est en revanche pas le cas des personnes vivant dans le reste du Monde, qui ne montrent pas une insatisfaction significative par rapport au logement. Les Suisses dont les deux parents sont de nationalité étrangère à la naissance et les Européens du Sud déclarent par ailleurs plus fréquemment vivre dans un environnement marqué par du vandalisme.

Le fait que les étrangers sont logés dans des logements plus restreints a été constaté par de nombreuses recherches (Arendt 1986, Baur et Konrad 1996) et devrait être validé plus en détail compte tenu de l'importance de cette dimension dans la problématique de l'intégration des étrangers¹². Il importe pour interpréter ce phénomène, de garder à l'esprit une réflexion menée par Arendt et aussi abordée par Farago : les différences dans les logements sont-elles dues à une discrimination dans l'accès au logement ou à une différence dans les attentes face au logement ? Bien qu'Arendt reconnaissse une forme de discrimination dans l'accès au logement, il affirme que les conditions de logement sont clairement moins importantes pour les étrangers désirant rentrer un jour dans le pays d'origine que pour les autochtones. Ces étrangers chez qui le projet de retour est bien ancré pensent que, compte tenu du caractère provisoire de la migration, le fait de s'installer dans un logement confortable n'est pas une priorité. On peut donc dire que la qualité du logement dépend grandement de la volonté ou non de s'installer durablement en Suisse. Cette idée est confirmée par les recherches de Bolzman et al. (2000a et 200b).

4.2.4 *Etat de santé déclaré et observé*

La question de la santé des migrants et de l'adaptation de nouveaux comportements de santé et profils de risque après la migration, si elle a donné lieu à une

¹² Compte tenu des limites dans les enquêtes nationales concernant l'accès aux personnes présentant le niveau le plus élevé de précarité, il conviendrait en particulier de valider les résultats par des données exhaustives (cf. chapitre 5).

multitude d'études en Suisse et à l'étranger, n'a que très rarement mené à des conclusions claires. Cette question doit être considérée en conservant à l'esprit les nombreux liens existant entre état de santé et migration, la relation causale entre ces deux domaines pouvant être complexe. D'une part, un effet de sélection agit sur les candidats au départ, expliquant pourquoi la plupart des migrants en Suisse sont, au moment de l'arrivée du moins, en bonne santé. D'autre part, la migration peut avoir un impact sur la santé, soit en raison du déracinement qu'elle peut entraîner, qui agit de manière négative (Frigessi-Castelnuovo et Risso, 1982), soit parce qu'elle permet d'accéder à un système de santé publique meilleur que dans le pays d'origine, ce qui peut influencer positivement sur l'état de santé. Ensuite parce que la migration entraîne le maintien sur une durée plus ou moins longue de comportements importés, par exemple en matière de comportements préventifs agissant positivement ou négativement sur l'état de santé (Raymond et al., 1995). Relevons par ailleurs que la migration est parfois provoquée par l'état de santé, ou par une exposition à des risques pouvant entraîner des traumatismes physiques ou psychiques, comme c'est parfois observé pour les réfugiés de guerre. Par ailleurs, le fait d'être migrant en Suisse peut se caractériser par un excellent état de santé à l'entrée, puis à une détérioration progressive provoquée par les rudes épreuves de la vie professionnelle, ainsi que Bolzman (2001) le faisait remarquer à propos des ouvriers espagnols. Bollini (1993) parle à ce propos *d'exhausted migrant effect*.

Pour ces raisons, appréhender la santé des migrants à l'aide d'enquêtes non spécifiques n'est pas facile, et il convient de se mettre à l'abri des interprétations hâtives. Quelques analyses ont pourtant été effectuées à partir des enquêtes suisses sur la santé organisées en 1992/93 et 1997, portant soit sur l'état de santé général (Vranjes et al., 1996 ; Calmonte, 2000), soit sur les comportements à risque (Wanner et al., 1998). Dans le cas présent, la difficulté est encore accrue par le fait que le PSM ne posait qu'un nombre restreint de questions sur la santé.

Etat de santé déclaré

Dans le cadre du PSM, trois questions relatives à la santé subjective ont été considérées. La première question était celle de l'état de santé déclaré, réparti en cinq modalités ; la deuxième se référait à la satisfaction vis-à-vis de la santé, réparti en 11 modalités (de 0 à 10 sur une échelle de satisfaction) ; la troisième question concernait l'évolution ressentie de l'état de santé au cours des 12 derniers mois, également en 10 modalités. On a mesuré par des régressions logistiques de type polytomique ordonné la probabilité de déclarer un bon état de san-

té ; de n'être pas satisfait de son état de santé ; d'avoir vu sa santé se détériorer au cours des 12 derniers mois.

L'état de santé déclaré au moment de l'enquête n'est pas seulement un indicateur de la santé objective, mais aussi et surtout un indicateur du bien-être social, car il traduit une certaine aptitude à concilier les caractéristiques individuelles de santé avec ses propres attentes par rapport à la vie de tous les jours. Ainsi, il n'est pas rare qu'une personne en mauvais état *objectif* de santé physique, autrement dit souffrant de maladies ou handicaps diagnostiqués, se déclare en bonne santé, car elle a révisé à la baisse ses attentes ; l'inverse – une personne en bonne santé déclarant un état de santé insatisfaisant par exemple en raison de difficultés à faire face à ses attentes dans la vie quotidienne – est également observable.

Les résultats obtenus par le modèle de régression logistique montrent qu'en règle générale, à la question « Comment vous sentez-vous », des différences s'observent surtout en fonction du sexe, puisque l'état de santé déclaré est significativement moins bon pour les femmes ; ce résultat a déjà été observé dans le cadre de l'enquête de santé 1997 parmi les Italiennes (Calmonte, 2000) qui déclaraient un niveau de santé inférieur à celui des Italiens. Calmonte (2000) avait suggéré que cet écart s'explique par les différences dans l'âge, le niveau de formation plus élevé pour les hommes – la réponse à cette question variant en effet en fonction du niveau de formation – voire du lieu de résidence. Le modèle construit par nos soins semble indiquer que ce résultat reste valable après contrôle des différents facteurs de confusion mentionnés ci-dessus. Il pourrait être attribué à la perception différente de la santé selon le sexe. Des différences, que nous ne commentons pas ici, s'observent également en fonction de l'âge, du niveau de formation et de la région de domicile.

Concernant les résultats obtenus en fonction de l'appartenance nationale, on peut noter que les personnes de l'Italie déclarent moins fréquemment un bon état de santé ($RR = 0,53^{***}$), et se déclarent aussi moins fréquemment satisfait de leur état de santé ($RR = 1,40^{**}$). Ce résultat avait déjà été observé pour les Italiens de sexe masculin lors de l'enquête de santé de 1992 (Wanner et al., 1998). Il peut être mis en relation avec le rôle plus important qu'ils pourraient accorder à leur santé, mais aussi avec les difficultés associées, pour les hommes de nationalité italienne, à l'exercice de la profession souvent pénible. Les Espagnols déclarent aussi moins fréquemment un bon état de santé que les Suisses, mais ne se montrent en revanche pas moins satisfaits de leur santé.

On remarque par ailleurs que les personnes arrivées entre 10-19 ans en Suisse déclarent une insatisfaction significativement plus forte. Une hypothèse qui peut être avancée, mais qui devrait être confirmée, est que le déracinement du pays d'origine est ressenti plus fortement parmi les adolescents pour qui la migration peut être parfois considérée comme un sacrifice personnel pour suivre un membre de la famille, et pour qui les difficultés d'intégration sont probablement accrues par rapport aux étrangers nés en Suisse ou arrivés durant l'enfance. Cela pourrait conduire, mais encore une fois ce résultat reste à confirmer, à une mauvaise appréciation de sa propre santé.

L'évolution déclarée de l'état de santé au cours des douze derniers mois (« comment votre santé a-t-elle évolué au cours de l'année dernière ») est un autre indicateur permettant d'appréhender l'état de santé général sans recourir à un diagnostic médical. Dans la majeure partie des cas, les personnes déclarent avoir un niveau de santé qui se maintient, voire qui s'améliore. Dans une faible proportion des cas, on observe une détérioration de l'état de santé, et plus rarement encore une forte détérioration.

On observe que la détérioration de l'état de santé caractérise en premier lieu les personnes de nationalité espagnole et portugaise, mais aussi provenant d'Europe non communautaire. Ici aussi, nous devons recourir à des hypothèses pour commenter ces résultats, avec probablement l'effet chez les Ibériques de conditions de travail parfois très difficiles en Suisse, et pour les personnes du reste de l'Europe des difficultés de vivre en Suisse, soit en raison du caractère provisoire du séjour (pour les personnes sans permis d'établissement de longue durée), soit pour d'autres raisons associées aux conditions de vie et conditions d'intégration structurelles rencontrées.

Pour ces trois indicateurs de la santé subjective, les effets observés parmi les collectivités tendent à disparaître lorsque l'on ne considère que les personnes qui sont nées en Suisse ou qui y sont arrivés avant l'âge de 10 ans (deuxième génération). Des variations significatives s'observent cependant encore parmi les Italiens de deuxième génération, déclarant moins fréquemment un bon état de santé et être plus fréquemment insatisfaits de leur santé : dans le cas de la deuxième génération, les expositions professionnelles peuvent difficilement être mentionnées pour expliquer ce résultat, qui pourrait être dû alors uniquement à l'attention apportée à l'état de santé parmi la collectivité italienne.

Le fait que les différences observées quant à la santé déclarée s'estompent partiellement lorsque l'on ne tient compte que de la deuxième génération soutient l'hypothèse selon laquelle l'état déclaré de santé est étroitement lié à

l'immigration en direction de la Suisse, facteur qui n'agit plus pour la deuxième génération.

Etat de santé objectif

Les autres indicateurs disponibles dans l'enquête se réfèrent à l'identification d'un problème « observé » et diagnostiqué de santé et non plus à un sentiment déclaré d'être ou non en bonne santé. La première question reste très générale, puisqu'elle s'intéresse à l'existence d'un problème de santé chronique : cette question, « souffrez-vous d'un problème de santé de longue durée ou d'un handicap de nature physique ou psychique », met en évidence la prévalence significativement plus élevée, par rapport à la population de référence de ce type de problèmes de santé parmi les personnes provenant du reste du Monde (RR = 2.36**). Il peut s'agir dans certains cas de personnes arrivées en Suisse avec le statut de requérant d'asile ou de réfugié, pour lesquelles la présence de troubles psychosomatiques a souvent été mise en évidence (cf. en particulier Loutan et Subilia 1995). Pour les autres collectivités, les risques ne s'écartent pas significativement de ceux des Suisses d'origine.

Il convient de noter que les personnes arrivées en Suisse après l'âge de 20 ans présentent un niveau de santé meilleur que celles arrivées plus précocement dans leur parcours de vie. Ceci s'explique très certainement par le lien très étroit avec la possibilité de migrer et l'exercice d'une profession, pour les personnes arrivées en Suisse dans le but d'y exercer une activité. La sélection des migrants en bonne santé, qui reste probablement importante pour les principales communautés immigrées, semble avoir un effet qui se maintient avec la durée puisque les personnes rencontrées pouvaient très bien vivre depuis plusieurs décennies en Suisse.

TABLEAU 23 : INDICATEURS DE L'ÉTAT DE SANTÉ, SELON L'ORIGINE, 1999

Modalité	Déclare un bon état de santé			Pas satisfait de sa santé			Déterioration de la santé (12 derniers mois)			Souffre d'un problème de santé			A souffert du dos (12 derniers mois)		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.17	{1.02 -1.35} *		0.94	{0.83 -1.08}		0.86	{0.74 -1.00} *		0.86	{0.71 -1.05}		1.08	{0.93 -1.26}	
Suisse, deux parents étrangers	0.97	{0.82 -1.14}		1.16	{1.00 -1.36}		0.98	{0.82 -1.17}		1.14	{0.92 -1.40}		1.15	{0.97 -1.37}	
Italien	0.53	{0.41 -0.69} ***		1.40	{1.09 -1.79} **		0.99	{0.74 -1.32}		1.38	{0.98 -1.96}		1.31	{0.99 -1.74}	
Espagnol / Portugais	0.59	{0.40 -0.85} **		1.27	{0.90 -1.80}		1.78	{1.18 -2.67} ***		1.36	{0.82 -2.24}		1.50	{1.00 -2.23} *	
Autre CEE/AELE	1.12	{0.83 -1.51}		1.11	{0.84 -1.47}		1.21	{0.87 -1.67}		1.45	{0.98 -2.14}		1.13	{0.83 -1.55}	
Autre Europe	0.98	{0.67 -1.45}		1.02	{0.71 -1.46}		1.56	{1.02 -2.39} *		1.06	{0.59 -1.88}		1.33	{0.88 -2.00}	
Autre monde	0.69	{0.41 -1.16}		1.06	{0.65 -1.71}		1.20	{0.68 -2.11}		2.36	{1.25 -4.45} **		1.20	{0.69 -2.06}	
Age	0.98	{0.97 -0.98} ***		1.02	{1.02 -1.02} ***		1.01	{1.01 -1.01} ***		1.02	{1.02 -1.03} ***		1.01	{1.00 -1.01} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.81	{0.75 -0.89} ***		1.11	{1.02 -1.20} *		0.95	{0.86 -1.05}		0.95	{0.85 -1.07}		1.31	{1.20 -1.44} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.18	{0.84 -1.66}		1.03	{0.75 -1.41}		0.69	{0.48 -0.99} *		0.68	{0.41 -1.12}		0.85	{0.59 -1.22}	
Arrivé à 10-19 ans	0.71	{0.51 -0.97} *		1.76	{1.31 -2.37} ***		1.09	{0.77 -1.54}		1.02	{0.68 -1.53}		1.14	{0.81 -1.60}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.00	{0.79 -1.26}		1.22	{0.98 -1.51}		0.92	{0.72 -1.19}		0.62	{0.45 -0.85} **		0.88	{0.69 -1.13}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.20	{1.08 -1.33} ***		0.91	{0.82 -1.00} *		1.02	{0.91 -1.14}		0.89	{0.77 -1.02}		0.95	{0.85 -1.06}	
Formation tertiaire	1.19	{1.04 -1.35} **		0.90	{0.79 -1.01}		1.08	{0.94 -1.24}		0.82	{0.69 -0.97} *		0.76	{0.66 -0.87} ***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.06	{0.96 -1.16}		1.07	{0.98 -1.17}		0.86	{0.77 -0.95} **		1.19	{1.05 -1.34} **		1.03	{0.93 -1.14}	
Tessin	0.63	{0.51 -0.78} ***		1.17	{0.96 -1.43}		0.98	{0.78 -1.24}		0.81	{0.60 -1.09}		0.85	{0.68 -1.07}	

* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ;
*** p < 0.001.

Modalité	A souffert de faiblesse générale (12 derniers mois)			A souffert d'insomnie (12 derniers mois)			A souffert de maux de tête (12 derniers mois)			A souffert d'anxiété (12 derniers mois)		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.18	{1.01 -1.37} *		0.97	{0.83 -1.14}		1.03	{0.88 -1.20}		1.11	{0.96 -1.29}	
Suisse, deux parents étrangers	1.19	{1.00 -1.41}		1.29	{1.08 -1.54} **		1.06	{0.89 -1.27}		1.09	{0.91 -1.29}	
Italien	1.40	{1.06 -1.87} *		1.51	{1.12 -2.02} **		1.57	{1.18 -2.09} **		1.13	{0.85 -1.50}	
Espagnol / Portugais	0.88	{0.59 -1.32}		1.35	{0.90 -2.04}		1.97	{1.32 -2.95} ***		1.26	{0.85 -1.88}	
Autre CEE/AELE	0.95	{0.69 -1.32}		1.52	{1.09 -2.11} *		1.18	{0.85 -1.63}		0.87	{0.63 -1.20}	
Autre Europe	0.79	{0.52 -1.21}		1.28	{0.82 -1.99}		1.48	{0.98 -2.25}		0.83	{0.55 -1.26}	
Autre monde	0.93	{0.53 -1.64}		1.39	{0.78 -2.47}		1.68	{0.96 -2.95}		0.70	{0.40 -1.23}	
Age	0.99	{0.99 -0.99} ***		1.02	{1.01 -1.02} ***		0.98	{0.98 -0.98} ***		0.99	{0.99 -0.99} ***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	2.21	{2.01 -2.43} ***		1.36	{1.23 -1.51} ***		1.95	{1.77 -2.15} ***		1.61	{1.46 -1.77} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.21	{0.84 -1.75}		0.95	{0.65 -1.39}		0.64	{0.44 -0.93} *		1.12	{0.78 -1.61}	
Arrivé à 10-19 ans	1.26	{0.89 -1.77}		1.03	{0.73 -1.46}		0.84	{0.60 -1.19}		1.30	{0.93 -1.83}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.05	{0.82 -1.35}		0.91	{0.70 -1.18}		0.88	{0.68 -1.13}		0.94	{0.73 -1.21}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.09	{0.97 -1.22}		1.12	{1.00 -1.26}		1.03	{0.92 -1.15}		1.10	{0.98 -1.22}	
Formation tertiaire	1.12	{0.97 -1.30}		0.86	{0.74 -1.00}		1.03	{0.89 -1.19}		1.12	{0.97 -1.29}	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.29	{1.17 -1.44} ***		1.36	{1.22 -1.51} ***		0.74	{0.67 -0.83} ***		1.41	{1.27 -1.56} ***	
Tessin	1.47	{1.17 -1.85} **		0.97	{0.76 -1.25}		0.87	{0.69 -1.11}		0.94	{0.74 -1.18}	

* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ;
*** p < 0.001.

TABLEAU 24 : INDICATEURS DE L'ÉTAT DE SANTÉ, SELON L'ORIGINE (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS), 1999

Modalité	Déclare un bon état de santé			Pas satisfait de sa santé			Détérioration de la santé (12 derniers mois)			Souffre d'un problème de santé			A souffert du dos (12 derniers mois)			
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Suisse, un parent étranger	1.15	{1.00 -1.33}		0.97	{0.85 -1.11}		0.87	{0.74 -1.01}		0.88	{0.73 -1.07}		1.10	{0.95 -1.28}		
Suisse, deux parents étrangers	0.95	{0.80 -1.13}		1.13	{0.96 -1.33}		0.98	{0.81 -1.18}		1.15	{0.92 -1.44}		1.18	{0.98 -1.42}		
Italien	0.54	{0.38 -0.77} ***		1.42	{1.02 -1.97} *		1.06	{0.72 -1.55}		1.23	{0.76 -2.00}		1.19	{0.82 -1.72}		
Espagnol / Portugais	0.75	{0.40 -1.39}		1.07	{0.60 -1.91}		0.80	{0.42 -1.52}		0.96	{0.38 -2.40}		1.96	{1.01 -3.84} *		
Autre CEE/AELE	1.10	{0.58 -2.10}		0.96	{0.53 -1.75}		0.53	{0.28 -1.02}		0.84	{0.32 -2.20}		1.57	{0.79 -3.12}		
Autre Europe	0.93	{0.43 -1.98}		0.97	{0.47 -1.98}		1.52	{0.66 -3.47}		1.28	{0.42 -3.88}		1.75	{0.78 -3.93}		
Autre monde	1.00	{0.28 -3.60}		0.48	{0.14 -1.69}		3.05	{0.78 -11.96}		4.00	{0.88 -18.09}		0.59	{0.14 -2.44}		
Age	0.98	{0.97 -0.98} ***		1.02	{1.02 -1.02} ***		1.01	{1.01 -1.01} ***		1.02	{1.02 -1.03} ***		1.01	{1.00 -1.01} ***		
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Femme	0.82	{0.75 -0.90} ***		1.06	{0.97 -1.15}		0.93	{0.84 -1.03}		0.96	{0.85 -1.08}		1.34	{1.21 -1.47} ***		
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Arrivé à 0-9 ans	1.12	{0.78 -1.62}		1.10	{0.78 -1.55}		0.81	{0.55 -1.19}		0.73	{0.42 -1.25}		0.81	{0.55 -1.19}		
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Formation secondaire	1.19	{1.07 -1.33} **		0.92	{0.83 -1.02}		1.04	{0.92 -1.17}		0.91	{0.79 -1.05}		0.96	{0.85 -1.07}		
Formation tertiaire	1.19	{1.03 -1.37} *		0.89	{0.78 -1.02}		1.10	{0.94 -1.28}		0.82	{0.68 -0.99} *		0.81	{0.70 -0.94} **		
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			
Suisse romande	1.04	{0.94 -1.16}		1.12	{1.01 -1.23} *		0.87	{0.78 -0.97} *		1.21	{1.06 -1.38} **		1.02	{0.92 -1.14}		
Tessin	0.63	{0.50 -0.80} ***		1.25	{1.00 -1.56} *		0.96	{0.74 -1.24}		0.72	{0.52 -1.02}		0.79	{0.62 -1.02}		
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	<.0001			<.0001			<.0001			<.0001			<.0001			
	1 2339	0 50			1 13	1 13		0 45		1 1420	1 3640			2 3508	2 3305	
	2 3508	1 13			2 79	2 79								3 951		
	3 951	2 41			3 234	3 234								4 134		
	4 134	3 71			4 454	4 454								5 12		
	5 12	4 102			5 4683	5 4683								6 288		
	6 288	6 288			6 336	6 336								7 763		
	7 763	7 427			8 1816	8 391								8 1816		
	8 1816	9 1150			9 124	9 124								9 1150		
	9 1150	10 2182			10 155	10 155								10 2182		

Modalité	A souffert de faiblesse générale (12 derniers mois)			A souffert d'insomnie (12 derniers mois)			A souffert de maux de tête (12 derniers mois)			A souffert d'anxiété (12 derniers mois)					
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P			
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00					
Suisse, un parent étranger	1.21	{1.04 -1.41} *		0.98	{0.83 -1.16}		1.03	{0.88 -1.20}		1.14	{0.98 -1.29}				
Suisse, deux parents étrangers	1.19	{0.98 -1.43}		1.32	{1.09 -1.60} **		1.09	{0.90 -1.32}		1.11	{0.92 -1.34}				
Italien	1.30	{0.89 -1.89}		1.13	{0.75 -1.70}		1.04	{0.71 -1.51}		0.98	{0.67 -1.42}				
Espagnol / Portugais	0.59	{0.30 -1.18}		0.63	{0.29 -1.38}		1.80	{0.93 -3.50}		1.75	{0.89 -3.43}				
Autre CEE/AELE	1.10	{0.55 -2.21}		2.94	{1.49 -5.82} **		1.22	{0.62 -2.43}		0.83	{0.41 -1.66}				
Autre Europe	0.51	{0.22 -1.22}		1.05	{0.42 -2.60}		1.07	{0.48 -2.40}		0.64	{0.28 -1.47}				
Autre monde	0.65	{0.14 -2.96}		0.91	{0.18 -4.69}		0.85	{0.20 -3.70}		1.21	{0.28 -5.11}				
Age	0.99	{0.99 -0.99} ***		1.02	{1.01 -1.02} ***		0.98	{0.98 -0.98} ***		0.99	{0.99 -0.99}				
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00					
Femme	2.22	{2.01 -2.46} ***		1.33	{1.19 -1.48} ***		1.92	{1.73 -2.12} ***		1.63	{1.47 -1.80} ***				
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00					
Arrivé à 0-9 ans	1.38	{0.93 -2.05}		1.10	{0.73 -1.67}		0.75	{0.51 -1.12}		1.11	{0.75 -1.64} ***				
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00					
Formation secondaire	1.10	{0.98 -1.24}		1.09	{0.97 -1.24}		1.03	{0.91 -1.16}		1.11	{0.99 -1.24}				
Formation tertiaire	1.16	{0.99 -1.35}		0.87	{0.74 -1.03}		1.08	{0.93 -1.27}		1.11	{0.96 -1.30}				
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00					
Suisse romande	1.31	{1.17 -1.47} ***		1.41	{1.26 -1.59} ***		0.74	{0.66 -0.83} ***		1.40	{1.25 -1.56}				
Tessin	1.33	{1.03 -1.72} *		0.93	{0.70 -1.22}		0.83	{0.64 -1.07}		0.91	{0.71 -1.18} ***				
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	<.0001			<.0001			<.0001			<.0001					
	1 2857	1 2165			2 4776	2 4132							2 4085		

La prévalence – au cours des 12 derniers mois – de problèmes chroniques de santé montre une image imprécise de l'état de santé des populations étrangères en raison de la faible prévalence pour la plupart des pathologies considérées dans l'enquête. Celle-ci présente un échantillon dont la taille n'est pas suffisante pour mettre clairement en évidence des caractéristiques en fonction de la collectivité. Les Espagnols et Portugais se plaignent cependant plus souvent du dos, ce résultat, significatif, pourrait très certainement être expliqué par la présence, dans ces collectivités, de personnes travaillant dans des secteurs d'activité entraînant une plus forte charge physique. Pour les Espagnols, l'effet est confirmé lorsque l'analyse est menée que pour les étrangers de la seconde génération.

On peut relever par ailleurs la relations étroite en état de santé et niveau de formation. Il est en particulier intéressant de constater, en ce qui concerne les maux de dos au cours des 12 mois précédent l'enquête, la plus faible prévalence chez les personnes de formation tertiaire et la plus forte prévalence pour les femmes par rapport aux hommes.

On observe par ailleurs une fréquence plus élevée de certaines pathologies parmi les Italiens (faiblesse générale, insomnie, maux de tête) en particulier parmi ceux de première génération. Une fois encore, il faut se référer à l'activité professionnelle pour trouver une piste d'explication. Une autre piste peut être liée aux réseaux familiaux et sociaux, qui souffrent et se rétrécissent durant la migration. Pour certaines personnes, la perte de contact avec la famille restée au pays peut être suivie, si aucune relation ne se développe dans le pays d'accueil, par un sentiment de solitude et de regret propre à laisser une place à des maladies psychosomatiques (Cf. Calmonte et al. 2000, p. 111).

On relèvera par ailleurs, pour ce qui est des maux de tête, une prévalence élevée chez les Espagnols et Portugais. Ce résultat devrait être confirmé par d'autres sources avant d'être interprété, les pistes pour l'expliquer faisant défaut. Les Suisses dont les deux parents sont naturalisés présentent pour leur part un risque significativement accru de souffrir d'insomnie.

Changements de l'état de santé entre deux passages

La question de la détérioration éventuelle de l'état de santé subjectif entre les deux premiers passages de l'enquête doit être appréhendée en tenant compte du fait que la santé évolue généralement de manière lente au cours de la plus grande partie du cycle de vie. Deux voies permettent d'appréhender cette évolution à partir des données de l'enquête. La comparaison des réponses apportées à la question relative à la santé subjective au cours des deux enquêtes ne montre

pas de résultats significatifs en fonction de la nationalité. La question « au cours des 12 derniers mois, votre santé s'est-elle détériorée ou améliorée » montre en revanche des résultats contradictoires avec les résultats observés pour 1999 avec une détérioration de la santé uniquement chez les personnes non européennes, par rapport aux Suisses.

En conclusion, l'appréhension des questions relatives à la santé, disponibles grâce au PSM, donne certes quelques informations que l'on retrouve dans d'autres analyses d'enquêtes, ou qui n'ont pas encore été mises en évidence. On se gardera pourtant d'en tirer des conclusions trop hâtives, en raison de la difficulté d'appréhender l'état de santé – au sens large du terme – par une enquête non spécifique.

4.3 Intégration sociale ou l'assimilation culturelle

Intéressons-nous maintenant à la question de l'intégration sociale des personnes d'origine ou de nationalité étrangère. Celle-ci se réfère à différentes dimensions, dont la liste exhaustive est difficile à établir. Les essais de construction d'indicateurs de l'intégration sociale se sont généralement heurtés à la difficulté de proposer des indicateurs couvrant l'ensemble des domaines concernés. Pour cette raison, une approche pragmatique a été suivie ici, puisque nous avons recensé parmi les variables qui figuraient dans le questionnaire du PSM, celles qui pouvaient apporter une information utile sur les processus d'intégration sociale. Tous les domaines de l'intégration sociale n'ont pas pu être mis en évidence. En particulier, les comportements familiaux n'ont pas pu être appréhendés en l'absence d'informations sur la biographie familiale¹³, tandis que la question de la naturalisation n'a pas pu être détaillée¹⁴.

Trois aspects mettant en évidence les comportements de vie des personnes classées selon l'origine et les spécificités de l'intégration sociale et culturelle ont finalement été considérés. La disponibilité et l'utilisation de réseaux familiaux et sociaux apportent d'abord une information sur les relations entretenues avec les membres de la famille, que ceux-ci soient domiciliés dans le pays d'origine ou

¹³ La mobilité familiale est trop faible pour être appréhendée à l'échelle des groupes nationaux.

¹⁴ 35 personnes ont acquis la nationalité suisse entre les deux passages de l'enquête.

dans le pays d'accueil, avec les amis, collègues et le voisinage immédiat. La participation associative informe ensuite sur l'insertion des étrangers dans les activités de loisirs organisés ou des associations d'engagement politique ou communautaire. Enfin, les réponses à différentes questions portant sur la vie publique apportent un éclairage sur les groupes d'origine étrangère en Suisse et sur leurs opinions concernant la démocratie et la politique. Pour ces trois domaines, nous n'avons pas étudié dans une optique comparative les réponses fournies à chacun des deux passages, partant du principe que l'intégration culturelle qui s'étend sur une période généralement très longue, ne peut se modifier sensiblement d'une année à l'autre.

4.3.1 Disponibilité de réseaux sociaux et familiaux

La question de la disponibilité de réseaux sociaux et familiaux pour les migrants trouve son sens dans le fait qu'avec la migration, la personne de nationalité étrangère peut se trouver éloignée géographiquement du reste de sa famille et souffrir pour cette raison d'une diminution de contacts familiaux.

De même, pour certains migrants dont l'origine culturelle est éloignée de celle du pays d'accueil, et pour qui la migration représente une coupure dans les contacts sociaux et familiaux dans le pays d'origine, la reconstitution de réseaux peut se heurter à des questions d'intégration. La question des réseaux sociaux, quel que soit le type (familial, amical, avec le voisinage ou les collègues), est donc intéressante car elle dépend de nombreux paramètres liés à la migration, qui interviennent positivement ou négativement. La volonté de s'intégrer dans le pays d'accueil, d'une part, et celle de maintenir des liens étroits avec le pays d'origine d'autre part, interviennent très étroitement sur le maintien et la reconstitution de réseaux après la migration. La distance géographique, les projets de retour jouent également un rôle sur les relations entretenues et maintenues avec la famille qui, pour la plupart des récents migrants, est domiciliée dans le pays d'origine. L'ouverture du pays d'accueil et des autochtones envers les étrangers peut aussi avoir un rôle sur les relations entretenues avec le voisinage, les collègues, ou des pairs.

Dans l'enquête, la question du support familial et social des personnes classées selon l'origine a été appréhendée à partir des informations portant sur le nombre de contacts, le type de contacts (famille, voisins, amis, collègues) et le soutien pratique ou émotionnel que l'on peut attendre de la part de ces différents groupes. Il convient de relever quelques limites dans les informations fournies par le PSM. D'abord, il est probablement difficile de dénombrer précisément les

personnes faisant partie des cercles familiaux, amicaux, etc. à partir d'une enquête téléphonique¹⁵. Ensuite, les questions posées par le PSM ne permettent pas de faire les distinctions importantes concernant en particulier le type de contacts (par téléphone, rencontre), le lieu de vie des personnes appartenant aux réseaux familiaux ou sociaux, ou l'origine de ces personnes. Il serait pourtant intéressant, particulièrement dans une optique de mesure de l'intégration, de voir si les contacts établis sont de type inter-ethnique (soit avec des Suisses, soit avec des membres d'autres communautés immigrées en Suisse) ou si les personnes interrogées conservent et développent un contact avec des personnes de même origine.

Pour ce qui est des réseaux familiaux, les résultats obtenus montrent un nombre généralement moindre de parents avec qui des contacts réguliers sont entretenus pour les étrangers, mais aussi pour les Suisses dont les parents sont d'origine étrangère, par rapport aux Suisses d'origine. Il semble en particulier que les personnes originaires de l'Europe communautaire – excepté l'Europe du Sud – et du reste du Monde ont des contacts avec un nombre limité de personnes appartenant à leur famille, alors même que la fratrie est généralement plus élevée parmi les ressortissants du reste du Monde. Cette observation est également valable pour les Suisses dont l'un ou les deux parents sont naturalisés. Les résultats pour les autres groupes d'étrangers, quoique non significatifs, confirment l'idée selon laquelle la migration pourrait limiter la taille des réseaux familiaux en mettant une distance entre l'individu et une partie de sa famille. On remarque que les caractéristiques du réseau familial, sont conservées au-delà de la seconde génération.

Le support pratique et émotionnel de la part de la famille présente un grand intérêt, car ce support joue un rôle sur la conduite de la vie et sur les réponses apportées aux difficultés pouvant survenir au cours de la vie. Ce support familial est également essentiel pour la réussite du projet migratoire (cf. par ex. Bolzman et al., 1999). Il a été saisi selon une échelle partant de 0 jusqu'à 10. Dans l'ensemble, la plupart des personnes interrogées répondent qu'un support pratique est disponible de la part des parents, avec des variations en fonction du sexe (les femmes déclarent pouvoir compter de manière plus importante sur les parents),

¹⁵ On peut en effet s'interroger sur la précisions des réponses apportées au téléphone à des questions telles que « avec combien de personnes de votre famille entretenez-vous des contacts ».

de la région (les personnes de la Suisse romande ou du Tessin déclarent un support plus important), voire du niveau de formation. L'âge à l'arrivée en Suisse joue aussi un rôle, puisque le support semble plus faible parmi les personnes arrivées après l'âge de 20 ans, par rapport aux personnes nées en Suisse (Tableau 24). Ce résultat confirme le rôle de la migration, lorsque celle-ci survient aux âges adultes, comme facteur de dislocation du réseau familial. Ce sont en particulier les ressortissants de l'Europe communautaire (à l'exception des Espagnols et Portugais) qui déclarent le soutien pratique et émotionnel le plus important, alors que les personnes originaires de l'Europe non communautaire et du reste du Monde présentent un support émotionnel plutôt faible, quoique non significativement différent de celui des Suisses d'origine.

TABLEAU 25 : PROBABILITÉ D'AVOIR DES CONTACTS NOMBREUX ET UN SUPPORT ÉLEVÉ AVEC LA FAMILLE ET LES VOISINS, EN 1999.

Modalité	Nombre de parents avec qui on a des contacts			Support pratiques des parents			Support émotionnel des parents			Nombre de voisins avec qui on a des contacts			Support pratique des voisins			Support émotionnel des voisins		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.82	{0.72 -0.94} **		1.08	{0.94 -1.24}		1.09	{0.95 -1.25}		0.83	{0.73 -0.95} **		0.94	{0.80 -1.11}		0.98	{0.83 -1.15}	
Suisse, deux parents étrangers	0.79	{0.68 -0.91} **		0.98	{0.83 -1.14}		1.11	{0.95 -1.31}		0.91	{0.78 -1.06}		1.14	{0.94 -1.37}		1.08	{0.89 -1.31}	
Italien	0.84	{0.66 -1.07}		1.74	{1.34 -2.27} ***		1.28	{0.98 -1.66}		0.58	{0.45 -0.75} ***		1.02	{0.73 -1.45}		0.98	{0.70 -1.39}	
Espagnol / Portugais	0.85	{0.60 -1.19}		1.42	{0.99 -2.04}		1.45	{1.00 -2.09} *		0.88	{0.62 -1.25}		0.87	{0.55 -1.39}		0.84	{0.53 -1.32}	
Autre CEE/AELE	0.68	{0.51 -0.89} **		1.48	{1.11 -1.98} **		1.40	{1.05 -1.88} *		0.79	{0.60 -1.05}		0.82	{0.57 -1.18}		0.77	{0.53 -1.10}	
Autre Europe	0.80	{0.56 -1.15}		0.80	{0.55 -1.17}		0.90	{0.61 -1.32}		1.07	{0.74 -1.54}		1.16	{0.74 -1.84}		1.22	{0.77 -1.93}	
Autre monde	0.53	{0.33 -0.86} **		0.68	{0.40 -1.15}		1.16	{0.69 -1.96}		0.67	{0.41 -1.10}		0.39	{0.20 -0.74} **		0.45	{0.23 -0.86} *	
Age	1.01	{1.00 -1.01} ***		0.98	{0.97 -0.98} ***		0.99	{0.99 -0.99} ***		1.01	{1.01 -1.02} ***		1.00	{0.99 -1.00} ***		1.00	{1.00 -1.01}	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.03	{0.95 -1.11}		1.37	{1.26 -1.49} ***		1.59	{1.46 -1.73} ***		0.92	{0.85 -1.00} *		1.52	{1.37 -1.68} ***		1.64	{1.48 -1.82} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.50	{1.10 -2.04} *		0.96	{0.69 -1.33}		1.08	{0.78 -1.51}		1.14	{0.83 -1.57}		1.11	{0.73 -1.68}		1.15	{0.76 -1.75}	
Arrivé à 10-19 ans	1.28	{0.96 -1.72}		0.72	{0.52 -0.98} *		0.76	{0.56 -1.05}		0.96	{0.71 -1.29}		0.97	{0.66 -1.43}		1.00	{0.68 -1.47}	
Arrivé à 20 ans ou +	1.06	{0.85 -1.32}		0.57	{0.45 -0.71} ***		0.70	{0.55 -0.88} **		0.82	{0.66 -1.03}		1.26	{0.95 -1.66}		1.31	{0.99 -1.74}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.07	{0.97 -1.17}		1.15	{1.05 -1.27} **		1.10	{0.99 -1.21}		0.97	{0.88 -1.06}		1.07	{0.95 -1.20}		0.97	{0.87 -1.10}	
Formation tertiaire	1.03	{0.92 -1.17}		1.07	{0.94 -1.21}		1.03	{0.91 -1.16}		0.91	{0.81 -1.03}		0.91	{0.78 -1.05}		0.82	{0.71 -0.95} **	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.28	{1.17 -1.40} ***		1.70	{1.54 -1.86} ***		1.37	{1.25 -1.50} ***		0.90	{0.82 -0.98} *		1.04	{0.93 -1.17}		0.95	{0.85 -1.06}	
Tessin	0.98	{0.80 -1.19}		2.08	{1.68 -2.58} ***		1.53	{1.24 -1.90} ***		0.86	{0.70 -1.05}		1.17	{0.90 -1.53}		0.99	{0.77 -1.29}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.				Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		
				0		1528	0		2071				0		613	0		738
				1		396	1		529				1		214	1		239
				2		1360	2		1627				2		878	2		982
				3		860	3		822				3		626	3		652
				4		508	4		467				4		504	4		521
				5		983	5		754				5		985	5		897
				6		324	6		240				6		371	6		308
				7		308	7		216				7		309	7		265
				8		245	8		143				8		191	8		175
				9		96	9		47				9		76	9		60
				10		478	10		197				10		246	10		163

TABLEAU 26 : PROBABILITÉ D'AVOIR DES CONTACTS NOMBREUX ET UN SUPPORT ÉLEVÉ AVEC LES AMIS ET LES COLLÈGUES, EN 1999.

Modalité	Nombre d'amis avec qui on a des contacts			Support pratiques des amis			Support émotionnel des amis			Nombre de collègues avec qui on a des contacts			Support pratique des collègues			Support émotionnel des collègues		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.99	{0.87 -1.12}		1.14	{1.00 -1.31}		1.18	{1.03 -1.36}	*	1.00	{0.88 -1.15}		0.95	{0.81 -1.12}		0.98	{0.83 -1.15}	
Suisse, deux parents étrangers	0.99	{0.85 -1.15}		1.05	{0.90 -1.23}		1.16	{0.99 -1.36}		0.86	{0.73 -1.00}		0.96	{0.79 -1.16}		0.99	{0.81 -1.20}	
Italien	0.68	{0.53 -0.86}	**	1.10	{0.84 -1.43}		1.09	{0.83 -1.42}		0.73	{0.57 -0.94}	*	1.00	{0.73 -1.38}		0.92	{0.67 -1.26}	
Espagnol / Portugais	0.64	{0.46 -0.91}	*	1.24	{0.86 -1.80}		1.14	{0.79 -1.66}		0.75	{0.52 -1.07}		1.31	{0.84 -2.06}		1.13	{0.72 -1.77}	
Autre CEE/AELE	1.09	{0.83 -1.43}		1.16	{0.86 -1.55}		1.30	{0.97 -1.75}		0.80	{0.60 -1.06}		0.90	{0.63 -1.29}		0.84	{0.59 -1.19}	
Autre Europe	0.66	{0.46 -0.95}	*	0.77	{0.51 -1.14}		0.74	{0.50 -1.10}		0.67	{0.46 -0.97}	*	1.04	{0.65 -1.66}		1.11	{0.69 -1.77}	
Autre monde	1.15	{0.72 -1.85}		0.78	{0.48 -1.29}		0.86	{0.52 -1.43}		0.68	{0.42 -1.12}		0.78	{0.40 -1.51}		1.20	{0.62 -2.35}	
Age	0.98	{0.98 -0.98}	***	0.97	{0.97 -0.97}	***	0.98	{0.98 -0.98}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.98 -0.98}	***	0.99	{0.99 -0.99}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.70	{0.64 -0.76}	***	1.32	{1.21 -1.43}	***	1.88	{1.73 -2.05}	***	0.68	{0.63 -0.74}	***	1.16	{1.05 -1.28}	**	1.44	{1.30 -1.60}	***
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.11	{0.81 -1.52}		1.08	{0.78 -1.50}		1.07	{0.77 -1.49}		0.94	{0.68 -1.29}		1.22	{0.82 -1.81}		1.20	{0.81 -1.79}	
Arrivé à 10-19 ans	0.90	{0.67 -1.20}		0.98	{0.71 -1.35}		0.82	{0.59 -1.13}		0.83	{0.61 -1.13}		1.15	{0.77 -1.71}		1.25	{0.84 -1.85}	
Arrivé à 20 ans ou +	0.80	{0.64 -0.99}	*	0.99	{0.78 -1.25}		0.91	{0.72 -1.15}		0.87	{0.69 -1.09}		1.19	{0.89 -1.59}		1.13	{0.85 -1.51}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.35	{1.23 -1.49}	***	1.04	{0.94 -1.14}		1.04	{0.94 -1.15}		1.30	{1.18 -1.43}	***	0.97	{0.86 -1.09}		1.00	{0.89 -1.12}	
Formation tertiaire	1.71	{1.51 -1.92}	***	0.96	{0.85 -1.09}		0.98	{0.86 -1.11}		1.63	{1.44 -1.84}	***	0.89	{0.77 -1.03}		0.83	{0.72 -0.96}	*
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.28	{1.17 -1.40}	***	1.24	{1.13 -1.36}	***	1.06	{0.96 -1.16}		0.72	{0.66 -0.79}	***	1.18	{1.05 -1.32}	**	1.22	{1.09 -1.37}	***
Tessin	0.71	{0.58 -0.87}	***	1.62	{1.30 -2.03}	***	1.26	{1.01 -1.58}	*	0.45	{0.36 -0.56}	***	1.67	{1.24 -2.25}	***	1.49	{1.11 -2.01}	**
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001
				0		1490	0		2129				0		371	0		549
				1		566	1		817				1		133	1		187
				2		1518	2		1674				2		639	2		852
				3		930	3		828				3		632	3		644
				4		591	4		433				4		587	4		602
				5		933	5		695				5		1072	5		1028
				6		283	6		176				6		439	6		371
				7		211	7		101				7		368	7		294
				8		196	8		85				8		285	8		199
				9		56	9		27				9		71	9		46
				10		195	10		56				10		268	10		128

TABLEAU 27 : PROBABILITÉ D'AVOIR DES CONTACTS NOMBREUX ET UN SUPPORT ÉLEVÉ AVEC LA FAMILLE ET LES VOISINS, EN 1999 (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS).

Modalité	Nombre de parents avec qui on a des contacts			Support pratiques des parents			Support émotionnel des parents			Nombre de voisins avec qui on a des contacts			Support pratique des voisins			Support émotionnel des voisins		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.81	{0.71 -0.93} **		1.08	{0.94 -1.24}		1.11	{0.96 -1.27}		0.84	{0.74 -0.96} *		0.95	{0.81 -1.12}		0.99	{0.84 -1.17}	
Suisse, deux parents étrangers	0.78	{0.66 -0.91} **		0.91	{0.77 -1.08}		1.00	{0.84 -1.19}		0.85	{0.72 -1.01}		1.08	{0.88 -1.32}		1.02	{0.83 -1.25}	
Italien	0.94	{0.68 -1.30}		1.83	{1.29 -2.59} ***		1.59	{1.12 -2.26} **		0.70	{0.50 -0.97} *		1.10	{0.70 -1.74}		1.10	{0.69 -1.74}	
Espagnol / Portugais	0.66	{0.37 -1.16}		1.86	{1.02 -3.41}		1.81	{0.99 -3.32}		1.06	{0.60 -1.89}		1.52	{0.72 -3.23}		1.36	{0.65 -2.84}	
Autre CEE/AELE	0.55	{0.31 -0.99} *		2.07	{1.10 -3.90} *		2.24	{1.17 -4.28} *		0.59	{0.32 -1.10}		1.10	{0.50 -2.45}		0.66	{0.30 -1.46}	
Autre Europe	0.85	{0.43 -1.69}		1.60	{0.76 -3.39}		1.90	{0.86 -4.19}		2.03	{1.00 -4.12}		0.83	{0.34 -1.99}		0.63	{0.26 -1.53}	
Autre monde	0.92	{0.29 -2.94}		1.32	{0.41 -4.30}		0.87	{0.27 -2.84}		2.13	{0.66 -6.81}		0.24	{0.06 -1.01}		0.57	{0.14 -2.37}	
Age	1.01	{1.00 -1.01} ***		0.98	{0.97 -0.98} ***		0.99	{0.99 -0.99} ***		1.01	{1.01 -1.02} ***		1.00	{0.99 -1.00} ***		1.00	{1.00 -1.01}	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.06	{0.97 -1.15}		1.41	{1.29 -1.54} ***		1.63	{1.49 -1.78} ***		0.93	{0.85 -1.01}		1.49	{1.34 -1.66} ***		1.61	{1.45 -1.79} ***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.52	{1.09 -2.13} *		0.82	{0.58 -1.17}		0.94	{0.66 -1.34}		1.01	{0.71 -1.42}		1.02	{0.64 -1.63}		1.10	{0.69 -1.74}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.07	{0.97 -1.19}		1.16	{1.05 -1.29} **		1.08	{0.97 -1.19}		0.99	{0.89 -1.09}		1.04	{0.92 -1.17}		0.94	{0.83 -1.06}	
Formation tertiaire	1.04	{0.91 -1.18}		1.09	{0.95 -1.25}		1.04	{0.91 -1.19}		0.92	{0.80 -1.05}		0.86	{0.73 -1.01}		0.79	{0.67 -0.92} **	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.25	{1.14 -1.38} ***		1.74	{1.57 -1.92} ***		1.36	{1.23 -1.50} ***		0.91	{0.82 -1.00} *		1.00	{0.89 -1.13}		0.91	{0.81 -1.02}	
Tessin	1.02	{0.82 -1.27}		2.17	{1.72 -2.74} ***		1.63	{1.29 -2.06} ***		0.84	{0.67 -1.05}		1.19	{0.89 -1.59}		0.96	{0.72 -1.27}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		
	0		1366	0		1844			0			549	0		662			
	1		356	1		487			1			190	1		216			
	2		1229	2		1464			2			788	2		883			
	3		783	3		730			3			557	3		584			
	4		472	4		436			4			462	4		475			
	5		893	5		678			5			906	5		819			
	6		299	6		223			6			342	6		284			

TABLEAU 28 : PROBABILITÉ D'AVOIR DES CONTACTS NOMBREUX ET UN SUPPORT ÉLEVÉ AVEC LES AMIS OU LES COLLÈGUES, EN 1999 (PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 10 ANS).

Modalité	Nombre d'amis avec qui on a des contacts			Support pratiques des amis			Support émotionnel des amis			Nombre de collègues avec qui on a des contacts			Support pratique des collègues			Support émotionnel des collègues		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.97	{0.85 -1.11}		1.17	{1.01 -1.34}	*	1.22	{1.06 -1.40}	**	1.01	{0.88 -1.16}		0.95	{0.81 -1.12}		0.98	{0.83 -1.15}	
Suisse, deux parents étrangers	0.98	{0.83 -1.15}		1.04	{0.88 -1.23}		1.11	{0.93 -1.32}		0.88	{0.75 -1.04}		0.92	{0.74 -1.13}		0.97	{0.79 -1.19}	
Italien	0.76	{0.55 -1.04}		0.89	{0.63 -1.25}		1.02	{0.72 -1.44}		0.83	{0.59 -1.15}		0.89	{0.60 -1.32}		0.94	{0.63 -1.39}	
Espagnol / Portugais	0.83	{0.47 -1.46}		1.86	{1.01 -3.40}	*	1.52	{0.84 -2.78}		0.45	{0.25 -0.82}	**	2.31	{1.08 -4.93}	*	2.02	{0.95 -4.32}	
Autre CEE/AELE	0.71	{0.40 -1.28}		1.30	{0.71 -2.40}		1.55	{0.83 -2.90}		0.80	{0.44 -1.45}		1.40	{0.67 -2.90}		1.02	{0.49 -2.12}	
Autre Europe	1.76	{0.86 -3.63}		0.65	{0.31 -1.35}		0.85	{0.41 -1.80}		0.68	{0.33 -1.42}		0.79	{0.31 -2.04}		0.83	{0.32 -2.14}	
Autre monde	3.02	{0.94 -9.71}		0.71	{0.22 -2.30}		0.94	{0.29 -3.09}		0.91	{0.28 -2.97}		1.03	{0.17 -6.04}		3.48	{0.58 -21.03}	
Age	0.98	{0.98 -0.98}	***	0.97	{0.97 -0.97}	***	0.98	{0.98 -0.98}	***	0.98	{0.98 -0.99}	***	0.98	{0.97 -0.98}	***	0.99	{0.99 -0.99}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.69	{0.63 -0.75}	***	1.29	{1.18 -1.41}	***	1.88	{1.72 -2.06}	***	0.70	{0.64 -0.76}	***	1.16	{1.04 -1.29}	**	1.44	{1.29 -1.60}	***
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.94	{0.67 -1.32}		1.08	{0.76 -1.53}		1.01	{0.71 -1.44}		1.00	{0.71 -1.42}		1.13	{0.73 -1.74}		1.07	{0.69 -1.65}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.36	{1.24 -1.51}	***	1.02	{0.92 -1.13}		1.02	{0.92 -1.13}		1.30	{1.17 -1.44}	***	0.98	{0.86 -1.10}		1.02	{0.90 -1.15}	
Formation tertiaire	1.72	{1.51 -1.96}	***	0.96	{0.84 -1.10}		0.95	{0.83 -1.09}		1.61	{1.41 -1.84}	***	0.87	{0.75 -1.02}		0.80	{0.68 -0.93}	**
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	1.28	{1.16 -1.40}	***	1.26	{1.14 -1.39}	***	1.05	{0.95 -1.16}		0.70	{0.63 -0.77}	***	1.21	{1.07 -1.36}	**	1.22	{1.08 -1.38}	**
Tessin	0.71	{0.57 -0.89}	**	1.64	{1.29 -2.09}	***	1.32	{1.03 -1.68}	*	0.43	{0.34 -0.55}	***	1.83	{1.32 -2.53}	***	1.59	{1.15 -2.18}	**
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		
	0		1342	0		1922				0			326	0		495		
	1		504	1		734				1			120	1		167		
	2		1362	2		1503				2			570	2		764		
	3		825	3		732				3			576	3		584		
	4		539	4		387				4			530	4		540		
	5		841	5		622				5			964	5		927		
	6		261	6		161				6			414	6		341		
										7			338	7		272		
										8			258	8		186		
										9			66	9		42		
										10			234	10		109		

On observe par ailleurs une fréquence moindre du nombre des voisins avec lesquels on a des contacts pour les personnes de nationalité italienne. Lischer et al. (1997) avaient déjà observé ce résultat pour ce qui est des rapports de voisinages étroits, beaucoup moins fréquents chez les étrangers que chez les Suisses. Il semble donc que les étrangers, qui proviennent souvent de pays où les réseaux de voisinage sont plus importants qu'en Suisse ne reproduisent pas les schémas du pays d'origine, et adaptent volontairement ou par contrainte leur comportement de voisinage à celui en cours en Suisse. Concernant les supports pratiques et émotionnels attendus des voisins, ce sont les non-européens qui montrent une probabilité diminuée de pouvoir recourir à leurs voisins (Tableau 25). On peut noter que les femmes pensent pouvoir plus fréquemment compter sur l'aide des voisins, alors même que le nombre de ceux-ci avec qui elles entretiennent des contacts est plus faible que pour les hommes.

Les résultats concernant les réseaux amicaux montrent par ailleurs que ceux-ci sont quantitativement plus faibles pour les Européens du Sud et les Européens non communautaires, mais aucune différence significative ne s'observe concernant le degré du support pratique et émotionnel (Tableau 26). Ici aussi les principaux résultats qui ressortent du modèle logistique ont trait au fort clivage existant selon le sexe, le niveau de formation achevée et le lieu de domicile.

Enfin, le nombre de collègues sur qui on peut compter, pour les personnes actives, est généralement plus faible pour les étrangers par rapport aux Suisses d'origine, en particulier pour les Italiens et les personnes originaires de l'Autre Europe. Cependant, aucune différence ne s'observe concernant le support pratique et émotionnel attendu de la part des collègues.

On notera finalement que les particularités du réseau familial et social en fonction de la nationalité et de l'origine s'estompent lorsque l'on ne retient dans le modèle que les personnes nées ou scolarisées en Suisse (Tableaux 27 et 28).

Lischer et al. (1997) avaient obtenu, dans leur étude sur les réseaux privés, des résultats qui correspondent en partie à ceux de notre étude. Les auteurs de cette étude affirment qu'en règle générale, l'attitude des Suisses et des étrangers par rapport à leurs amis, connaissances et collègues ne diverge pas. Peu de personnes, parmi celles de nationalité étrangère, se déclarent « exclues » d'un cercle d'amis ou des collègues. Il remarque par ailleurs que le niveau de formation à un effet qui varie en fonction de la nationalité. Alors que le nombre d'étrangers sans relations amicales augmente légèrement avec le niveau de formation, il diminue chez les Suisses.

4.3.2 *Bénévolat et vie associative*

La vie associative a été appréhendée dans l'enquête par des questions portant sur le bénévolat (travail volontaire au sein d'une association) et la participation dans des associations de différents types (Tableaux 28 et 29). L'enquête apporte à ce propos pour la première fois en Suisse des informations quantitatives à l'échelle nationale sur les différents domaines de la participation à la vie publique selon l'origine.

Les différences entre les Suisses et les étrangers concernant le travail volontaire dans les associations sont très nettes. Par rapport aux Suisses d'origine, le travail volontaire est divisé par près de trois pour les Italiens, Espagnols, autres européens non communautaires et ressortissants du reste du Monde. Il est évident, bien que l'on n'ait pas d'éléments pour le vérifier, que le bénévolat est un concept qui a moins cours dans certains groupes d'étrangers que parmi les Suisses, en raison du fait que la solidarité familiale, qui n'est pas considérée comme une action de bénévolat dans le sens où elle est informelle, y prend un rôle prioritaire. On relèvera également que l'activité volontaire est plus fréquente parmi les hommes que parmi les femmes, parmi les personnes de niveau de formation secondaire ou tertiaire, ainsi que parmi les Suisses alémaniques, par rapport aux Romands et Tessinois.

Les différences restent également très marquées après sélection des personnes nées ou ayant grandi en Suisse.

TABLEAU 29 : PROBABILITÉ D'ENGAGEMENT DANS QUELQUES ACTIVITÉS OU ASSOCIATIONS, SELON L'ORIGINE, 1999.

Modalité	Travail volontaire dans une association			Appartient à une association locale ou de parents			Appartient à une association sportive			Appartient à une association culturelle			Appartient à une association syndicale			Appartient à une association politique		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.88	(0.75 -1.03)		0.79 (0.61 -1.02)			0.87 (0.75 -1.01)			0.86 (0.72 -1.02)			1.06 (0.87 -1.29)			0.69 (0.53 -0.90)	***	
Suisse, deux parents étrangers	0.71	(0.59 -0.86)	***	0.99 (0.75 -1.30)			0.76 (0.64 -0.91)	**		0.82 (0.67 -1.01)			0.67 (0.51 -0.88)	**		0.56 (0.39 -0.77)	***	
Italien	0.37	(0.25 -0.52)	***	0.71 (0.41 -1.22)			0.45 (0.33 -0.61)	***		0.41 (0.26 -0.63)	***		0.81 (0.53 -1.22)			0.19 (0.08 -0.47)	***	
Espagnol / Portugais	0.39	(0.22 -0.67)	***	1.25 (0.66 -2.37)			0.35 (0.23 -0.56)	***		0.72 (0.41 -1.25)			1.25 (0.73 -2.16)			0.42 (0.14 -1.24)		
Autre CEE/AELE	0.62	(0.43 -0.89)	**	0.92 (0.55 -1.55)			0.70 (0.50 -0.98)	*		0.78 (0.52 -1.17)			0.39 (0.23 -0.66)	***		0.06 (0.01 -0.24)	***	
Autre Europe	0.32	(0.18 -0.56)	***	0.47 (0.19 -1.14)			0.39 (0.25 -0.61)	***		0.53 (0.29 -0.98)	*		0.40 (0.19 -0.84)	*		0.28 (0.08 -0.99)	*	
Autre monde	0.41	(0.20 -0.85)	*	0.74 (0.27 -1.99)			0.44 (0.24 -0.80)	**		1.45 (0.78 -2.70)			1.28 (0.63 -2.62)			0.40 (0.09 -1.75)		
Age	1.00	(1.00 -1.00)		1.01 (1.01 -1.02)	***		0.98 (0.98 -0.98)	***		1.00 (1.00 -1.00)			1.01 (1.00 -1.01)	**		1.03 (1.02 -1.03)	***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.69	(0.63 -0.76)	***	1.19 (1.02 -1.39)	*		0.58 (0.53 -0.63)	***		0.88 (0.79 -0.98)	*		0.44 (0.36 -0.49)	***		0.50 (0.43 -0.59)	***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	0.81	(0.52 -1.26)		2.10 (1.22 -3.60)	**		1.02 (0.70 -1.48)			0.93 (0.59 -1.48)			0.79 (0.44 -1.41)			1.84 (0.85 -4.01)		
Arrivé à 10-19 ans	0.79	(0.52 -1.21)		1.16 (0.64 -2.08)			1.00 (0.68 -1.43)			0.61 (0.37 -1.00)	*		1.59 (0.98 -2.55)			1.00 (0.41 -2.48)		
Arrivé à 20 ans ou +	0.74	(0.55 -0.99)		0.97 (0.64 -1.46)			0.96 (0.74 -1.26)			0.58 (0.42 -0.81)	**		1.02 (0.69 -1.49)			0.73 (0.39 -1.37)		
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	1.49	(1.33 -1.67)	***	1.85 (1.56 -2.19)	***		1.17 (1.05 -1.31)	**		1.83 (1.62 -2.06)	***		1.73 (1.50 -2.00)	***		1.79 (1.50 -2.14)	***	
Formation tertiaire	1.61	(1.39 -1.86)	***	2.17 (1.77 -2.67)	***		1.14 (0.99 -1.31)			2.73 (2.36 -3.15)	***		1.43 (1.19 -1.71)	***		2.18 (1.77 -2.68)	***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.60	(0.54 -0.67)	***	0.78 (0.65 -0.92)	**		0.91 (0.82 -1.01)			0.76 (0.68 -0.86)	***		0.97 (0.85 -1.12)			0.72 (0.60 -0.87)	***	
Tessin	0.56	(0.43 -0.73)	***	0.42 (0.26 -0.70)	***		0.54 (0.42 -0.70)	***		0.48 (0.35 -0.67)	***		0.82 (0.59 -1.15)			1.25 (0.87 -1.78)		
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald	<0.0001	
	1	2771	1	400	1		2658	1		1332	1		557	1		418		
	2	5019	2	400	2		502	2		628	2		646	2		355		
	3	6961	3	4625	3		5623	3		6571	3					7006		

Modalité	Appartient à une association de protection de l'environnement			Appartient à une association de charité			Appartient à une association féminine			Appartient à une association de locataires		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	1.15	(0.95 -1.39)		0.98 (0.83 -1.17)			0.70 (0.52 -0.95)	*		1.48 (1.15 -1.92)	**	
Suisse, deux parents étrangers	0.86	(0.67 -1.09)		0.86 (0.70 -1.06)			0.66 (0.47 -0.92)	*		1.29 (0.95 -1.75)		
Italien	0.65	(0.40 -1.06)		1.02 (0.70 -1.49)			0.21 (0.07 -0.62)	**		1.56 (0.93 -2.61)		
Espagnol / Portugais	1.02	(0.53 -1.94)		0.79 (0.43 -1.45)			0.37 (0.11 -1.29)			2.09 (1.10 -3.94)	*	
Autre CEE/AELE	1.05	(0.66 -1.66)		1.15 (0.78 -1.70)			0.79 (0.40 -1.53)			1.79 (1.05 -3.07)	*	
Autre Europe	0.52	(0.24 -1.13)		1.07 (0.61 -1.87)			0.20 (0.04 -0.88)	*		0.50 (0.15 -1.68)		
Autre monde	1.38	(0.65 -2.95)		1.27 (0.63 -2.56)			1.33 (0.46 -3.81)			1.34 (0.50 -3.61)		
Age	1.00	(1.00 -1.00)		1.03 (1.02 -1.03)	***		1.03 (1.03 -1.04)	***		1.01 (1.01 -1.02)	***	
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	1.13	(1.00 -1.28)		1.31 (1.17 -1.46)	***		29.16 (19.02 -44.70)	***		1.36 (1.14 -1.63)	***	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.15	(0.70 -1.89)		1.30 (0.83 -2.04)			2.33 (1.06 -5.08)	*		0.87 (0.45 -1.70)		
Arrivé à 10-19 ans	0.52	(0.28 -0.95)	*	0.61 (0.37 -0.98)	*		0.69 (0.26 -1.88)			0.80 (0.43 -1.50)		
Arrivé à 20 ans ou +	0.51	(0.35 -0.76)	***	0.63 (0.46 -0.86)	**		1.05 (0.63 -1.76)			0.76 (0.49 -1.18)		
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	2.20	(1.91 -2.53)	***	1.78 (1.57 -2.02)	***		1.26 (1.02 -1.55)	*		1.17 (0.95 -1.44)		
Formation tertiaire	3.27	(2.77 -3.86)	***	2.45 (2.10 -2.85)	***		2.08 (1.57 -2.75)	***		1.56 (1.23 -1.98)	***	
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.62	(0.53 -0.72)	***	0.58 (0.51 -0.66)	***		0.34 (0.27 -0.43)	***		1.66 (1.38 -1.99)	***	
Tessin	0.47	(0.32 -0.68)	***	0.50 (0.37 -0.69)	***		0.26 (0.14 -0.50)	***		0.76 (0.46 -1.26)		
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001	Wald		<0.0001
	1	239	1	522	1		391	1		139		
	2	1067	2	1298	2		233	2		432		
	3	6477	3	5961	3		7159	3		7205		

TABLEAU 30 : PROBABILITÉ D'ENGAGEMENT DANS QUELQUES ACTIVITÉS OU ASSOCIATIONS, SELON L'ORIGINE (UNIQUEMENT PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 9 ANS), 1999.

Modalité	Travail volontaire dans une association			Appartient à une association locale ou de parents			Appartient à une association sportive			Appartient à une association culturelle			Appartient à une association syndicale			Appartient à une association politique		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine																		
Suisse, un parent étranger	0.89	{0.76 -1.04}		0.74	{0.44 -1.23}		1.30	{0.91 -1.85}		0.93	{0.67 -1.30}		0.73	{0.51 -1.06}		1.38	{0.81 -2.36}	
Suisse, deux parents étrangers	0.72	{0.59 -0.08} **		0.73	{0.42 -1.26}		0.77	{0.51 -1.15}		0.94	{0.63 -1.40}		0.51	{0.29 -0.90} *		0.56	{0.26 -1.12}	
Italien	0.35	{0.22 -0.57} ***		1.05	{0.27 -4.04}		0.57	{0.26 -1.26}		0.31	{0.10 -0.93} *		0.46	{0.15 -1.41}		<0.001	<0.001 >999.999	
Espagnol / Portugais	0.29	{0.11 -0.77} *		2.45	{0.16 -37.06}		0.41	{0.09 -1.79}		0.46	{0.10 -2.11}		1.74	{0.13 -22.70}				
Autre CEE/AELE	0.50	{0.23 -1.09}			0.19	{0.05 -0.67} *		0.57	{0.05 -7.28}		<0.001	<0.001 >999.999	
Autre Europe	0.30	{0.10 -0.89} *			0.21	{0.03 -1.44}					3.37	{0.12 -93.17}	
Autre monde	0.22	{0.03 -1.80}			>999.95	<0.001 >999.999		<0.001	<0.001 >999.999				
Age	1.00	{1.00 -1.00}		1.00	{0.99 -1.01}		0.98	{0.97 -0.99} ***		0.98	{0.97 -0.99} ***		1.00	{0.99 -1.01}		1.00	{0.99 -1.01}	
Homme																		
Femme	0.68	{0.62 -0.75} ***		0.97	{0.71 -1.32}		1.03	{0.84 -1.27}		0.78	{0.63 -0.95} *		0.81	{0.63 -1.04}		0.67	{0.49 -0.91} *	
Né en Suisse																		
Arrivé à 0-9 ans	0.88	{0.55 -1.40}		0.83	{0.25 -2.77}		0.68	{0.30 -1.54}		0.80	{0.32 -2.02}		0.93	{0.27 -3.18}		0.40	{0.07 -2.37}	
Formation primaire																		
Formation secondaire	1.49	{1.33 -1.68} ***		1.22	{0.87 -1.71}		0.83	{0.65 -1.05}		1.06	{0.84 -1.35}		1.10	{0.84 -1.45}		1.49	{1.06 -2.10} *	
Formation tertiaire	1.58	{1.36 -1.84} ***		1.24	{0.82 -1.85}		0.93	{0.68 -1.25}		0.89	{0.68 -1.16}		0.86	{0.62 -1.20}		1.65	{1.11 -2.44} *	
Suisse alémanique																		
Suisse romande	0.56	{0.50 -0.63} ***		1.06	{0.74 -1.51}		0.88	{0.70 -1.11}		1.45	{1.13 -1.86} **		1.52	{1.14 -2.01} **		0.97	{0.68 -1.41}	
Tessin	0.52	{0.39 -0.69} ***		2.04	{0.58 -7.20}		1.23	{0.62 -2.45}		1.44	{0.71 -2.92}		0.86	{0.43 -1.72}		1.07	{0.54 -2.11}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald	<.0001	Wald	0.9477	Wald	<.0001	Wald	<.0001	Wald	<.0001	Wald	0.0553	Wald	0.0315				
	1	2599	1	356	1	2462	1	1251	1	507	1	403						
	2	4339	2	363	2	449	2	581	2	590	2	342						

Modalité	Appartient à une association de protection de l'environnement			Appartient à une association de charité			Appartient à une association féminine			Appartient à une association de locataires			
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	
Suisse d'origine													
1.00				1.00			1.00			1.00			
Suisse, un parent étranger	1.11	{0.73 -1.70}		0.78	{0.55 -1.12}		0.75	{0.41 -1.37}		1.10	{0.62 -1.96}		
Suisse, deux parents étrangers	0.55	{0.28 -1.10}		1.14	{0.76 -1.73}		0.91	{0.45 -1.83}		1.10	{0.51 -2.41}		
Italien	1.28	{0.30 -5.57}		0.52	{0.16 -1.76}			2.61	{0.57 -11.90}		
Espagnol / Portugais	0.68	{0.10 -4.56}		1.80	{0.24 -13.72}		0.91	{0.05 -18.35}		<0.001	<0.001 >999.999		
Autre CEE/AELE	1.62	{0.34 -7.70}		1.12	{0.21 -6.06}		1.78	{0.11 -30.34}		0.85	{0.09 -8.11}		
Autre Europe	3.40	{0.19 -59.39}		1.60	{0.23 -11.42}						
Autre monde	2.02	{0.10 -42.42}											
Age	1.00	{0.99 -1.01}		1.01	{1.00 -1.02} **		1.02	{1.00 -1.03} *		1.03	{1.01 -1.04} **		
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			
Femme	0.67	{0.49 -0.90} **		1.03	{0.82 -1.29}		17.83	{4.06 -78.24} ***		0.85	{0.54 -1.32}		
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			
Arrivé à 0-9 ans	2.15	{0.65 -7.06}		1.05	{0.34 -3.28}		0.40	{0.06 -2.62}		0.29	{0.03 -2.61}		
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			
Formation secondaire	0.87	{0.62 -1.23}		1.00	{0.78 -1.29}		0.71	{0.47 -1.07}		1.30	{0.79 -2.12}		
Formation tertiaire	0.90	{0.61 -1.32}		1.21	{0.90 -1.62}		0.44	{0.25 -0.78} **		0.63	{0.33 -1.21}		
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			
Suisse romande	1.67	{1.19 -2.35} **		1.45	{1.12 -1.88} **		1.51	{0.87 -2.62}		0.94	{0.60 -1.47}		
Tessin	3.30	{1.52 -7.14} **		1.64	{0.88 -3.06}		0.72	{0.17 -3.01}		1.27	{0.36 -4.54}		
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald	0.0044	Wald	0.0195	Wald	0.0013	Wald	0.0013	Wald		0.1221		
	1		474	1		362	1		219	2		120	
	2		1199	2								378	

L'appartenance à des sociétés publiques représente pour sa part une forme d'intégration de nombreuses fois mise en évidence. Lischer et al. (1997) relevaient à ce propos que les associations et clubs ont un effet d'intégration très important. On observe, à partir des résultats du modèle, que les personnes de formation supérieure et résidant en Suisse alémanique sont fortement insérées dans le milieu associatif, mais certaines variations peuvent s'observer en fonction du type d'association (les Romands déclarent plus fréquemment appartenir à

des associations de locataires, par exemple). Concernant le rôle du sexe, il est variable puisque les femmes font plus fréquemment partie, activement ou passivement, d'associations de parents d'élèves, de charité, de locataires et bien sûr d'associations féminines. En revanche, elles sont moins représentées dans les associations sportives, culturelles, syndicales et politiques.

Dans ce contexte très varié, les collectivités classées selon la nationalité et l'origine montrent des caractéristiques intéressantes. Aucune différence significative ne s'observe en fonction de l'origine concernant la participation à des associations de quartier ou de parents d'enfants ; en revanche, la participation à des clubs sportifs est systématiquement plus faible pour les personnes de nationalité étrangère et pour les personnes dont les deux parents sont étrangers. Deux raisons peuvent être évoquées : la substitution des activités physiques de loisirs par les activités physiques de type professionnel d'une part, et un comportement différentiel vis-à-vis des clubs sportifs de l'autre. L'enquête sur la santé de 1992 avait déjà mis en évidence la pratique plus faible du sport parmi les communautés du Sud de l'Europe, aisément explicable par l'exercice fréquent d'une activité professionnelle exigeant des dépenses physiques. Pour les autres groupes dont on ne suspecte pas une substitution de l'activité physique de loisirs par l'activité physique de type professionnel, les comportements spécifiques vis-à-vis des sociétés sportives peuvent s'expliquer, probablement, par une volonté moindre de participation à la vie associative.

La participation à des associations culturelles est également plus faible, mais pas systématiquement. Ce sont surtout les Italiens et les personnes du reste de l'Europe qui présentent une très faible participation à ce genre d'associations, par rapport au groupe de référence. Il est possible qu'un effet de revenus, non contrôlé par le modèle explique cette faible implication dans des associations culturelles pour les étrangers dont l'activité professionnelle est peu rémunératrice.

Concernant les syndicats, on observe une plus faible participation pour les Suisses dont les deux parents sont étrangers, ainsi que pour les ressortissants de l'Europe communautaire, Europe du Sud excepté. Les étrangers sont également moins fréquemment impliqués dans des associations politiques, ce qui s'explique bien sûr par leur accès limité aux droits civiques. En revanche, il est intéressant de constater que les Suisses, dont l'un ou les deux parents sont d'origine étrangère, font également moins souvent partie d'associations politiques. La moindre appartenance à des associations féminine peut s'expliquer, dans une certaine mesure, par les rôles différents des femmes dans les communautés étrangères. On

peut en particulier relever que ce sont surtout les femmes originaires d'Europe non communautaire et d'Europe du Sud qui ne participent pas aux associations féminines, mais aussi, dans une moindre mesure, les femmes Suisses dont l'un ou les deux parents sont de nationalité étrangère.

Seul résultat qui s'écarte de cette moindre participation aux activités associatives, les personnes de nationalité étrangère – Europe non communautaire exceptée – et les Suisses d'origine étrangère appartiennent plus fréquemment à des associations de locataires.

Globalement, les données du PSM confirment ce qui était attendu, suite à la lecture de l'unique étude faisant référence à la question, celle de Lischer et al. (1997), qui montre que les Suisses participent deux fois plus à des associations que les étrangers (40% des Suisses contre 21% d'étrangers). Il est cependant nécessaire de noter que, parmi toutes les associations précisées lors des questions, ne figurent pas les associations de migrants, alors que celles-ci jouent un rôle important dans la vie de certaines communautés de migrants.

Notons en conclusion que, dans ce domaine de la participation associative aussi, les différences s'estompent lorsque l'on considère uniquement les personnes nées ou ayant grandi en Suisse.

4.3.3 *Position par rapport à la politique*

Le dernier aspect étudié se réfère aux questions relatives à la position par rapport à la vie politique. Ces questions présentent un intérêt pour la compréhension de l'intérêt des groupes étrangers pour les questions publiques, même si elles ne permettent pas de faire la distinction entre l'intérêt porté à la vie politique dans le pays d'accueil et celui porté à la politique dans le pays d'origine, distinction qui doit être gardée en tête lors de l'interprétation des résultats. Par rapport à la vie politique suisse, il faut aussi retenir le fait que les étrangers en sont exclus puisqu'ils n'ont pas le droit de vote, à l'exception des étrangers résidant depuis une durée plus ou moins longue dans certaines communes ou cantons. Le fait que l'intérêt porté à la vie politique locale ne dépend pas seulement du migrant, mais aussi des possibilités de participation que lui offre la société d'accueil, a d'ailleurs été clairement mis en évidence par Parini et Gianni (1997).

Dans l'ensemble, l'intérêt porté à la politique est faible parmi les collectivités étrangères par rapport aux Suisses. Ce sont les Italiens, Espagnols et Portugais qui portent le moins d'intérêt aux grandes questions politiques. L'intérêt est plus

faible parmi les personnes arrivées tardivement en Suisse, par rapport aux personnes arrivées durant leur jeunesse. Outre l'appartenance à une collectivité, d'autres facteurs interviennent sur cet intérêt : les hommes, les personnes de formation supérieure et vivant en Suisse alémanique déclarent en effet le plus d'intérêt pour le domaine de la politique.

Concernant l'indice de satisfaction de la démocratie, il est intéressant de noter que ce sont les personnes du reste de l'Europe qui déclarent la plus grande satisfaction, tandis que pour les autres collectivités, aucune différence significative ne s'observe par rapport aux Suisses, ces derniers étant globalement satisfaits. Ces mêmes personnes présentent un niveau de confiance élevé par rapport au Conseil fédéral, confiance qui n'est pas partagée par les Suisses dont un des parents est étranger.

Les opinions de vote ont été saisies par une question sur le positionnement par rapport aux idées de gauche ou de droite. Les résultats montrent qu'une grande majorité des personnes se déclarent plutôt au centre de cet étalonnement, et que les opinions politiques sont très influencées par des facteurs autres que l'origine. Les hommes votent plutôt à droite par rapport aux femmes, comme d'ailleurs les personnes de formation primaire et les résidents de la partie germanophone. Il est toutefois possible de déceler certaines tendances pouvant être liées à l'origine des votants. Les Suisses d'origine votent plus fréquemment à droite, tandis que les Espagnols / Portugais, mais aussi les personnes du reste du Monde et les Suisses d'origine étrangère se déclarent significativement plutôt à gauche.

La question de l'ouverture par rapport à la communauté européenne montre des résultats intéressants dans la mesure où, après contrôle des variables sexe, formation et lieu de domicile – qui présentent des disparités importantes quant à cette question – les étrangers provenant de l'Europe communautaire se déclarent très ouverts, de même que les Suisses d'origine étrangère. En revanche, les étrangers du reste de l'Europe et du Monde se déclarent plutôt moins ouverts, résultats cependant non significatifs. De même, les étrangers et Suisses d'origine étrangère sont généralement beaucoup plus ouverts concernant la question de l'égalité des chances pour les Suisses et Etrangers, par rapport aux Suisses d'origine.

TABLEAU 31 : INTERET ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA POLITIQUE OU ASSOCIATIONS, SELON L'ORIGINE, 1999.

Modalité	Intérêt à la politique			Satisfait de la démocratie			Confiance dans le Conseil fédéral			Vote plutôt à droite			Ouvert par rapport à la Communauté européenne			l'égalité des chances pour les étrangers		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.91	{0.80 -1.04}		0.96	{0.84 -1.10}		0.80	{0.71 -0.92}	**	0.86	{0.75 -0.99}	*	1.30	{1.11 -1.52}	**	1.35	{1.16 -1.57}	***
Suisse, deux parents étrangers	0.87	{0.75 -1.01}		1.11	{0.96 -1.30}		0.87	{0.75 -1.02}		0.71	{0.60 -0.84}	***	1.60	{1.31 -1.94}	***	1.80	{1.49 -2.16}	***
Italien	0.30	{0.24 -0.39}	***	1.10	{0.85 -1.42}		0.88	{0.68 -1.15}		0.73	{0.52 -1.00}		3.99	{2.79 -5.71}	***	4.10	{2.91 -5.78}	***
Espagnol / Portugais	0.31	{0.22 -0.44}	***	1.06	{0.73 -1.54}		0.73	{0.50 -1.06}		0.51	{0.33 -0.78}	**	2.72	{1.61 -4.59}	***	5.54	{3.23 -9.48}	***
Autre CEE/AELE	0.97	{0.74 -1.28}		0.97	{0.72 -1.29}		0.82	{0.61 -1.10}		0.74	{0.55 -1.02}		2.00	{1.37 -2.90}	***	2.82	{1.92 -4.14}	***
Autre Europe	0.52	{0.36 -0.74}	***	3.92	{2.69 -5.72}	***	2.07	{1.39 -3.08}	***	0.69	{0.43 -1.10}		0.79	{0.50 -1.26}		2.01	{1.27 -3.19}	**
Autre monde	0.79	{0.49 -1.28}		1.24	{0.75 -2.05}		1.40	{0.84 -2.34}		0.51	{0.27 -0.94}	*	0.72	{0.37 -1.39}		1.82	{0.94 -3.49}	
Age	1.02	{1.02 -1.02}	***	1.00	{1.00 -1.00}	*	1.00	{1.00 -1.01}	**	1.01	{1.01 -1.01}	***	1.00	{1.00 -1.00}		0.99	{0.99 -0.99}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.50	{0.46 -0.54}	***	0.77	{0.71 -0.84}	***	0.77	{0.71 -0.84}	***	0.70	{0.64 -0.76}	***	1.21	{1.10 -1.34}	***	0.93	{0.85 -1.02}	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.24	{0.90 -1.69}		0.81	{0.58 -1.12}		0.92	{0.66 -1.28}		1.07	{0.73 -1.55}		1.62	{1.02 -2.57}	*	1.36	{0.87 -2.10}	
Arrivé à 10-19 ans	0.73	{0.54 -0.98}	*	1.07	{0.79 -1.45}		0.92	{0.67 -1.25}		1.15	{0.79 -1.67}		1.05	{0.70 -1.57}		0.68	{0.47 -0.98}	*
Arrivé à 20 ans ou +	0.79	{0.64 -0.98}	*	1.25	{1.00 -1.56}		1.02	{0.81 -1.29}		1.09	{0.85 -1.41}		0.88	{0.66 -1.19}		1.14	{0.85 -1.52}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	2.04	{1.86 -2.25}	***	1.30	{1.18 -1.43}	***	1.33	{1.21 -1.46}	***	0.84	{0.76 -0.93}	***	1.81	{1.61 -2.03}	***	1.79	{1.60 -2.00}	***
Formation tertiaire	3.31	{2.93 -3.74}	***	1.43	{1.27 -1.61}	***	1.48	{1.31 -1.67}	***	0.62	{0.55 -0.70}	***	3.01	{2.56 -3.54}	***	3.40	{2.90 -3.99}	***
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.64	{0.58 -0.70}	***	0.65	{0.59 -0.71}	***	0.74	{0.68 -0.81}	***	0.86	{0.78 -0.95}	**	2.87	{2.54 -3.23}	***	1.09	{0.98 -1.21}	
Tessin	0.58	{0.47 -0.70}	***	0.70	{0.57 -0.85}	***	0.73	{0.59 -0.90}	**	0.93	{0.73 -1.18}		0.59	{0.47 -0.75}	***	0.86	{0.68 -1.08}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ; *** p < 0.001.	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		
	0		548	0		290	0		335	0		233	1		4315	1	4211	
	1		254	1		158	1		174	1		63	2		521	2	732	
	2		1055	2		1071	2		1217	2		411	3		2456	3	2525	
	3		938	3		1381	3		1335	3		574						
	4		670	4		993	4		1037	4		531						
	5		1429	5		2096	5		1778	5		2317						
	6		570	6		584	6		525	6		709						
	7		557	7		401	7		365	7		678						
	8		550	8		213	8		293	8		413						
	9		251	9		63	9		67	9		91						
	10		957	10		247	10		337	10		443						

TABLEAU 32 : INTERET ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA POLITIQUE OU ASSOCIATIONS, SELON L'ORIGINE (UNIQUEMENT PERSONNES NÉES EN SUISSE OU ARRIVÉES AVANT L'ÂGE DE 9 ANS), 1999.

Modalité	Intérêt à la politique			Satisfait de la démocratie			Confiance dans le Conseil fédéral			Vote plutôt à droite			Ouvert par rapport à la Communauté européenne			Ouvert par rapport à l'idée de l'égalité des chances pour les		
	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P	RR	Intervalle de	P
Suisse d'origine	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse, un parent étranger	0.92	{0.80 -1.05}		0.95	{0.83 -1.08}		0.80	{0.70 -0.91}	***	0.84	{0.73 -0.97}	*	1.31	{1.11 -1.54}	**	1.34	{1.15 -1.57}	***
Suisse, deux parents étrangers	0.88	{0.74 -1.03}		1.21	{1.02 -1.43}		0.94	{0.79 -1.11}		0.72	{0.60 -0.86}	***	1.60	{1.30 -1.97}	***	1.96	{1.60 -2.40}	***
Italien	0.30	{0.21 -0.41}	***	0.88	{0.62 -1.23}		0.65	{0.45 -0.93}	*	0.79	{0.50 -1.25}		4.77	{2.83 -8.04}	***	3.13	{2.00 -4.89}	***
Espagnol / Portugais	0.33	{0.18 -0.58}	***	0.91	{0.50 -1.65}		0.63	{0.34 -1.18}		0.78	{0.38 -1.59}		2.64	{1.02 -8.85}		3.60	{1.52 -8.51}	**
Autre CEE/AELE	1.14	{0.64 -2.05}		1.20	{0.64 -2.26}		1.32	{0.71 -2.47}		0.65	{0.34 -1.21}		1.51	{0.70 -3.25}		1.68	{0.81 -3.48}	
Autre Europe	0.79	{0.40 -1.58}		3.80	{1.76 -8.24}	***	1.90	{0.86 -4.22}		0.63	{0.26 -1.49}		0.49	{0.20 -1.20}		4.26	{1.37 -13.25}	*
Autre monde	2.14	{0.67 -6.88}		0.78	{0.24 -2.55}		0.84	{0.26 -2.70}		0.38	{0.09 -1.60}		1.22	{0.29 -5.14}		1.58	{0.38 -6.60}	
Age	1.02	{1.02 -1.02}	***	1.00	{0.99 -1.00}	**	1.00	{1.00 -1.01}	*	1.01	{1.01 -1.02}	***	1.00	{1.00 -1.00}		0.99	{0.99 -0.99}	***
Homme	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Femme	0.51	{0.47 -0.56}	***	0.78	{0.72 -0.86}	***	0.79	{0.72 -0.86}	***	0.67	{0.61 -0.73}	***	1.25	{1.12 -1.38}	***	0.94	{0.85 -1.04}	
Né en Suisse	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Arrivé à 0-9 ans	1.10	{0.79 -1.55}		0.87	{0.61 -1.23}		0.98	{0.68 -1.40}		1.02	{0.68 -1.54}		1.69	{1.02 -2.81}	*	1.43	{0.90 -2.28}	
Formation primaire	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Formation secondaire	2.06	{1.86 -2.27}	***	1.35	{1.22 -1.50}	***	1.36	{1.23 -1.51}	***	0.82	{0.73 -0.91}	***	1.86	{1.65 -2.10}	***	1.86	{1.66 -2.09}	***
Formation tertiaire	3.32	{2.91 -3.79}	***	1.46	{1.28 -1.67}	***	1.53	{1.34 -1.74}	***	0.58	{0.50 -0.66}	***	3.16	{2.66 -3.76}	***	3.82	{3.22 -4.53}	***
Suisse alémanique	1.00			1.00			1.00			1.00			1.00			1.00		
Suisse romande	0.62	{0.56 -0.68}	***	0.62	{0.56 -0.68}	***	0.74	{0.68 -0.82}	***	0.84	{0.75 -0.93}	**	2.97	{2.62 -3.37}	***	1.08	{0.97 -1.21}	
Tessin	0.55	{0.45 -0.69}	***	0.65	{0.52 -0.82}	***	0.65	{0.52 -0.81}	***	0.91	{0.71 -1.18}		0.63	{0.49 -0.81}	***	0.83	{0.64 -1.07}	
* p < 0.05 ; ** p < 0.01 ;	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		<.0001	Wald		
*** p < 0.001.	0		507	0		221	0		282	0		206	1		3784	1		
	1		229	1		135	1		148	1		59	2		457	2		
	2		962	2		952	2		1134	2		382	3		2293	3		
	3		858	3		1246	3		1218	3		534						
	4		615	4		901	4		939	4		491						
	5		1283	5		1899	5		1578	5		2111						
	6		511	6		533	6		470	6		640						
	7		496	7		372	7		336	7		610						
	8		485	8		193	8		266	8		377						
	9		223	9		59	9		62	9		81						
	10		760	10		214	10		299	10		374						

5. Discussion

Au terme de cette analyse, la discussion peut porter sur les points suivants:

- l'apport et les limites des données du PSM pour la mesure des groupes d'origine étrangère et dans le cadre de la problématique de l'intégration ;
- la portée des résultats obtenus ;
- en particulier, le rôle de la génération dans les caractéristiques de vie et d'intégration.

5.1 Apport et limites des données

Ainsi que mentionné, compte tenu de la taille de cette population, la question de l'intégration et des modes de vie des personnes d'origine étrangères présente un intérêt considérable. Pour cette raison, la disponibilité d'informations chiffrées, à l'échelle du pays, est utile pour la compréhension des questions liées à ce thème. Le PSM présente à ce propos deux atouts, par rapport aux autres enquêtes nationales. Le premier est d'offrir la possibilité, par la question sur la nationalité des parents à la naissance, d'analyser les processus d'intégration après une naturalisation éventuelle. Le second atout est d'apporter des informations sur un nombre élevé de thèmes, allant de la santé à la politique, en passant par le comportement sur le marché du travail, les réseaux sociaux et familiaux, ou encore les revenus et la gestion des finances.

La question de la mesure des populations issues de l'immigration – ou population d'origine étrangère – telle qu'effectuée dans le chapitre 3 doit être considérée en tenant compte des limites inhérentes à toute enquête téléphonique. Le PSM n'atteint pas l'ensemble de la population immigrée, puisqu'en particulier les personnes vivant en ménage collectif sont exclues de l'échantillon. Or, l'on sait que les étrangers sont sur-représentés, par rapport aux Suisses, dans les ménages collectifs (Goy, 1996 ; Wanner, 2001). Compte tenu du fait que les personnes de nationalité étrangère vivant dans ces ménages collectifs présentent un statut de précarité et d'intégration généralement faible, on peut raisonnablement penser que les étrangers rencontrés dans l'enquête ne sont pas tout à fait représentatifs de la population étrangère résidant en Suisse. Le fait que l'enquête ne peut pas atteindre les personnes ne parlant pas une langue nationale ou ne dispo-

sant pas de téléphone privé est également susceptible d'intervenir pour exclure la frange de résidants de nationalité étrangère présentant les caractéristiques d'intégration les plus faibles. Cet effet de sélection, inhérent à toute enquête par entretien téléphonique, est susceptible de jouer un léger rôle dans les résultats obtenus, en limitant les disparités observables entre groupes classés selon l'origine. Il ne remet très certainement pas en cause les principaux éléments mis en évidence à partir de l'enquête.

Avec l'exclusion des groupes présentant des conditions de vie et d'intégration défavorables, la question de l'information disponible représente une deuxième limite de l'enquête. Certes, ainsi que mentionné précédemment, le PSM présente l'intérêt de couvrir un vaste champ de domaines de vie, et ne se restreint pas, contrairement aux autres enquêtes nationales, à un seul domaine. Le fait de pouvoir disposer d'informations étendues est essentiel, car il permet de comparer les comportements et spécificités des groupes d'origine étrangère dans des champs très divers. Cependant, au sein d'un thème, les questions posées sont alors limitées, compte tenu de la durée de l'enquête. Une certaine frustration peut alors découler du fait que de nombreux thèmes apportent une information riche, mais restant d'une portée très générale. Ainsi, les résultats obtenus concernant les domaines de la santé et des réseaux sociaux mériteraient très certainement, pour être validées, une investigation complémentaire que le PSM ne peut pas apporter, en raison du nombre limité de questions qui se réfèrent à ces thèmes.

Par ailleurs, la confrontation des résultats observés entre le premier et le second passage de l'enquête a montré des résultats intéressants, mais aussi certaines limites liées à la taille de l'échantillon (par exemple pour ce qui est de la naturalisation et des changements familiaux), ou liées au faible degré de mobilité appréhendée par les questions de l'enquête. Il faudra attendre encore quelques passages avant de pouvoir mettre clairement en évidence les caractéristiques de la mobilité sociale et professionnelle des étrangers, comparativement à celle des Suisses.

Ces différents éléments permettent finalement de porter un jugement sur la portée de ce travail pour la question de l'intégration. La disponibilité d'informations chiffrées issues du PSM sur différents domaines de l'intégration est certes très intéressante pour la compréhension des comportements de vie des personnes d'origine étrangère. Cette information ne trouve cependant un sens que lorsqu'elle est reliée à des études ayant analysé de manière plus spécifique les champs abordés. Dans le présent rapport, nous avons pour cette raison mis en

relation, chaque fois que cela été possible, les résultats obtenus avec des interprétations suggérées par d'autres auteurs, à partir d'autres sources.

5.2 Portée des résultats obtenus

Une fois ces limites rappelées, il importe de faire le tour d'horizon des résultats obtenus. Nous faisons à nouveau appel à la typologie des dimensions de l'intégration suggérée par Hofmann-Novotny (1973), faisant la distinction entre intégration structurelle et assimilation culturelle.

Concernant l'intégration structurelle, les résultats confirment d'abord un certain risque de chômage et un déficit de formation, de revenu et d'accès aux postes à responsabilité pour la plupart des populations de nationalité ou d'origine étrangère, par rapport à la population d'origine suisse. Seule exception, les sortissants des pays de l'Europe communautaire non fournisseurs de main-d'œuvre (Europe communautaire à l'exception de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal) présentent à la fois un revenu et un niveau de formation élevé, et une probabilité élevée d'avoir une position dirigeante dans l'entreprise. Les Suisses dont les deux parents sont étrangers présentent également des spécificités avec en particulier un accès élevé à la formation tertiaire, mais aussi une probabilité élevée d'être au chômage.

Les résultats obtenus montrent qu'on ne peut pas catégoriser les « Suisses » et les « étrangers » selon une approche duale, mais que parmi les Suisses, comme parmi les étrangers, les groupes classés selon l'origine présentent des spécificités à prendre en compte. En particulier, dans le domaine des caractéristiques socio-professionnelles, il est réducteur de considérer la population de nationalité suisse comme un ensemble homogène, des différences de comportement très marquées vis-à-vis de l'activité professionnelle s'observant selon l'origine des parents.

Un autre résultat intéressant est l'accès significativement élevé des Italiens à des postes de dirigeants entre 1999 et 2000. Ce résultat devra être confirmé par les passages suivants de l'enquête, avant de pouvoir être expliqué.

Si les résultats portant sur des questions « objectives », telles que l'activité exercée, le chômage, le niveau de formation, etc. montrent des différences parfois très marquées entre les groupes d'origine étrangère, ce n'est pas le cas pour les questions « subjectives » se rapportant à la satisfaction par rapport au travail

et au sentiment de sécurité vis-à-vis du travail, qui semblent proches quelle que soit l'appartenance communautaire.

Les résultats présentés dans ce rapport ont été obtenus à l'aide d'une approche statistique visant à contrôler le rôle de différents facteurs dits « de confusion », tels la formation, l'âge et le sexe, de manière à mesurer l'effet le plus pur possible du statut d'origine sur les dimensions analysées. On relèvera cependant que le contrôle des facteurs de confusion n'est jamais parfait, tant sont complexes les questions traitées et tant sont nombreux les facteurs intervenant sur ces questions. Cependant, la prise en considération des effets liés à la formation, en particulier, permet de contrôler, au moment de l'analyse, des comportements et de la situation sur le marché du travail, les très importantes spécificités de formation caractérisant les groupes classés selon l'origine. En particulier, la prise en compte du niveau de formation permet d'écartier d'éventuelles discriminations en matière de position dans l'entreprise, mais pas en matière de revenu et de risque de chômage.

L'assimilation ou l'intégration culturelle a représenté le deuxième groupe de thèmes analysés. Les résultats obtenus doivent être commentés en tenant compte du fait que tous les domaines de l'intégration culturelle n'étaient pas couverts par l'enquête, tandis que ceux pour lesquels des informations étaient disponibles n'ont pu être analysés que superficiellement, faute d'informations précises, par exemple sur le niveau de participation à des associations d'immigrés ou sur la nature exacte des liens entretenus avec les familles, les amis ou les voisins. Dans ce contexte, les résultats observés mettent surtout en évidence des pistes de recherche, plutôt qu'ils ne permettent de tirer des conclusions claires. La même remarque peut être mentionnée pour la question de la santé subjective.

5.3 Analyse de la deuxième génération

Dans le domaine de l'intégration, la deuxième génération représente une génération-charnière, en raison du rôle qui lui est attribué : que ce soit en matière de formation, de comportements de santé, d'insertion sur le marché du travail, de contacts sociaux, la deuxième génération paraît représenter le support sur lequel l'intégration structurelle ou culturelle se produit et s'articule ou, au contraire, ne se produit pas. La deuxième génération – définie généralement par les personnes nées ou scolarisées en Suisse, dont les parents sont des immigrés – a été l'objet de nombreuses études et discussions (Cf. en particulier Bolzman et al., 2000a et 2000b) et il paraissait dans ce contexte intéressant de confronter,

pour les différents thèmes étudiés, les résultats observés par les modèles de référence avec ceux pouvant être obtenus si on limite l'analyse à la population née ou scolarisée en Suisse.

Cette comparaison a permis de montrer que, de manière systématique, les résultats des modèles qui se limitent à la deuxième génération montrent moins de spécificités en fonction de l'origine. Que ce soit en termes d'activité professionnelle, de logements, de santé ou de réseaux sociaux, les spécificités des groupes d'origine étrangère tendent à disparaître lorsque l'on ne considère que la deuxième génération d'immigrés. Ce résultat va dans le sens d'une *assimilation* des populations étrangères, avec cependant le maintien de certaines caractéristiques, relatives en particulier à l'accès à la propriété. Le seul résultat qui contredit cette hypothèse d'assimilation se réfère à la question du chômage, puisque les risques relatifs de chômage semblent plus élevés pour les immigrés de la deuxième génération par rapport aux Suisses, certainement en raison du rôle variable, en fonction de la génération de migrants, que prend la profession dans le cycle migratoire.

Bien sûr, il importe de rappeler la définition de la deuxième génération, telle qu'elle apparaît dans l'étude : celle-ci exclut en particulier les enfants de moins de 14 ans et intègre dans le groupe des membres de la deuxième génération des personnes dont les parents sont arrivés en Suisse il y a plusieurs décennies, voire même avant la Seconde Guerre mondiale. Les populations issues de l'immigration incluses dans l'enquête présentent alors un large éventail de vécus.

En définitive, les résultats présentés dans ce rapport confirment ou infirment des observations menées par différents auteurs ayant travaillé dans le domaine de l'intégration en Suisse. La richesse des données du PSM permet à ce propos d'apporter au débat sur l'intégration de riches éléments empiriques, qui pourront être confirmés à partir des données recueillies lors des prochains passages.

Références

Alba, Richard, and Victor Nee. 1997. "Rethinking Assimilation Theory for an New Era of Immigration." *International Migration Review* 31:826-874.

Arend M. (1986), « Comment sont logés les étrangers ? » in Office fédéral du logement (éd.), *Le logement en Suisse : exploitation du recensement fédéral des logements de 1980*. Berne : Office fédéral du logement, 161-197

Bauböck R. (1994), *The integration of immigrants*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

Baur Rita, Konrad Kornelia (1996), « Les conditions de logement de la population suisse » in Noth et alii, *Le logement en Suisse*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 145-210

Berset Alain (2000), *Main-d'œuvre étrangère et diversité des compétences : quelle valorisation dans les entreprises*. Paris : L'harmattan.

Bollini Paola (1993), « Health policies for immigrant populations in the 1990s. A comparative study in seven receiving countries ». *Innovation in Social Science Research* 6:101-110.

Bolzman Claudio, El-Sombati Jasmin, Fibbi Rosita, Vial Marie (1999). « Liens intergénérationnels et formes de solidarité chez les immigrés: quelles implications pour le travail social ? » in *Populations immigrées: quelle insertion? quel travail social ?*, edited by Claudio Bolzman et Jean-Pierre Tabin. Genève: Editions IES, pp. 77-90.

Bolzman C., Vial M., Fibbi R. (2000a), « Le processus d'insertion et l'identité des adultes d'origine espagnole et italienne en Suisse. Une comparaison entre les naturalisés et les non-naturalisés », in P. Centlives, Y. Girod (eds), *Les défis migratoires*, Seismo :Zurich, 402-410.

Bolzman C., Fibbi R., Vial M (2000b), *Adultes issus de la migration : le processus d'insertion d'une génération à l'autre*, IES, Centre de Recherche social, Genève.

Bolzman C. (2001), « Les immigrés sur le marché du travail : entre discrimination et égalité de chances : le cas de la Suisse ». In Manuel Boucher (éd.) *De l'égalité formelle à l'égalité réelle : la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*. Paris : L'Harmattan, pp. 361-376.

Borkowski A. (1991), *Kinder und Jugendliche ausländischer Herkunft im Bildungssystem der Schweiz*, Berne: Office fédéral de la statistique

Bühler Elisabeth (2002), *Atlas suisse des femmes et de l'égalité*, Zurich : Seismo.

Bürgenmeier Béat (1992), *Main d'œuvre étrangère : une analyse de l'économie suisse*, Paris : Economica.

Byrne-Sutton P. (2001), *Le contrat de travail à temps partiel*, Ed. Schulthess, Zurich.

Cagiano de Azevedo R., Sonnino B. (1995), “A European research project on migrants integration”, in EAPS (ed.) *Evolution or revolution in European Population*. European Association of Population Studies, Milan.

Calmonte Roland (2000), „Die Gesundheit der ausländischen Bevölkerung“, in Roland Calmonte, Thomas Spuhler, Walter Weiss (eds), *Gesundheit und Gesundheitsverhalten in der Schweiz 1997 : Schweizerische Gesundheitsbefragung* Neuchâtel : Bundesamt für Statistik, 2000. - S. 111-122.

Calmonte Roland, Koller Christophe, Weiss Walter (2000), *Santé et comportements vis-à-vis de la santé en Suisse 1997 : enquête suisse sur la santé* Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Cattacin S. (2002) *Projekt « Migrationsbericht ». Ein praktischer Vorschlag hin zu einer koordinierten Migrationsberichterstattung des Bundes*. Neuchâtel. (rapport interne)

Charton L., Wanner P. (2001), *Mobilité résidentielle sur le territoire suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Chimenti M. et al. (2001), *Caractéristiques épidémiologiques des étrangers en Suisse*, Discussion Paper, mars 2001, Forum suisse pour l'étude des migrations, Neuchâtel.

Conseil de l'Europe (1997), *Measurement and Indicators of Integration*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Cox R. D. and Snell E. J. (1989), *The Analysis of Binary Data*, 2^e Edition, London, Chapman and Hall.

De Coulon A. (1998), *Wage differentials between ethnic groups : empirical evidence from Switzerland*. Genève : Université de Genève, Faculté des Sciences économiques et sociales. Cahiers du Département d'économie politique 98.04.

De Coulon A., Flückiger Y. (2000), *Analyse économique de l'intégration de la population étrangère sur le marché suisse du travail*, in P. Centlivres, Y. Girod (eds), *Les défis migratoires*, Seismo :Zurich, 109-120.

Fibbi Rosita, Neri Pier-Angelo (1979), *La formation des travailleurs émigrés : un problème politique : analyse d'une expérience*. Genève : Université de Genève, Section des sciences de l'éducation

Fibbi Rosita, Wanner Philippe, Piguet Etienne, Kaya Bülent (2002), *La deuxième génération des immigrés de Turquie en Suisse*, sous presse.

Flückiger, Yves. 2000. *Intégration de la population étrangère en Suisse - Aspects économiques*. Genève: Rapport final PNR39/FNRS.

Frigessi-Castelnuovo Delia, Risso Michele (1982), *A mezza parete. Emigrazione, nostalgia e malattia mentale*. Torino: Einaudi.

Goldner S. M. (2000), *Endowment or discrimination ? : an analysis of immigrant-native earnings differentials in Switzerland*. Kiel: Kiel Institute of World Economics.

Goy M. F. (1996) « Les ménages étrangers », in K. Luscher et al. (eds), *Ménages et familles, pluralité des formes de vie*, OFS ; Berne, 231-315.

Hämmig Olivier (2000), *Zwischen zwei Kulturen. Spannungen, Konflikte und ihre Bewältigung bei der zweiten Ausländergeneration*. Opladen: Leske + Budrich

Hämmig Olivier (2000), « Die zweite Ausländergeneration in der Schweiz : Strukturelle Integration, Anomie und Anpassungsformen », in Wendt Hartmut et heigl Andreas (éds.), *Ausländerintegration in Deutschland*, Wiesbaden: Bundesinstitut für Bevölkerungsforschung , 97-121

Haug (1995), *La Suisse : terre d'immigration, société multiculturelle : éléments pour une politique de migration*. Berne : Office fédéral de la statistique.

Haug W., Schuler M., Wanner P. (2002), *La dynamique spatiale et structurelle de la population de la Suisse de 1990 à 2000*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Heiniger M. (2002), « Indicateurs de l'intégration des immigrés en Suisse ». *Démos 2001/4*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Hoffmann-Nowotny Hans-Joachim (1973), *Soziologie des Fremdarbeiterproblems*. Stuttgart: Enke.

Lanfranchi Andrea (1989), « Enfants d'immigrés et leur famille », *Bulletin suisse des psychologues*, 9, 2-12.

Lischer Rolf, Röthlisberger Paul, Schmidt Beat (1997), “Education and integration in Switzerland : a conflicting picture regarding the situation of foreigners”, The Siena Group seminar on social statistics : *on the way to a multicultural society ?* : Neuchâtel, Switzerland, June 5-6, 1997. p.13-40

Loutan L., Subilia L. (1995), « Torture et violence organisée : leurs conséquences sur les requérants d'asile et les réfugiés », *Médecine et hygiène*, 53, 1942-1950.

Mahnig H., Piguet E. et Wimmer A. (1999), *The Integration of Children of Immigrants in Switzerland - Country Report on Secondary Analysis*: EFFNATIS - Research project within the TSER Programme of the European Commission. Working paper 29.

Office fédéral de la statistique (2000), *La population étrangère en Suisse*, Neuchâtel, OFS.

Office fédéral de la statistique (2001), *La population étrangère en Suisse*, Neuchâtel, OFS.

Parini L., Gianni M. (1997), « La tension entre précarité et intégration : politique à l'égard des migrants en Suisse », in F. Lorcerie (eds.) *Politiques publiques et droit*. Paris : édition LGDJ.

Poglia Miletì Francesca (1999), « Young people of foreign origin born in Switzerland : Between Invisibility and diversity », in Wrench et al. (éds.) *Migrants, ethnic minorities and the labour market, integration and exclusion in Europe*, Macmillan Press.

PSM (2001), « Vivre en Suisse. Panel suisse des ménages 1999-2003 ». Neuchâtel : Panel suisse des ménages.

Raymond Luc, Bouchardy Chistine, Wanner Philippe (1995), « Taux de participation à la mammographie de dépistage, d'après l'enquête suisse de santé 1992-93 » In Haefliger J.M. et W. Weber (eds), *Dépistage du cancer du sein*. Berne : Ligue suisse contre le cancer, pp. 71-93.

Vermeulen, H., Penninx P. (Eds.). 2000. *Immigrant Integration - The Dutch Case*. Amsterdam: Het Spinhuis.

Vranjes Nenad, Bisig Brigitte, Gutzwiller Félix (1996), Gesundheit der Ausländer in der Schweiz, Liebefeld : Facheinheit Sucht und Aids, Bundesamt für Gesundheit, 1996.

Wanner P (2001), *Immigration en Suisse : situation et conséquences démographiques*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.

Wanner P., Moret J. (2002) *Compstat : le volet suisse d'un projet européen de documentation des données sur l'intégration des étrangers*. Discussion Paper, Forum Suisse pour l'étude des migrations. 13 p.

Wanner P. (2002) *Changements des configurations familiales et des modes de vie des familles : une analyse statistique*, Démos 02/2. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique (à paraître).

Wanner P., Fibbi R. (2002) *Familles en migration. Familles et migration*. Berne : Office fédéral des assurances sociales (sous presse).

Wanner P., Gabadinho A., Ferrari A. (2002), *L'activité professionnelle des femmes*. Rapport de recherche (sous presse).

Werner Heinz (1998), „L'intégration des travailleurs étrangers sur le marché du travail: France, Allemagne, Pays-Bas et Suède“, in Conseil de l'Europe (ed.), *Les mesures de l'intégration*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Wicker, Hans-Rudolf. 1998. “Monitoring multicultural society : a comparative international synthesis.” Pp. 327-338 in *Monitoring multicultural societies : a Siena Group Report*, edited by Jacqueline Bühlmann, Paul Röthlisberger, and Beat Schmid. Neuchâtel: Swiss Federal Statistical Office.

FSM
SFM

Institut auprès
de l'Université
de Neuchâtel

Institut an
der Universität
Neuenburg

Rue des Terreaux 1
CH – 2000 Neuchâtel
Tél. + 41 (0)32 718 39 20
Fax + 41 (0)32 718 39 21
secretariat.fsm@unine.ch
www.unine.ch/fsm
CCP 20-3686-9